



Information
financière

**au titre de l'exercice clos
le 31 décembre 2007**

REXEL

ELECTRICAL SUPPLIES



Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital social de 1 279 969 135 euros
Siège social : 189-193, boulevard Malesherbes
75017 Paris
479 973 513 R.C.S. Paris

Information financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007

I. Rapport d'activité.....	page 2
II. Etats financiers consolidés	page 23
III. Rapport des commissaires aux comptes	page 96

I. Rapport d'activité

1. | EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU GROUPE

Rexel est une société holding constituée en décembre 2004 qui a acquis Rexel Distribution et ses filiales, par l'intermédiaire de sa filiale Ray Acquisition S.C.A., le 16 mars 2005. Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007.

Les chiffres et pourcentages peuvent être calculés à partir de chiffres exprimés en milliers d'euros ou d'autres devises et peuvent, en conséquence, être différents des chiffres et pourcentages calculés à partir des chiffres présentés.

1.1 | Situation financière du Groupe

1.1.1 | Présentation générale du Groupe

Le Groupe estime être le premier réseau mondial de distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles en chiffre d'affaires et nombre d'agences. Il organise son activité autour de trois zones géographiques principales : l'Europe, l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique. Cette répartition par zone géographique a été déterminée en fonction des tendances économiques à long terme, des caractéristiques des marchés, des standards techniques, des produits et des fournisseurs propres aux pays appartenant à chacune de ces zones géographiques ainsi que de la proximité des marchés qui la composent. Les marchés qui sont peu significatifs au regard de l'ensemble consolidé sont réunis et présentés dans la rubrique intitulée « Autres marchés & activités », telle que décrite ci-dessous, qui inclut également les frais de siège non alloués.

Au cours de l'exercice 2007, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 10.704,4 millions d'euros, dont 5.041,9 millions d'euros dans la zone Europe (soit 47 % du chiffre d'affaires), 4.806,1 millions d'euros dans la zone Amérique du Nord (soit 45 % du chiffre d'affaires), 797,2 millions d'euros dans la zone Asie-Pacifique (soit 7 % du chiffre d'affaires) et 59,3 millions d'euros pour les Autres marchés & activités (soit 1 % du chiffre d'affaires).

La zone Europe comprend principalement la France (qui représente environ 50 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone), l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Autriche, la Suisse, les Pays-Bas, la Suède, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, et le Portugal, ainsi que plusieurs pays d'Europe Centrale (la Slovaquie, la Hongrie, la République Tchèque, la Pologne et la Russie).

La zone Amérique du Nord comprend les Etats-Unis et le Canada. Les Etats-Unis représentent environ 80 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone et le Canada environ 20 %.

La zone Asie-Pacifique comprend l'Australie, la Nouvelle Zélande et la Chine, ainsi que certains pays de l'Asie du sud-est (Indonésie, Malaisie, Singapour et Thaïlande). L'Australie représente environ 65 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone et la Nouvelle Zélande près de 20 %.

Les Autres marchés & activités incluent le Chili, qui représentait sur l'exercice 2007 environ 0,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et certaines activités commerciales pilotées par le Groupe (Bizline, Citadel et Conectis). Les frais généraux non affectés du Groupe (principalement les frais de personnel et les loyers relatifs au siège) sont également inclus dans ce segment, de même que l'élimination des opérations intervenues entre les zones géographiques.

Dans la présente analyse, le Groupe commente son chiffre d'affaires, sa marge brute, ses frais administratifs et commerciaux et son résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) séparément pour chacune de ces trois zones géographiques ainsi que pour le segment Autres marchés & activités.

1.1.2 | Saisonnalité

Malgré une faible saisonnalité du chiffre d'affaires, les variations du besoin en fonds de roulement entraînent une saisonnalité des flux de trésorerie avec, en règle générale, un premier trimestre plus faible, un deuxième trimestre comparable au troisième trimestre et un quatrième trimestre plus élevé.

1.1.3 | Effets liés aux variations du prix du cuivre

Du fait de son activité de vente de câbles, le Groupe est exposé indirectement aux variations du prix du cuivre. En effet, les câbles constituent environ 20 % du chiffre d'affaires du Groupe et le cuivre représente environ 60 % de leur composition. Cette exposition est indirecte dans la mesure où les prix des câbles sont également dépendants des politiques commerciales des fournisseurs et de l'environnement concurrentiel sur les marchés du Groupe. Les variations du prix du cuivre ont un effet estimé dit « récurrent » et un effet estimé dit « non récurrent » sur la performance du Groupe :

- l'effet récurrent lié aux variations du prix du cuivre correspond au changement de valeur de la part de cuivre incluse dans le prix de vente des câbles d'une période à une autre et représente la capacité du Groupe à répercuter à ses clients les changements de prix d'achat des câbles liés à l'évolution du prix du cuivre. Cet effet concerne essentiellement le chiffre d'affaires ;
- l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre correspond à l'effet de la variation du coût du cuivre sur le prix de vente des câbles entre le moment où ceux-ci sont achetés et celui où ils sont vendus, jusqu'à complète reconstitution des stocks (effet direct sur la marge brute), diminué, le cas échéant, de la part non récurrente de la variation des charges administratives et commerciales (essentiellement la part variable de la rémunération des forces de vente qui absorbe environ 10 % de la variation de la marge brute et affecte l'EBITA).

1.1.4 | Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe

Le Groupe réalise des acquisitions et procède à des cessions, lesquelles peuvent modifier le périmètre de son activité d'une période à l'autre. Les taux de change peuvent connaître des fluctuations importantes. Le nombre de jours ouvrés au cours de chaque période a également une incidence sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Enfin, le Groupe est exposé aux variations du prix du cuivre. Pour ces raisons, les résultats opérationnels consolidés du Groupe tels que publiés sur plusieurs périodes pourraient ne pas permettre une comparaison pertinente. Par conséquent, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe faite ci-après, des informations financières retraitées des ajustements suivants sont également présentées.

Retraitement de l'effet des acquisitions et des cessions

Le Groupe retraite l'effet des acquisitions et cessions sur son périmètre de consolidation. Dans ses comptes consolidés, le Groupe inclut généralement les résultats d'une entité acquise dès la date de son acquisition et exclut les résultats d'une entité cédée dès la date de sa cession. Afin de neutraliser l'effet des acquisitions et des cessions sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les résultats de l'exercice en cours aux résultats de la même période de l'année précédente, en prenant pour hypothèse que l'exercice précédent aurait porté sur le même périmètre de consolidation pour les mêmes périodes que l'exercice en cours.

En 2006, le Groupe a acquis Elektro-Material A.G. (Suisse), Elettro Bergamo (Italie), V-Center (Pologne), GE Supply (Etats-Unis), DH Supply (Etats-Unis) et Capitol Light and Supply (Etats-Unis), Kesco (Canada) et ACS (Australie). En outre, le Groupe a constitué en mai 2006 une entreprise avec un partenaire chinois, Shanghai Bailian Group Co Ltd., afin d'exploiter Hualian, Electric & Lighting Equipment Co, un distributeur de matériel électrique basé à Shanghai. Le montant total de ces investissements s'est élevé à 840,3 millions d'euros en 2006. Le Groupe n'a effectué aucune cession en 2006.

Au cours de l'exercice 2007, le Groupe a réalisé les acquisitions de NCA (Australie), APPRO 5 (France), Clearlight Electrical (Royaume-Uni), Tri-Valley Electric Supply (Etats-Unis), Boutet (Belgique), EIW (Australie) et de 51% de la société Huazhang Electric Automation (Chine). Le montant total de ces investissements s'est élevé à 116,8 millions d'euros, y compris ajustement de

prix sur des acquisitions antérieures. Sur la même période, le Groupe a procédé à la cession des activités de la société Kontakt Systeme en Suisse, considérées comme non stratégiques, pour un montant de 4,9 millions d'euros.

Retraitement de l'effet de la fluctuation des taux de change

Les fluctuations de taux de change contre l'euro ont un impact sur la valeur en euros du chiffre d'affaires, des charges et des autres postes du bilan et du compte de résultat. Le Groupe n'est en revanche que faiblement exposé au risque lié à l'utilisation de plusieurs devises puisque ses transactions transnationales sont limitées. Afin de neutraliser l'effet de la conversion en euros sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les données publiées pour l'exercice en cours à celles de la même période de l'exercice précédent en utilisant pour ces données les mêmes taux de change que ceux de l'exercice en cours.

Retraitement de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre

Pour l'analyse de la performance financière en données comparables ajustées, l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre, tel qu'exposé au 1.1.3 – « Effets liés aux variations du prix du cuivre » ci-dessus, est éliminé dans les données présentées au titre de l'exercice en cours et dans celles présentées au titre de l'exercice précédent. Les données ainsi retraitées sont qualifiées d'« ajustées » dans le reste de ce document.

Retraitement de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés sur le chiffre d'affaires

La comparaison du chiffre d'affaires consolidé du Groupe d'un exercice sur l'autre est affectée par le nombre de jours ouvrés qui varie selon les périodes. Dans l'analyse de son chiffre d'affaires consolidé, le Groupe indique généralement le chiffre d'affaires retraité de cet effet en comparant les chiffres publiés au titre de l'exercice en cours aux chiffres de la même période de l'exercice précédent ajustés proportionnellement au nombre de jours ouvrés de l'exercice en cours. Cette analyse sur la base du nombre de jours ouvrés ne s'applique pas aux autres postes du compte de résultat consolidé du Groupe.

En conséquence, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe telle que décrite ci-après, les informations suivantes peuvent être indiquées à titre de comparaison :

- en données comparables, qui signifie retraitées de l'effet des acquisitions et cessions et de l'effet de la fluctuation des taux de change. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires et les effectifs ;
- en données comparables et à nombre de jours constant, qui signifie en données comparables et retraitées de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés. Ces informations sont utilisées exclusivement pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires ;
- en données comparables ajustées, qui signifie en données comparables et retraitées de l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur la marge brute, les frais administratifs et commerciaux et le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA).

Ces informations ne sont pas issues des systèmes comptables mais constituent les meilleures estimations des données comparables préparées selon les principes décrits ci-dessus.

La performance du groupe est analysée notamment à travers l'« EBITA », défini par Rexel comme le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges. L'EBITA n'est pas un agrégat comptable normé répondant à une définition unique et généralement acceptée. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation de l'EBITA ajusté en données comparables avec le résultat opérationnel.

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre		Exercice clos le 31 décembre	
	2007	2006	2007	2006
Résultat opérationnel	130,7	124,8	570,5	523,7
(-) Autres produits et charges	27,2	43,0	77,9	49,9
EBITA	157,9	167,8	648,4	573,6
Croissance externe	-	0,6	-	62,7
Effet de change	-	(3,6)	-	(13,6)
Effet non récurrent lié au cuivre	10,1	(6,6)	9,5	(56,6)
EBITA en données comparables ajustées	168,0	158,2	657,9	566,1

1.2 | Comparaison des résultats aux 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006

L'exercice 2007 a été marqué par la poursuite de l'amélioration de la rentabilité opérationnelle et de la génération de flux de trésorerie du Groupe : le chiffre d'affaires s'est établi à 10.704,4 millions d'euros, en progression de 2,9 % en données comparables et à nombre de jours constant par rapport à l'exercice 2006, et le résultat opérationnel avant autres produits et charges ajusté (EBITA ajusté) à 657,9 millions d'euros, en progression de 16,2 % en données comparables, soit 6,1 % du chiffre d'affaires sur la période contre 5,5 % sur l'exercice 2006. Le flux de trésorerie disponible (« *Free cash flow before interest and taxes paid* ») après investissements nets et avant intérêts et impôts était de 670,4 millions d'euros contre 487,8 millions d'euros sur l'année antérieure.

L'Europe et la zone Asie-Pacifique, qui représentent 54 % du chiffre d'affaires consolidé, ont généré des croissances d'activité de 6,0 % et 12,6 % respectivement, qui ont plus que compensé la baisse de chiffre d'affaires en Amérique du Nord (45 % du chiffre d'affaires consolidé), de 1,6 % en données comparables et à nombre de jours constants.

Les marchés finaux de Rexel dans l'industrie et le tertiaire ont continué à être porteurs en Europe durant l'exercice 2007. Le marché résidentiel s'y est maintenu à des niveaux élevés dans la plupart des pays, malgré les replis constatés en Allemagne et au Royaume-Uni. Dans la zone Asie-Pacifique, la progression des marchés tertiaire et industriel, notamment dans le secteur minier, est demeurée soutenue, le marché résidentiel restant quant à lui favorable en Australie. Aux Etats-Unis, le marché résidentiel ainsi que le marché tertiaire pour la part liée au résidentiel, ont connu une évolution négative par rapport à la même période de l'année précédente.

Dans ce contexte, Rexel continue de mettre en œuvre ses leviers opérationnels – développement des services à la clientèle, optimisation continue des structures tarifaires et enrichissement des partenariats fournisseurs notamment – et est en avance en termes de synergies annoncées sur l'intégration du réseau américain Gexpro (anciennement GE Supply). En données comparables ajustées, le taux de marge brute a ainsi progressé de 24,2 % du chiffre d'affaires sur l'exercice 2006 à 24,5 % sur l'exercice 2007.

Rexel poursuit l'amélioration de ses structures logistiques et de la productivité de ses fonctions support. Enfin, Rexel a lancé début 2007 un plan de réduction des coûts aux Etats-Unis, afin de les adapter aux tendances actuelles d'activité. Ces actions, associées à un strict contrôle des coûts sur les autres zones, ont permis de limiter la hausse des frais administratifs et commerciaux à 1,5 % sur l'exercice 2007 par rapport à 2006 et à 1,7 % au quatrième trimestre 2007 par rapport au quatrième trimestre 2006.

La combinaison de la croissance organique liée à une augmentation du taux de marge brute et d'un strict contrôle des coûts, a conduit à une hausse sensible de l'EBITA en données comparables ajustées au cours de l'exercice 2007 par rapport à l'exercice 2006.

L'amélioration significative de la rentabilité opérationnelle au cours de l'exercice 2007 s'est accompagnée d'une forte génération de trésorerie, notamment à travers la poursuite de la réduction du besoin en fonds de roulement. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, celui-ci est passé de 14,5 % au 31 décembre 2006 à 13,4 % au 31 décembre 2007. Cette progression de 110 points de base inclut à hauteur de 70 points l'effet non récurrent du remboursement en 2007 des acomptes d'impôt versés en 2006 par les sociétés françaises ainsi que celui de compléments de prix provisionnés au titre des acquisitions de l'exercice. Au 31 décembre 2007, hors éléments exceptionnels, le besoin en fonds de roulement s'établissait à 13,6 % du chiffre d'affaires. La trésorerie disponible après investissements nets et avant intérêts et impôts (« *free cash flow before interest and taxes paid* ») a progressé de 37,4 % par rapport à l'exercice 2006 pour s'établir à 670,4 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2007, Rexel a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie de consolidation du secteur de la distribution de matériel électrique par des acquisitions de petite et moyenne tailles : 7 acquisitions ont été réalisées au cours de l'exercice, en Australie, en Chine, en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Belgique. Si ces opérations avaient été réalisées le 1^{er} janvier 2006, le chiffre d'affaires et l'EBITA ajusté se seraient respectivement établis à 10.809,5 et 664,2 millions d'euros en 2007 et 10.466,5 et 570,7 millions d'euros en 2006.

Enfin, le 24 décembre 2007, Rexel a lancé une offre publique d'achat recommandée sur l'intégralité des actions et obligations de son concurrent Hagemeyer. Rexel et Sonepar ont conclu un accord pour la cession de certains actifs en cas de réussite de cette offre.

1.2.1 | Résultats consolidés du Groupe Rexel

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé de Rexel pour les exercices 2007 et 2006 et pour les quatrièmes trimestres de ces exercices, en millions d'euros et en pourcentage du chiffre d'affaires.

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Exercice clos le 31 décembre		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Chiffre d'affaires	2.722,6	2.722,9	(0,0)%	10.704,4	9.298,9	15,1%
Marge brute	654,2	664,0	(1,5)%	2.615,6	2.345,6	11,5%
Frais administratifs et commerciaux ⁽¹⁾	(496,3)	(496,2)	0,0%	(1.967,2)	(1.772,0)	11,0%
EBITA ⁽²⁾	157,9	167,8	(5,9)%	648,4	573,6	13,1%
Autres produits et charges ⁽³⁾	(27,2)	(43,0)		(77,9)	(49,9)	
Résultat opérationnel	130,7	124,8	4,7%	570,5	523,7	8,9%
Frais financiers ⁽³⁾	(26,2)	(70,5)	(62,9)%	(319,2)	(252,0)	26,7%
Impôt sur les bénéfices ⁽³⁾	(47,9)	(16,5)	190,3%	(107,8)	(82,8)	30,1%
Résultat net ⁽³⁾	56,6	37,8	49,9%	143,5	188,9	(24,0)%
Résultat net, hors éléments relatifs à l'introduction en bourse de Rexel	74,7	37,8	97,6%	312,2	188,9	65,3%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	2,7%	1,4%		2,9%	2,0%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Exercice clos le 31 décembre		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Chiffre d'affaires	2.722,6	2.659,5	2,4%	10.704,4	10.376,0	3,2%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			1,3%			2,9%
Marge brute	664,2	646,2	2,8%	2.626,5	2.506,1	4,8%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	24,4%	24,3%		24,5%	24,2%	
Frais administratifs et commerciaux	(496,2)	(488,0)	1,7%	(1.968,6)	(1.940,0)	1,5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(18,2)%	(18,3)%		(18,4)%	(18,7)%	
EBITA⁽²⁾	168,0	158,2	6,2%	657,9	566,1	16,2%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	6,2%	5,9%		6,1%	5,5%	

⁽¹⁾ Dont amortissements (24,0) (17,4) 38,5% (77,0) (63,5) 21,3%

⁽²⁾ EBITA = Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

⁽³⁾ Y compris effet des coûts relatifs à l'introduction en bourse de Rexel.

Chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice 2007, le chiffre d'affaires consolidé de Rexel s'est établi à 10.704,4 millions d'euros, en progression de 15,1 % par rapport l'exercice 2006 et de 2,9 % en données comparables et à nombre de jours constant. Les acquisitions, nettes de cessions, ont représenté une augmentation du chiffre d'affaires de 1.329,0 millions d'euros, partiellement compensée par l'effet des variations de taux de change, à hauteur de 252,0 millions d'euros, essentiellement lié à la dépréciation des dollars US et canadien par rapport à l'euro. Au quatrième trimestre 2007, le chiffre d'affaires a progressé de 1,3 % en données comparables et à nombre de jours constant.

Le tableau ci-dessous analyse l'évolution de la croissance du chiffre d'affaires entre 2006 et 2007 en données réelles et celle en données comparables et à nombre de jours constant :

	Croissance 2007 vs. 2006					
	T1	T2	S1	T3	T4	Cumul
Croissance en données comparables et à nombre de jours constant	5,9%	3,3%	4,5%	1,4%	1,3%	2,9%
Effet du nombre de jours	(0,4)%	0,4%	0,0%	(0,0)%	1,1%	0,3%
<i>Croissance organique</i>	(1) 5,5%	3,7%	4,5%	1,4%	2,4%	3,2%
Croissance externe	27,7%	27,1%	27,4%	7,9%	0,5%	14,3%
Change	(3,6)%	(2,1)%	(2,8)%	(2,5)%	(2,8)%	(2,7)%
<i>Total des effets périmètre et change</i>	(2) 24,2%	25,1%	24,7%	5,5%	(2,3)%	11,6%
Croissance réelle (1) x (2)	31,0%	29,6%	30,3%	6,9%	(0,0)%	15,1%

L'augmentation des prix des câbles à base de cuivre qui constituent environ 20 % du chiffre d'affaires a représenté environ 10 % des 2,9 % de croissance du chiffre d'affaires du Groupe en données comparables et à nombre de jours constant sur l'exercice. Le quatrième trimestre 2007 a été marqué dans toutes les régions par des prix des câbles inférieurs à ceux observés au cours du quatrième trimestre 2006, du fait de marchés finaux plus difficiles. Le Groupe estime que cette déflation a eu un impact négatif d'environ 1 % sur ses ventes du dernier trimestre 2007 par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Marge brute

Au cours de l'exercice 2007, le taux de marge brute s'est établi à 24,4 % du chiffre d'affaires contre 25,2 % sur l'exercice 2006. En données comparables ajustées, le taux de marge brute a progressé de 30 points de base et s'est établi à 24,5 % du chiffre d'affaires en 2007 contre 24,2 % en 2006. Cette progression reflète une amélioration structurelle résultant des leviers opérationnels, notamment l'optimisation des structures tarifaires, le développement des partenariats avec les fournisseurs et les synergies provenant de l'intégration réussie de Gexpro, ainsi qu'un effet non récurrent favorable provenant d'activités commerciales spécifiques principalement intervenues au premier trimestre 2007.

Au quatrième trimestre 2007, le taux de marge brute en données comparables ajustées était en progression de 10 points de base.

Frais administratifs et commerciaux

Le groupe a poursuivi l'amélioration de sa structure de coûts durant cette période. Ramenés au chiffre d'affaires, les frais administratifs et commerciaux ont diminué, passant de 19,1 % sur l'exercice 2006 à 18,4 % sur l'exercice 2007. En données comparables ajustées, ces frais ont augmenté de 1,5 % entre 2006 et 2007, à comparer à une augmentation du chiffre d'affaires de 3,2 % à jours réels et de la marge brute de 4,8 %. Les charges de personnel ont progressé de 2,3 % en données comparables ajustées tandis que le nombre moyen d'employés progressait de 0,4 %. Le nombre d'employés du Groupe au 31 décembre 2007 a été réduit de 356 personnes par rapport à fin décembre 2006 en données comparables, essentiellement en Amérique du Nord, où les effectifs ont été réduits de 449 personnes, afin d'adapter les structures de coûts du Groupe à la baisse de son activité dans cette zone. Au 31 décembre 2007, les effectifs du Groupe s'élevaient à 25.596 personnes. Les autres frais administratifs et commerciaux ont quant à eux progressé de 0,3 % entre 2006 et 2007.

Sur le quatrième trimestre 2007, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 1,7 % par rapport au quatrième trimestre 2006 et étaient en amélioration de 10 points de base en pourcentage du chiffre d'affaires. Les charges de personnel ont augmenté de 0,6 % en données comparables ajustées sur le trimestre.

Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA)

Le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) s'est élevé à 648,4 millions d'euros au cours de l'exercice 2007, en augmentation de 13,1 % par rapport à l'exercice 2006 en données publiées. En données comparables ajustées, il progressait de 16,2 % et représentait 6,1 % du chiffre d'affaires en 2007 contre 5,5 % en 2006, soit une amélioration de 60 points de base. Elle intègre à hauteur de 20 points de base l'effet non récurrent d'actions commerciales spécifiques au cours du premier trimestre 2007. Cette progression provient de la performance de chacune des zones. La marge d'EBITA a fortement progressé dans les zones Europe et Asie-Pacifique tandis que la zone Amérique du Nord a su conserver un niveau de marge d'EBITA stable dans une conjoncture économique difficile, grâce à l'amélioration de sa marge brute et à un strict contrôle de ses frais administratifs et commerciaux. Au quatrième trimestre 2007, l'EBITA a augmenté de 6,2 % en données comparables ajustées par rapport au quatrième trimestre 2006, et, ramené au chiffre d'affaires, s'est amélioré de 30 points de base, pour s'établir à 6,2 % au quatrième trimestre 2007 à comparer à 5,9 % au quatrième trimestre 2006.

Autres produits et autres charges

Sur l'exercice 2007, les autres produits et autres charges se sont élevés à une charge nette de 77,9 millions d'euros. Ces charges comprennent à hauteur de 61,4 millions d'euros les coûts liés aux opérations concomitantes à l'introduction en bourse de Rexel réalisée au mois d'avril 2007 et relatifs à l'offre réservée aux salariés et au plan d'attribution d'actions gratuites pour respectivement 7,8 millions d'euros et 53,6 millions d'euros. La cession des activités non stratégiques de la société Kontakt Systeme, opérant en Suisse et en Allemagne, s'est par ailleurs traduite par une moins-value de 4,0 millions d'euros. Par ailleurs, une perte de valeur de 4,2 millions d'euros a été constatée sur les aux investissements du Groupe en République tchèque en raison d'un contexte économique local difficile.

Résultat financier

Sur l'exercice 2007, les charges financières nettes se sont établies à 319,2 millions d'euros (contre 252,0 millions d'euros sur la même période de l'exercice 2006), dont 165,9 millions d'euros de charges non récurrentes liées aux opérations de restructuration de la dette du Groupe suite à son introduction en bourse.

Les frais liés aux opérations de restructuration de la dette du Groupe ont été enregistrés au deuxième trimestre 2007 pour un montant de 165,9 millions d'euros et correspondent (i) à la prime de remboursement anticipé de l'Obligation Senior Subordonnée pour un montant de 89,6 millions d'euros et (ii) à l'amortissement accéléré des coûts de transaction correspondant notamment à l'Obligation Senior Subordonnée et au Contrat de Crédit Senior 2005 pour un montant de 76,3 millions d'euros.

Le taux effectif d'intérêt sur la dette financière brute était de 6,0 % sur l'exercice 2007. Suite au remboursement de l'Obligation Senior Subordonnée au deuxième trimestre 2007, le taux effectif d'intérêt a été réduit à 5,6 % au quatrième trimestre 2007.

Impôt

Le taux effectif d'impôt s'élève à 42,9 % au 31 décembre 2007 contre 30,5 % au 31 décembre 2006 qui intégrait l'effet non récurrent de l'utilisation de reports déficitaires antérieurs non activés. Hors éléments non récurrents, dont notamment la non déductibilité des charges correspondant au plan d'attribution d'actions gratuites, le taux effectif d'impôt s'établirait à environ 33 % au 31 décembre 2007.

Résultat net

Le résultat net s'est élevé à 143,5 millions d'euros au cours de l'exercice 2007 et à 56,6 millions d'euros au quatrième trimestre 2007. Hors éléments liés à l'introduction en bourse de Rexel décrits en note 2.1.2 des états financiers consolidés du Groupe Rexel au 31 décembre 2007, il s'établit à 312,2 millions d'euros sur l'exercice 2007, à comparer à 188,9 millions d'euros sur l'exercice 2006, soit une progression de 65,3 %.

1.2.2 | Europe

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Exercice clos le 31 décembre		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Chiffre d'affaires	1.338,3	1.287,5	3,9%	5.041,9	4.588,4	9,9%
Marge brute	347,6	339,7	2,3%	1.343,5	1.250,3	7,5%
Frais administratifs et commerciaux	(244,6)	(240,6)	1,7%	(968,8)	(926,4)	4,6%
EBITA ⁽¹⁾	103,0	99,1	3,9%	374,7	323,9	15,7%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	7,7%	7,7%		7,4%	7,1%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Exercice clos le 31 décembre		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Chiffre d'affaires	1.338,3	1.296,6	3,2%	5.041,9	4.745,7	6,2%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			2,2%			6,0%
Marge brute	352,1	337,5	4,3%	1.348,0	1.250,4	7,8%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	26,3%	26,0%		26,7%	26,3%	
Frais administratifs et commerciaux	(244,7)	(240,6)	1,7%	(969,3)	(948,1)	2,2%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(18,3)%	(18,5)%		(19,2)%	(19,9)%	
EBITA⁽¹⁾	107,4	96,9	10,8%	378,7	302,3	25,3%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	8,0%	7,5%		7,5%	6,4%	

⁽¹⁾ EBITA = Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

Au cours de l'exercice 2007, le chiffre d'affaires en Europe a progressé de 9,9 % par rapport à l'exercice 2006 et s'est ainsi établi à 5.041,9 millions d'euros. Les acquisitions, essentiellement réalisées en 2006, notamment Elektro-Material A.G. en Suisse, les activités de Gexpro en Irlande et Elettro Bergamo en Italie, ont représenté une augmentation de 167,5 millions d'euros. La cession des activités de la société Kontakt Systeme en Suisse a quant à elle eu un impact négatif de 7,7 millions d'euros sur le chiffre d'affaires par rapport à l'exercice 2006. En données comparables et à nombre de jours constant, cette progression s'est établie à 6,0 %.

En France, le chiffre d'affaires s'est établi à 2.427,5 millions d'euros au cours de l'exercice 2007, en progression de 6,8 % en données comparables et à nombre de jours constant. Cette croissance est notamment le fruit de la performance commerciale réalisée avec les installateurs (environ 55 % du chiffre d'affaires), segment dont le chiffre d'affaires a augmenté d'environ 10 % sur l'exercice 2007. Les familles câbles et conduits, ainsi que l'appareillage du bâtiment ont crû en volume d'environ 10 % au cours de la période. En Allemagne, le chiffre d'affaires s'est établi à 435,7 millions d'euros au cours de l'exercice 2007, en retrait de 1,1 % en données comparables et à nombre de jours constant. Cette performance s'inscrit dans un environnement concurrentiel particulièrement difficile dans le sud de l'Allemagne et fait suite à la décision de recentrer l'offre de Rexel sur son cœur de gamme en réduisant l'exposition aux produits blancs et bruns et aux équipements solaires, à plus faibles marges. Retraité de ces deux familles de produits qui représentent environ 10 % du chiffre d'affaires, celui-ci est en croissance de 1,1 % sur l'année, tiré notamment par les ventes de produits industriels et d'automatismes qui représentent environ 30 % des ventes et ont connu une croissance proche de deux chiffres. Au Royaume-Uni, le chiffre d'affaires s'est établi à 337,9 millions d'euros au cours de l'exercice 2007, en progression de 6,3 % en données comparables et à nombre de jours constant. Cette croissance, supérieure à la tendance du marché, a été particulièrement forte avec les grands installateurs qui ont progressé de plus de 28 % sur l'année, plus particulièrement dans le tertiaire. Cette performance est le fruit du dynamisme commercial des deux réseaux et du développement de leurs outils marketing avec cette année, notamment, la mise en place d'un programme de fidélisation client. 12 agences supplémentaires sont venues augmenter la densité des réseaux, parmi lesquelles 8 appartiennent à la société Clearlight acquise en 2007. Au Benelux où les ventes ont représenté 395,4 millions d'euros sur l'exercice, la croissance des ventes a été de 15,9 % en données comparables et à nombre de jours constant. Cette croissance significativement supérieure à celle du marché a été particulièrement forte avec les petits et moyens installateurs en Belgique et avec les

grands installateurs aux Pays-Bas. Grâce à l'acquisition de la société Boutet en 2007, Rexel Belgique a renforcé son réseau et continue de compléter son offre à destination du marché industriel.

Au quatrième trimestre 2007, la progression du chiffre d'affaires en données comparables et à nombre de jours constant s'élevait à 2,2 % (dont 4,0 % en France, -10,8 % en Allemagne et 6,8 % au Royaume-Uni). Le secteur résidentiel, y compris l'activité de rénovation, a fléchi sur la zone, principalement en Allemagne, au Royaume-Uni et en Irlande, tandis que les marchés tertiaire et industriel restaient vigoureux. En Allemagne se sont ajoutés une vive concurrence dans les régions du sud, la volonté de Rexel de se recentrer sur les produits de cœur de gamme à plus forte marge ainsi qu'un fort effet de base au quatrième trimestre 2006 lié à des achats clients anticipant la hausse de TVA au 1^{er} janvier 2007. Par ailleurs, par rapport à la même période de 2006, le quatrième trimestre 2007 a été marqué par une baisse du prix des câbles, qui a diminué d'environ 1 % la croissance du chiffre d'affaires sur le trimestre, et par une moindre augmentation des tarifs fournisseurs sur les autres familles de produits, notamment en France.

Au cours de l'exercice 2007, la marge brute s'est établie à 1.343,5 millions d'euros, en progression de 7,5 % par rapport à l'exercice 2006. En données comparables ajustées, le taux de marge brute a progressé de 40 points de base et représentait 26,7 % du chiffre d'affaires en 2007 contre 26,3 % en 2006. Cette performance est principalement liée à des améliorations structurelles, notamment sur les conditions d'achat et sur la gestion des tarifs clients. Au quatrième trimestre 2007, le taux de marge brute a progressé de 30 points de base en données comparables ajustées.

Au cours de l'exercice 2007, les frais administratifs et commerciaux se sont établis à 968,8 millions d'euros, soit 19,2 % du chiffre d'affaires contre 20,2 % en 2006. En données comparables ajustées, ils ont augmenté de 2,2 %. Les frais de personnel ont augmenté de 3,2 % en données comparables ajustées pour une progression de 0,3 % des effectifs moyens. Les effectifs sont passés de 12.595 personnes au 31 décembre 2006 en données comparables à 12.619 personnes au 31 décembre 2007. Certaines initiatives, notamment dans le domaine logistique, telles que la mise en place en Autriche d'un centre logistique national, ont fait croître les charges de personnel sur l'année au-delà de l'inflation. Néanmoins, au quatrième trimestre 2007, les frais administratifs et commerciaux ont progressé de 1,7 % en données comparables ajustées. Durant cette période, les frais de personnel ont augmenté de 2,7 %. Les charges d'exploitation ont fait l'objet d'un contrôle strict tout au long de l'année, contrôle qui a été encore accru au cours du quatrième trimestre du fait du ralentissement observé des indicateurs économiques. Au cours du quatrième trimestre 2007, les frais administratifs et commerciaux exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont ainsi été réduits de 30 points de base.

Le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) s'est établi à 374,7 millions d'euros, en progression de 15,7 % par rapport à l'exercice 2006. En données comparables ajustées, il a progressé de 25,3 % et représentait 7,5 % du chiffre d'affaires en 2007 contre 6,4 % en 2006. Au quatrième trimestre 2007, l'EBITA a augmenté de 10,8 % en données comparables ajustées par rapport au quatrième trimestre 2006, et, ramené au chiffre d'affaires, s'est amélioré de 50 points de base, passant de 7,5 % du chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2006 à 8,0 % au quatrième trimestre 2007.

1.2.3 | Amérique du Nord

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Exercice clos le 31 décembre		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Chiffre d'affaires	1.153,1	1.250,9	(7,8)%	4.806,1	4.016,6	19,7%
Marge brute	245,1	270,7	(9,4)%	1.043,9	896,2	16,5%
Frais administratifs et commerciaux	(192,8)	(205,8)	(6,2)%	(808,3)	(669,3)	20,8%
EBITA ⁽¹⁾	52,3	64,9	(19,5)%	235,6	226,9	3,8%
en % du chiffre d'affaires	4,5%	5,2%		4,9%	5,6%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Exercice clos le 31 décembre		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Chiffre d'affaires	1.153,1	1.158,0	(0,4)%	4.806,1	4.872,0	(1,4)%
Variation à nombre de jours constant			(1,3)%			(1,6)%
Marge brute	250,5	252,0	(0,6)%	1.050,6	1.048,7	0,2%
en % du chiffre d'affaires	21,7%	21,8%		21,9%	21,5%	
Frais administratifs et commerciaux	(192,8)	(193,8)	(0,5)%	(809,5)	(806,3)	0,4%
en % du chiffre d'affaires	(16,7)%	(16,8)%		(16,9)%	(16,5)%	
EBITA ⁽¹⁾	57,7	58,2	(0,9)%	241,1	242,4	(0,5)%
en % du chiffre d'affaires	5,0%	5,0%		5,0%	5,0%	

⁽¹⁾ EBITA = Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

Au cours de l'exercice 2007, le chiffre d'affaires de la zone Amérique du Nord s'est établi à 4.806,1 millions d'euros, enregistrant une progression de 19,7 % par rapport à 2006. Cette augmentation résulte des acquisitions de l'exercice 2006 à hauteur de 1.113,7 millions d'euros, malgré l'évolution défavorable des taux de change entre l'euro et les dollars US et canadien, laquelle a eu un impact défavorable de 258,3 millions d'euros. En données comparables et à nombre de jours constant, il a diminué de 1,6 %, la performance du Canada ne compensant pas totalement la décroissance des Etats-Unis.

Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires s'est établi à 3.785,9 millions d'euros sur l'exercice 2007, en diminution de 2,4 % en données comparables et à nombre de jours constant. Cette évolution s'explique par un niveau d'activité particulièrement élevé au cours de l'exercice 2006, notamment dû à la progression des ventes de câbles et à l'activité de reconstruction suite à l'ouragan Katrina qui représente un manque à gagner de 0,6 % à nombre de jours constant entre 2007 et 2006. Hors la famille de produits câbles, le chiffre d'affaires en données comparables et à nombre de jours constant aux Etats-Unis est stable en 2007 par rapport à l'exercice 2006. Le ralentissement du marché résidentiel observé en 2007 s'est répercuté sur les projets de construction tertiaire liés à la construction résidentielle. Au Canada, le chiffre d'affaires s'est établi à 1.020,2 millions d'euros sur l'exercice 2007, en progression de 1,5 % en données comparables et à nombre de jours constant. Cette croissance a été tirée par l'activité minière et la bonne tenue des marchés de construction dans l'Ouest, ainsi que par l'activité tertiaire au Québec. Elle a été néanmoins freinée par l'influence négative sur l'économie de l'augmentation du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a affecté la compétitivité du secteur industriel en Ontario notamment. Les prix d'achat et de revente des câbles et conduits ont par ailleurs fortement baissé sur le marché canadien en fin d'année.

Au quatrième trimestre 2007, le chiffre d'affaires a diminué de 1,3 % en données comparables et à nombre de jours constant, notamment en raison de la faiblesse du secteur résidentiel aux Etats-Unis. Les ventes hors câbles ont progressé en Amérique du Nord d'environ 1 % entre le quatrième trimestre 2006 et le quatrième trimestre 2007. L'évolution du chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2007, en données comparables et à nombre de jours constant, s'établissait en baisse de 1,5 % aux Etats-Unis et de 0,7 % au Canada.

Au cours de l'exercice 2007, la marge brute a atteint 1.043,9 millions d'euros, soit une progression de 16,5 % par rapport à 2006, essentiellement imputable aux effets de périmètre sur les Etats-Unis et aux variations des cours de change contre l'euro. En données comparables ajustées, le taux de marge brute a progressé de 40 points de base et représentait 21,9 % du chiffre d'affaires sur l'exercice 2007 contre 21,5 % l'exercice 2006. Cette progression s'explique notamment par la mise en œuvre des synergies d'achats depuis l'acquisition de Gexpro en août 2006 et par des initiatives commerciales. Au quatrième trimestre 2007, le taux de marge brute était en recul de 10 points de base par rapport à celui de 2006 en données comparables ajustées. Contrairement aux trimestres précédents, le quatrième trimestre 2007 n'a bénéficié que dans une moindre mesure de l'incrément apporté par les synergies achats mises en place dès le quatrième trimestre 2006 suite à l'acquisition de Gexpro en août 2006. Par ailleurs, du fait de la baisse du marché résidentiel, la part des projets et des ventes « directes » à plus faible marge a augmenté au cours du dernier trimestre de 2007.

Les frais administratifs et commerciaux se sont établis à 808,3 millions d'euros au cours de l'exercice 2007, soit 16,8 % du chiffre d'affaires, taux similaire à celui observé au cours de l'exercice 2006. En données comparables ajustées, ils ont progressé de 0,4 %. Les frais de personnel sont en progression de 1,0 % en données comparables ajustées. Par rapport à fin décembre 2006 et dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de réduction des coûts en Amérique du Nord visant à les adapter au niveau actuel de chiffre d'affaires dans l'activité de distribution de matériel électrique, les effectifs de cette activité ont été réduits de 5,1 % à fin 2007 (6,3 % aux Etats-Unis). Sur l'ensemble de la zone, les effectifs sont passés de 10.126 personnes au 31 décembre 2006 à 9.677 personnes au 31 décembre 2007 en données comparables. Au quatrième trimestre 2007, l'ensemble des frais administratifs et commerciaux en Amérique du Nord a été réduit de 0,5 % par rapport au quatrième trimestre 2006.

Le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) s'est ainsi établi à 235,6 millions d'euros sur l'exercice 2007, en progression de 3,8 % par rapport à 2006. En données comparables ajustées, il baisse de 0,5 % tout en restant stable à 5,0 % du chiffre d'affaires. Au quatrième trimestre 2007, l'EBITA a diminué de 0,9 % en données comparables ajustées par rapport au quatrième trimestre 2006, mais est resté stable, ramené au chiffre d'affaires, à 5,0 %.

1.2.4 | Asie-Pacifique

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Exercice clos le 31 décembre		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Chiffre d'affaires	216,2	169,8	27,4%	797,2	635,7	25,4%
Marge brute	53,8	44,3	21,5%	202,3	169,4	19,4%
Frais administratifs et commerciaux	(41,3)	(35,0)	18,1%	(152,1)	(132,4)	14,9%
EBITA ⁽¹⁾	12,5	9,3	34,1%	50,2	37,0	35,7%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,8%	5,5%		6,3%	5,8%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Exercice clos le 31 décembre		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Chiffre d'affaires	216,2	191,3	13,0%	797,2	704,4	13,2%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			11,3%			12,6%
Marge brute	53,9	47,8	12,8%	202,2	179,7	12,6%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	24,9%	25,0%		25,4%	25,5%	
Frais administratifs et commerciaux	(41,3)	(38,9)	6,2%	(152,0)	(142,7)	6,6%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(19,1)%	(20,4)%		(19,1)%	(20,2)%	
EBITA⁽¹⁾	12,6	8,9	42,2%	50,2	37,0	35,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,8%	4,6%		6,3%	5,3%	

⁽¹⁾ EBITA = Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

Le chiffre d'affaires de la zone Asie – Pacifique a enregistré une progression de 25,4 % au cours de l'exercice 2007 par rapport à l'exercice 2006 à 797,2 millions d'euros. En données comparables et à nombre de jours constant, cette progression s'est établie à 12,6 %.

Au cours de l'exercice 2007, le chiffre d'affaires en Australie s'est établi à 527,0 millions d'euros, soit une progression de 8,6 % par rapport à 2006 en données comparables et à nombre de jours constant. Rexel considère progresser plus rapidement que le marché australien qui a été soutenu par le dynamisme des secteurs industriel et minier et par un niveau satisfaisant de construction non résidentielle. Au cours de l'exercice 2007, la croissance du chiffre d'affaires de Rexel a été particulièrement soutenue dans les états du Queensland, de New South Wales et de Western Australia. Dans ces deux derniers états, l'acquisition de EIW à fin octobre 2007 et de ses seize agences renforce le dynamisme commercial du réseau existant. En Nouvelle-Zélande, le chiffre d'affaires s'est établi à 145,7 millions d'euros, en baisse de 1,2 % en données comparables et à nombre de jours constant par rapport à 2006 dans un environnement économique marqué par la baisse du marché de la construction résidentielle et commerciale sur le second semestre de l'année. En Asie, le chiffre d'affaires s'est établi à 124,5 millions d'euros au cours de l'exercice 2007, en progression de 65,6 % en données comparables et à nombre de jours constant, illustrant le développement rapide du canal de la distribution professionnelle dans ces pays.

Au quatrième trimestre 2007, la croissance du chiffre d'affaires en données comparables et à nombre de jours constant par rapport au quatrième trimestre 2006 s'est élevée à 11,3 %. En Australie, cette croissance s'est établie à 8,6 %.

Au cours de l'exercice 2007, la marge brute a progressé de 19,4 % à 202,3 millions d'euros. En données comparables ajustées, le taux de marge brute s'est dégradé de 10 points de base, en raison d'un fort développement en Asie où les marges sont plus faibles du fait de la part prépondérante des projets dans le chiffre d'affaires. En Australie, le taux de marge brute a progressé notamment grâce à l'optimisation des achats et à une évolution favorable des produits à plus forte marge. Au quatrième trimestre 2007 le taux de marge brute en données comparables ajustées s'est dégradé de 10 points de base dans la zone du fait de l'importance croissante de l'Asie dont le taux de marge est plus faible que le taux moyen de la zone, malgré une forte amélioration de la marge brute en Australie sur le trimestre.

Les frais administratifs et commerciaux se sont établis à 152,1 millions d'euros au cours de l'exercice 2007, soit 19,1 % du chiffre d'affaires contre 20,8 % sur la même période de l'exercice 2006. En données comparables ajustées, ils ont progressé de 6,6 % par rapport à 2006, notamment en raison de l'évolution des charges locatives suite à certains renouvellements de baux et à l'ouverture de nouveaux points de vente. Sur l'année 2007, le réseau a bénéficié de l'acquisition ou de l'ouverture de 24 points de vente, soit une augmentation de 8 % du nombre de points de vente. Les frais de personnel ont augmenté de 8,0 % en données comparables ajustées pour une progression de 1,1 % des effectifs moyens, en raison de la revalorisation des salaires et des plans de rétention mis en place pour les personnels clés. Les effectifs sont passés de 2.635 personnes au 31 décembre 2006 à 2.687 personnes au 31 décembre 2007 en données comparables. Au quatrième trimestre 2007, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 6,2 % en données comparables ajustées, ce qui représentait une amélioration de 120 points de base en pourcentage du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) s'est ainsi établi à 50,2 millions d'euros sur l'exercice 2007, en progression de 35,7 % par rapport à 2006. En données comparables ajustées, il a progressé de 35,4 %, passant à 6,3 % du chiffre d'affaires en 2007 contre 5,3 % en 2006. Au quatrième trimestre 2007, l'EBITA a augmenté de 42,2 % en données comparables ajustées par rapport au quatrième trimestre 2006, et, ramené au chiffre d'affaires, s'est amélioré de 120 points de base, passant de 4,6 % du chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2006 à 5,8 % au quatrième trimestre 2007.

1.2.5 | Autres marchés & activités

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Exercice clos le 31 décembre		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Chiffre d'affaires	15,0	14,7	2,2%	59,2	58,2	1,8%
Marge brute	7,7	9,3	(19,9)%	25,9	29,7	(13,3)%
Frais administratifs et commerciaux	(17,6)	(14,8)	15,9%	(38,0)	(43,9)	(14,1)%
EBITA ⁽¹⁾	(9,9)	(5,5)	78,2%	(12,1)	(14,2)	(15,7)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(64,5)%</i>	<i>(37,0)%</i>		<i>(20,2)%</i>	<i>(24,4)%</i>	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Exercice clos le 31 décembre		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Chiffre d'affaires	15,0	13,6	10,7%	59,2	53,9	9,9%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			7,3%			9,9%
Marge brute	7,7	8,9	(14,3)%	25,7	27,3	(5,9)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>50,9%</i>	<i>65,6%</i>		<i>43,4%</i>	<i>50,7%</i>	
Frais administratifs et commerciaux	(17,4)	(14,7)	18,2%	(37,8)	(42,9)	(11,9)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(114,8)%</i>	<i>(108,1)%</i>		<i>(63,7)%</i>	<i>(79,7)%</i>	
EBITA ⁽¹⁾	(9,7)	(5,8)	69,3%	(12,1)	(15,6)	(22,5)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(63,9)%</i>	<i>(41,8)%</i>		<i>(20,4)%</i>	<i>(29,0)%</i>	

⁽¹⁾ EBITA = Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

Les Autres marchés & activités incluent le Chili, qui représentait sur l'exercice 2007 environ 0,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et certaines activités commerciales pilotées par le Groupe (Bizline, Citadel et Conectis). Les frais généraux non affectés du Groupe (principalement les frais de personnel et les loyers relatifs au siège) sont également inclus dans ce segment, de même que l'élimination des opérations intervenues entre les zones géographiques.

1.3 | Perspectives pour l'exercice 2008

En cas de réalisation de son offre sur Hagemeyer et peu de temps après la fin de la période d'offre, Rexel organisera une présentation du nouveau groupe et de ses objectifs.

Hors Hagemeyer et dans les conditions actuelles de marché, Rexel anticipe un chiffre d'affaires 2008 en données comparables égal ou supérieur à celui de 2007. Rexel prévoit pour 2008 une marge d'EBITA ajusté égale ou supérieure aux 5,9 % de 2007 après retraitement de 20 points de base d'éléments favorables non récurrents relatifs au premier trimestre 2007.

2. | TRESORERIE ET CAPITAUX DU GROUPE

2.1 | Flux de trésorerie du Groupe aux 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie de Rexel pour les quatrièmes trimestres et les exercices 2007 et 2006.

<i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 décembre		Exercice clos le 31 décembre	
	2007	2006	2007	2006
Flux de trésorerie d'exploitation ⁽¹⁾	174,8	186,3	704,0	631,1
Intérêts (a)	(25,3)	(52,4)	(217,7)	(196,6)
Impôts (a)	(17,5)	(36,6)	(41,8)	(127,8)
Variation du besoin en fonds de roulement	64,9	48,3	(13,0)	(97,9)
Flux nets des activités opérationnelles (b)	196,9	145,6	431,5	208,8
Flux nets des activités d'investissement	(151,2)	(21,5)	(184,2)	(866,1)
<i>Dont immobilisations opérationnelles</i> (c)	(20,1)	(14,0)	(20,6)	(45,4)
Flux nets des activités de financement	(17,5)	(108,7)	(200,9)	701,7
Variation nette de la trésorerie	28,2	15,4	46,4	44,4
Trésorerie disponible après investissements nets				
(« Free cash flow ») :				
- avant intérêts et impôts (b) – (a) + (c)	219,6	220,6	670,4	487,8
- après intérêts et impôts (b) + (c)	176,8	131,6	410,9	163,4
⁽¹⁾ Avant intérêts, impôts et variation du besoin en fonds de roulement.				
⁽²⁾ Nettes des cessions.				

2.1.1 | Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles

Les flux nets provenant des activités opérationnelles ont représenté une ressource de 431,5 millions d'euros au cours de l'exercice 2007 contre 208,8 millions d'euros au cours de l'exercice 2006. Au quatrième trimestre 2007, les flux nets des activités opérationnelles ont représenté une ressource de 196,9 millions d'euros contre 145,6 millions d'euros au quatrième trimestre 2006.

Flux de trésorerie d'exploitation

Les flux de trésorerie d'exploitation avant intérêts, impôts et variation du besoin en fonds de roulement ont augmenté sensiblement entre les exercices 2006 et 2007, passant de 631,1 millions d'euros en 2006 à 704,0 millions d'euros en 2007. Cette évolution résulte de l'amélioration du résultat opérationnel avant autres produits et autres charges et avant amortissements (EBITDA) qui a progressé de 13,9 % sur la période, passant de 637,1 millions d'euros en 2006 à 725,4 millions d'euros en 2007.

Intérêts et impôts

Au cours de l'exercice 2007, les intérêts versés se sont élevés à 217,7 millions d'euros contre 196,6 millions d'euros en 2006. Cet accroissement est dû principalement au paiement de la prime de remboursement de l'Obligation Senior Subordonnée pour un montant de 89,6 millions d'euros, dans le cadre des opérations de refinancement consécutives à l'introduction en bourse de Rexel. Les intérêts passent de 52,4 millions d'euros au quatrième trimestre 2006 à 25,3 millions d'euros au quatrième trimestre 2007, traduisant le renforcement de la structure financière du Groupe.

Au cours de l'exercice 2007, 41,8 millions d'euros ont été payés au titre de l'impôt sur les bénéfices contre 127,8 millions d'euros versés durant l'exercice 2006. En 2006, l'impôt payé sur les bénéfices comprenait les acomptes versés par les sociétés françaises au titre de leurs résultats propres. Ces acomptes ont été remboursés par l'Administration à Rexel au deuxième trimestre 2007 dans le cadre du régime d'intégration fiscale mis en place au niveau de Rexel et de ses filiales françaises pour 53,4 millions d'euros, compte tenu des reports déficitaires du Groupe.

Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement a représenté un emploi net de 13,0 millions d'euros au cours de l'exercice 2007, contre un emploi net de 97,9 millions d'euros en 2006. Cette évolution est due à l'amélioration de la gestion des stocks ainsi qu'à l'allongement du délai de règlement des fournisseurs. En pourcentage du chiffre d'affaires des 12 derniers mois converti aux taux de change en vigueur à la clôture, le besoin en fonds de roulement est passé de 14,5 % au 31 décembre 2006 à 13,4 % au 31 décembre 2007. Cette amélioration de 110 points de base inclut à hauteur de 70 points l'effet non récurrent du remboursement en 2007 des acomptes d'impôt versés en 2006 par les sociétés françaises ainsi que celui de compléments de prix provisionnés au titre des acquisitions de l'exercice. Au 31 décembre 2007, hors éléments exceptionnels, le besoin en fonds de roulement s'établissait à 13,6 % du chiffre d'affaires.

2.1.2 | Trésorerie nette provenant des activités d'investissement

La trésorerie nette provenant des activités d'investissement comprend les acquisitions et les cessions d'immobilisations ainsi que les investissements financiers. Elle représentait un emploi de 184,2 millions d'euros au cours de l'exercice 2007 contre un emploi de 866,1 millions d'euros au cours de l'exercice 2006.

<i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 décembre		Exercice clos le 31 décembre	
	2007	2006	2007	2006
Acquisitions d'immobilisations opérationnelles ⁽¹⁾	(20,1)	(14,0)	(20,6)	(45,4)
Acquisitions d'immobilisations financières ⁽¹⁾	(77,0)	(9,2)	(111,9)	(840,0)
Variation nette des placements à long terme	(54,1)	1,7	(51,7)	19,3
Flux de trésorerie nets des activités	(151,2)	(21,5)	(184,2)	(866,1)

⁽¹⁾ Nettes des cessions.

Acquisitions et cessions d'immobilisations

Le montant des acquisitions d'immobilisations net des cessions a représenté un emploi de trésorerie de 20,6 millions d'euros au cours de l'exercice 2007 contre un emploi de 45,4 millions d'euros au cours de l'exercice 2006.

Au cours de l'exercice 2007, les dépenses brutes d'investissement ont représenté 72,7 millions d'euros, soit 0,7 % du chiffre d'affaires de la période, dont 29,3 millions d'euros étaient consacrées aux systèmes d'information, 26,6 millions d'euros à la rénovation des agences existantes et à l'ouverture de nouvelles agences, 24,9 millions d'euros à la logistique et 1,7 million d'euros d'autres investissements. La variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations s'élève à 9,8 millions d'euros, minorant d'autant les investissements de l'année. Les cessions d'immobilisations se sont élevées à 52,1 millions d'euros, comprenant principalement une opération de cession-bail portant sur un portefeuille d'agences commerciales en Suisse, réalisée sur le premier trimestre 2007 pour un montant de 45,8 millions d'euros (42,0 millions d'euros net des impôts et taxes correspondants).

Au cours de l'exercice 2006, les dépenses brutes d'investissement avaient représenté 62,8 millions d'euros, soit 0,7 % du chiffre d'affaires de la période, dont 29,3 millions d'euros étaient consacrés aux systèmes d'information, 18,5 millions d'euros à la rénovation des agences existantes et à l'ouverture de nouvelles agences, 10,8 millions d'euros à la logistique et 4,2 millions d'euros d'autres investissements. En outre, Rexel avait cédé des immobilisations à hauteur de 17,4 millions d'euros, notamment des immeubles d'exploitation en France, en Belgique, en Suède et au Royaume-Uni.

Investissements financiers

Les investissements financiers ont représenté un emploi net de 111,9 millions d'euros au cours de l'exercice 2007 contre 840,0 millions d'euros en 2006. En 2007, les investissements financiers comprenaient principalement un ajustement de prix payé en mars 2007 relatif à l'acquisition de Gexpro pour un montant de 9,7 millions de dollars US (7,8 millions d'euros), ainsi que l'acquisition d'APPRO 5 en France pour un montant de 6,7 millions d'euros, Clearlight Electrical au Royaume-Uni pour un montant de 5,3 millions de livres (7,8 millions d'euros), Tri-Valley Electric Supply aux Etats-

Unis pour un montant de 1,5 million de dollars (1,2 million d'euros), Boutet en Belgique pour un montant de 6,8 millions d'euros et EIW en Australie pour un montant de 132,8 millions de dollars australien (84,8 millions d'euros). Les investissements financiers incluent également l'acquisition d'actions de la filiale Rexel Distribution dans le cadre de contrats de liquidité sur des plans d'options de souscription d'actions de 2002 et 2003 pour un montant de 3,9 millions d'euros. Aux deuxième et troisième trimestres 2007, Rexel a procédé à la cession des activités de la société Kontakt Systeme pour un montant net de 4,9 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2006, les investissements financiers comprenaient les acquisitions de Elektro-Material A.G. pour un montant de 297,8 millions de francs suisses (191,4 millions d'euros), Elettro Bergamo S.r.l. pour un montant de 9,4 millions d'euros, Capitol Light and Supply pour un montant de 167,4 millions de dollars US (131,6 millions d'euros), Gexpro pour un montant de 605,6 millions de dollars US (474,3 millions d'euros), DH Supply pour un montant de 35,4 millions de dollars US (28,4 millions d'euros) et V-Center en Pologne pour 2,7 millions d'euros.

Variation des placements à long terme

La variation des placements à long terme a représenté un emploi net de 51,7 millions d'euros au cours de l'exercice 2007 contre une ressource nette de 19,3 millions d'euros en 2006. L'emploi net constaté en 2007 correspond principalement à l'acquisition de titres Hagemeyer représentant 1,8 % du capital pour un montant total de 56,6 millions d'euros (y compris frais de transaction). La ressource nette en 2006 correspondait principalement à l'encaissement d'un prêt participatif d'un montant de 18,4 millions d'euros consenti dans le cadre de la cession de Gardiner en 2003, activité du Groupe spécialisée dans la sécurité.

2.1.3 / Trésorerie nette provenant des activités de financement

La trésorerie nette provenant des activités de financement comprend les remboursements de la dette financière, l'émission d'actions et le paiement de dividendes.

Au cours de l'exercice 2007, les activités de financement se sont traduites par des remboursements nets pour un montant de 200,9 millions d'euros, contre des ressources de trésorerie d'un montant de 701,7 millions d'euros en 2006. Les fonds levés lors de l'introduction en bourse, intervenue au deuxième trimestre 2007, se sont élevés à 1.005,0 millions d'euros nets des coûts d'introduction. Par ailleurs, Rexel a conclu un nouveau contrat de Crédit Senior en 2007 lui permettant, avec les fonds levés lors de l'introduction, de rembourser intégralement le contrat de Crédit Senior 2005 et les Obligations Senior Subordonnées. L'ensemble de ces opérations, après un remboursement complémentaire du troisième trimestre, représente un remboursement net de 1.212,9 millions d'euros. Les paiements relatifs aux opérations de crédit-bail se sont élevés à 26,9 millions d'euros. Enfin, divers autres mouvements se sont traduits par des entrées nettes d'un montant de 33,9 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2006, les activités de financement s'étaient traduites par des entrées de liquidités pour un montant net de 701,7 millions d'euros, incluant une augmentation nette des programmes de cession de créances commerciales pour un montant de 315,0 millions d'euros. D'autre part, avaient été effectués dans le cadre du contrat de Crédit Senior 2005 un tirage d'un montant de 456,8 millions d'euros sur la ligne B3A pour financer l'acquisition de Gexpro et un tirage d'un montant de 168,4 millions d'euros sur la ligne D pour financer les acquisitions de Capitol Light and Supply, DH Supply et Elettro Bergamo. Les remboursements liés aux crédits-bails s'étaient élevés à 27,0 millions d'euros. Les autres opérations de l'exercice s'étaient traduites par des ressources complémentaires nettes pour un montant de 211,5 millions d'euros.

2.2 | Sources de financement du Groupe

Au-delà de l'utilisation de ses capitaux propres, le Groupe se finance principalement au moyen de lignes de crédit multilatérales, d'emprunts obligataires et de cessions de créances commerciales. Au 31 décembre 2007, l'endettement net consolidé de Rexel s'établissait à 1.606,6 millions d'euros et se décomposait comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2007			31 décembre 2006		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Emprunt auprès des actionnaires	-	-	-	496,9	543,0	1.039,9
Emprunts obligataires	-	54,8	54,8	17,5	652,8	670,3
Dette senior	-	960,6	960,6	45,3	1.559,1	1.604,4
Titrisation	-	1.012,1	1.012,1	-	1.007,5	1.007,5
Emprunt auprès des établissements de crédit	5,9	5,0	10,9	5,3	5,3	10,6
Concours bancaires et autres emprunts	45,1	-	45,1	34,0	-	34,0
Location financement	16,9	37,5	54,4	27,7	62,3	90,0
Moins coûts de transaction	-	(16,1)	(16,1)	-	(82,6)	(82,6)
Autres dettes financières et intérêts courus	67,9	2.053,9	2.121,8	129,8	3.204,4	3.334,2
Total des dettes financières et intérêts courus			2.121,8			4.374,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(515,2)			(473,1)
Endettement financier net ⁽¹⁾			1.606,6			3.901,0
Ratio d'endettement ⁽²⁾			50%			141%
Ratio Dette nette / EBITDA ⁽³⁾			2,3			4,1

⁽¹⁾ Y compris emprunts auprès des actionnaires.
⁽²⁾ Endettement financier net (hors emprunts auprès des actionnaires) / Capitaux propres consolidés (y compris emprunts auprès des actionnaires).
⁽³⁾ Endettement financier net (hors emprunts auprès des actionnaires) / EBITDA des 12 derniers mois, tel que définis dans les Contrats de crédit senior.

Les variations entre les deux périodes sont essentiellement liées aux opérations de restructuration du financement du Groupe suite à l'admission aux négociations des actions de Rexel sur le marché Eurolist d'Euronext (cf. la note 20 – « Endettement financier » des états financiers consolidés au 31 décembre 2007 du groupe Rexel).

II. Etats financiers consolidés

SOMMAIRE

Compte de résultat consolidé	25
Bilan consolidé	26
Tableau des flux de trésorerie	27
Etat des profits et pertes comptabilisés	28
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	29
Notes annexes aux états financiers consolidés	30
1. Informations générales	30
2. Faits marquants de l'exercice 2007	30
3. Principales méthodes comptables	32
4. Regroupements d'entreprises	44
5. Information sectorielle	47
6. Frais administratifs et commerciaux	48
7. Charges de personnel	48
8. Autres produits et charges	48
9. Charges financières nettes	51
10. Impôt sur les bénéfices	52
11. Actifs non courants	54
12. Actifs courants	57
13. Trésorerie et équivalent de trésorerie	59
14. Synthèse des actifs financiers	60
15. Capital social et prime d'émission	60
16. Paiements fondés sur des actions	64
17. Résultats par action	69
18. Provisions et autres passifs non courants	70
19. Avantages du personnel	71
20. Endettement financier	73
21. Risques de marché et Instruments financiers	78
22. Synthèse des passifs financiers	83
23. Litiges et passifs éventuels	83
24. Parties liées	86
25. Engagements contractuels	87
26. Evénements postérieurs au 31 décembre 2007	91
27. Sociétés consolidées	92

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2007	2006
Chiffre d'affaires	5	10 704,4	9 298,9
Coût des ventes		(8 088,8)	(6 953,3)
Marge brute		2 615,6	2 345,6
Frais administratifs et commerciaux	6	(1 967,2)	(1 772,0)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges		648,4	573,6
Autres produits	8	6,9	9,0
Autres charges	8	(84,8)	(58,9)
Résultat opérationnel		570,5	523,7
Produits financiers		43,0	31,8
Coût de l'endettement financier		(172,3)	(254,4)
Charges financières liées au refinancement	2.1	(165,9)	-
Autres charges financières		(24,0)	(29,4)
<i>Charges financières (nettes)</i>	9	(319,2)	(252,0)
Résultat net avant impôt		251,3	271,7
Charge d'impôt sur le résultat	10	(107,8)	(82,8)
Résultat net		143,5	188,9
Dont :			
Résultat net - Part du Groupe		143,0	188,9
Résultat net - Part des minoritaires		0,5	-
Résultat net par action :			
Résultat de base par action (en euros)	17	0,65	1,50
Résultat dilué par action (en euros)	17	0,64	1,48

Bilan consolidé

(en millions d'euros)	Note	Au 31 décembre	
		2007	2006 ⁽¹⁾
Actif			
Goodwill	11.1	2 608,3	2 562,5
Immobilisations incorporelles	11.1	686,0	696,9
Immobilisations corporelles	11.2	272,1	268,5
Actifs financiers non courants	11.3	76,8	39,3
Actifs d'impôts différés	10	127,4	127,3
Total des actifs non courants		3 770,6	3 694,5
Stocks	12.1	1 143,2	1 117,0
Créances clients	12.2	2 018,5	2 026,9
Créances d'impôt courant		1,4	54,6
Autres actifs	12.3	422,6	437,0
Actifs destinés à être cédés	12.4	-	50,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	515,2	473,1
Total des actifs courants		4 100,9	4 159,3
Total des actifs		7 871,5	7 853,8
Capitaux propres			
Capital social	15	1 280,0	630,5
Prime d'émission	15	1 409,9	1,6
Réserves		531,4	350,9
Total des capitaux propres part du groupe		3 221,3	983,0
Intérêts minoritaires		6,0	5,6
Total des capitaux propres		3 227,3	988,6
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des actionnaires (part à long terme)	20	-	543,0
Autres dettes financières (part à long terme)	20	1 999,1	3 204,4
Avantages du personnel	19	125,6	133,7
Passifs d'impôts différés	10	161,5	173,5
Provisions et autres passifs non courants	18	52,8	58,0
Total des passifs non courants		2 339,0	4 112,6
Emprunts et dettes auprès des actionnaires (part à court terme)	20	-	496,9
Autres dettes financières (part à court terme)	20	118,1	109,5
Intérêts courus	20	4,6	20,3
Dettes fournisseurs		1 659,3	1 616,1
Dettes d'impôt courant		24,0	25,8
Autres dettes		499,2	481,6
Passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés	12.4	-	2,4
Total des passifs courants		2 305,2	2 752,6
Total des passifs		4 644,2	6 865,2
Total des passifs et des capitaux propres		7 871,5	7 853,8

⁽¹⁾ Conformément à la norme IFRS 3, certaines estimations préliminaires dans l'affectation du prix d'acquisition de Gexpro ont fait l'objet d'une révision dans les 12 mois qui suivent l'acquisition (voir note 4.1.1)

Tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2007	2006
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat opérationnel		570,5	523,7
Amortissements et dépréciation d'actifs		85,2	108,9
Avantages au personnel		(6,4)	(4,1)
Variation des autres provisions		(5,0)	(0,9)
Autres éléments opérationnels sans effet sur la trésorerie		59,7	3,5
Intérêts payés		(217,7)	(196,6)
Impôt payé		(41,8)	(127,8)
<i>Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement</i>		<i>444,5</i>	<i>306,7</i>
Variation des stocks		(50,5)	(33,3)
Variation des créances clients		(11,2)	(221,8)
Variation des dettes fournisseurs		54,3	139,4
Variations des autres créances et autres dettes		(5,6)	17,8
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>		<i>(13,0)</i>	<i>(97,9)</i>
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		431,5	208,8
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(72,7)	(62,8)
Produits de cession d'immobilisations corporelles		52,1	17,4
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	4	(116,8)	(840,3)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	12.4	4,9	0,3
Variation des placements à long terme		(51,7)	19,3
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		(184,2)	(866,1)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Produits de l'émission d'actions		1 005,0	-
Rachat d'actions propres	15.1	(8,3)	-
Variation nette des facilités de crédit et autres dettes financières	20	(1 212,9)	415,6
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	20	42,2	315,0
Remboursement des dettes résultant des contrats de location-financement	20	(26,9)	(27,0)
Remboursement d'emprunts auprès des actionnaires		-	(1,9)
Trésorerie nette provenant des activités de financement		(200,9)	701,7
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de		46,4	44,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		473,1	434,7
Effet de la variation des taux de change et autres éléments de réconciliation		(4,3)	(6,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		515,2	473,1

Etat des profits et pertes comptabilisés

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2007	2006
Résultat net	143,5	188,9
Ecarts de conversion	(24,2)	(63,8)
Couvertures de flux de trésorerie (net d'impôt)	(6,9)	13,0
Titres disponibles à la vente (net d'impôt)	(0,3)	-
<i>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>(31,4)</i>	<i>(50,8)</i>
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	112,1	138,1
Dont :		
Part du Groupe	111,7	138,5
Intérêts minoritaires	0,4	(0,4)

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital social	Prime d'émission	Résultats accumulés non distribués	Réserve de conversion	Juste valeur	Actions propres	Total attribuable au groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Au 1er janvier 2006	630,5	1,6	139,3	68,7	(0,7)	-	839,4	2,8	842,2
Ecart de conversion				(63,4)			(63,4)	(0,4)	(63,8)
Couvertures de flux de trésorerie					13,0		13,0		13,0
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(63,4)	13,0		(50,4)	(0,4)	(50,8)
Résultat net			188,9				188,9	-	188,9
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	188,9	(63,4)	13,0		138,5	(0,4)	138,1
Augmentation de capital							-		-
Paiements fondés sur des actions			5,1				5,1		5,1
Intérêts minoritaires des sociétés acquises ou cédées							-	3,2	3,2
Au 31 décembre 2006	630,5	1,6	333,3	5,3	12,3	-	983,0	5,6	988,6
Ecart de conversion				(24,1)			(24,1)	(0,1)	(24,2)
Couvertures de flux de trésorerie					(6,9)		(6,9)		(6,9)
Titres disponibles à la vente			(0,3)				(0,3)		(0,3)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(0,3)	(24,1)	(6,9)		(31,3)	(0,1)	(31,4)
Résultat net			143,0				143,0	0,5	143,5
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	142,7	(24,1)	(6,9)		111,7	0,4	112,1
Augmentation de capital	649,5	1 408,3	14,7				2 072,5		2 072,5
Paiements fondés sur des actions			62,4				62,4		62,4
Actions propres						(8,3)	(8,3)		(8,3)
Dividendes payés							-		-
Intérêts minoritaires des sociétés acquises ou cédées							-		-
Au 31 décembre 2007	1 280,0	1 409,9	553,1	(18,8)	5,4	(8,3)	3 221,3	6,0	3 227,3

Notes annexes

1. | INFORMATIONS GENERALES

Rexel (anciennement Ray Holding) a été créée le 16 décembre 2004. Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

L'activité du Groupe s'exerce dans le secteur de la distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles. Il s'adresse à une grande variété de clients et marchés dans le domaine de la construction, l'industrie et les services. L'offre de produits comprend les équipements d'installation électrique, les conduits et câbles, les produits d'éclairage, de sécurité et communication et de génie climatique, l'outillage, ainsi que les produits blancs et bruns. Le Groupe exerce principalement son activité en Europe, en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) et dans la zone Asie-Pacifique (principalement en Australie, Nouvelle Zélande et en Chine).

Les présents états financiers consolidés couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007. Ils ont été arrêtés par le Directoire le 11 février 2008.

2. | FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2007

2.1 | Introduction en bourse et restructuration de l'endettement

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, la société Rexel a été introduite en bourse. Les opérations suivantes ont fait l'objet d'une description dans les notes d'opération visées par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous les numéros 07-093 et 07-094 en date du 20 mars 2007.

- Introduction en bourse de Rexel

En avril 2007, les actions de Rexel ont été admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext, via une offre à prix ouvert en France et un placement global à des investisseurs internationaux d'actions nouvellement créées. Le prix de l'offre a été fixé à 16,5 euros par action représentant un produit d'émission d'un montant brut d'un milliard d'euros. Concomitamment, une offre réservée aux salariés a été réalisée pour un montant de 32,6 millions d'euros. Enfin, l'exercice de bons de souscription d'actions émis en 2005 dans le cadre d'un plan d'actionnariat au profit de certains salariés et mandataires sociaux du Groupe s'est traduit par une augmentation de capital de 15,2 millions d'euros (voir note 15).

Par ailleurs, Rexel a mis en place plusieurs plans d'attribution d'actions gratuites en faveur de certains salariés et dirigeants. Dans le cadre de ces plans, 5 022 190 actions gratuites ont été attribuées le 11 avril 2007 sous réserve du respect de conditions de présence et de performance (voir note 16).

- Restructuration de l'endettement

Concomitamment à ces opérations, la structure d'endettement du Groupe a été modifiée de la façon suivante :

- capitalisation du prêt d'actionnaires : le 4 avril 2007, l'assemblée générale des actionnaires de Rexel a approuvé l'incorporation au capital de la société du prêt d'actionnaires d'un montant de 1 052,9 millions d'euros, y compris les intérêts courus à cette date ;
- remboursement des Obligations Senior Subordonnées : ces obligations, d'un montant nominal de 600,0 millions d'euros, ont été remboursées en avril 2007 ;
- refinancement du Contrat de Crédit Senior 2005 pour un montant de 1,6 milliard d'euros et tirage à hauteur de 1,3 milliard d'euros sur le Contrat de Crédit 2007, conclu le 15 février 2007 et mis en œuvre le 17 avril 2007 à l'issue du règlement livraison des actions objet de l'offre (voir note 20.1.2).

2.1.1 | Effet sur les capitaux propres et l'endettement net du Groupe

L'effet de ces opérations de restructuration du capital, d'introduction en bourse et de refinancement sur les capitaux propres et la dette nette au 31 décembre 2007 est présenté dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Effet sur les capitaux propres	Effet sur l'endettement financier net
Augmentation de capital	1 000,0	(1 000,0)
Augmentation réservée aux salariés ⁽¹⁾	31,1	(32,6)
Exercice des bons de souscription	15,2	(15,2)
Coûts de l'introduction en bourse ⁽¹⁾	(28,0)	42,9
Capitalisation du prêt d'actionnaires	1 052,9	(1 052,9)
Prime de remboursement des obligations subordonnées ⁽¹⁾	(58,8)	89,6
Coûts de financement antérieurs ⁽¹⁾	(50,0)	76,3
Total Augmentation/ (Diminution)	1 962,4	(1 891,9)

⁽¹⁾ Effets nets d'impôt

Les coûts relatifs aux émissions d'actions (offre à prix ouvert, placement auprès d'investisseurs et offre aux salariés) s'élèvent à 42,9 millions d'euros avant impôt et ont été imputés sur la prime d'émission correspondante. Consécutivement à ces transactions, le capital social de Rexel s'établit à 1 280,0 millions d'euros divisé en 255 993 827 actions d'une valeur nominale de 5 euros.

2.1.2 | Effet sur le compte de résultat

Au 31 décembre 2007, l'effet sur le résultat net des opérations concomitantes à l'introduction en bourse de Rexel s'est traduit par une charge complémentaire après impôt de 168,7 millions d'euros qui comprend :

- la prime liée au remboursement anticipé des Obligations Senior Subordonnées pour un montant de 89,6 millions d'euros (58,8 millions d'euros après impôt) et l'amortissement accéléré des coûts de financement liés notamment aux Obligations Senior Subordonnées et au Contrat de Crédit Senior 2005 pour un montant de 76,3 millions d'euros (50,0 millions d'euros après impôt) comptabilisés en charges financières ;
- l'effet de l'offre réservée aux salariés et le plan d'attribution d'actions gratuites qui s'élèvent respectivement à 7,8 millions d'euros avant impôt (6,3 millions d'euros après impôt) et à 53,6 millions d'euros (sans effet d'impôt) comptabilisés dans la rubrique « Autres charges ». La charge totale au titre des plans d'attribution d'actions gratuites est évaluée à 74,4 millions d'euros, étalée sur la période d'acquisition des droits correspondants (voir note16).

2.2 | Lancement d'une offre sur Hagemeyer

Le 24 décembre 2007, Rexel a lancé une offre recommandée en vue d'acquérir les titres de Hagemeyer au prix de 4,85 € par action, valorisant ainsi le capital de Hagemeyer à 3,1 milliards d'euros.

La date de clôture de l'offre est fixée au 4 mars 2008. L'offre intégralement en numéraire sera financée, par un crédit syndiqué d'un montant global de 5,4 milliards d'euros conclu le 19 décembre 2007 (voir note25.2).

3. | PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

3.1 | Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2007 (désignés ci-après comme « les états financiers ») ont été établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) telles qu'approuvées par l'Union européenne.

3.2 | Préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les informations sur les principales hypothèses relatives aux estimations et les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables, dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est significatif, sont décrites dans les notes suivantes :

- regroupements des actifs (notes 3.5 et 4),
- dépréciation du *goodwill* et des actifs incorporels (notes 3.5 et 11.1),
- évaluation des obligations liées aux avantages du personnel (notes 3.13 et 19),
- provisions et passifs éventuels (notes 3.15, 18 et 23),
- valorisation des instruments financiers (notes 3.9.4 et 21),
- reconnaissance des impôts différés actifs (notes 3.19 et 10),
- évaluation des paiements fondés sur des actions (notes 3.14 et 16).

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2007 sont établis suivant les principes et méthodes comptables identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2006, les nouvelles normes et interprétations applicables en 2007 et détaillées ci-dessous n'ayant pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe.

3.2.1 | Nouvelles normes et interprétations applicables en 2007

La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et l'amendement de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers – Informations à fournir sur le capital » requièrent de fournir des informations relatives à l'importance des instruments financiers au regard de la situation et de la performance financières de l'entité, ainsi que des informations qualitatives et quantitatives sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée.

Par ailleurs, les interprétations suivantes étaient d'application obligatoire à partir de l'exercice 2007 :

- L'interprétation IFRIC 7 « Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 : information financière dans les économies hyperinflationnistes » précise les modalités d'application de IAS 29 quand une économie devient hyperinflationniste et, en particulier, la

réévaluation des éléments non monétaires et la comptabilisation de l'impôt différé qui en résulte.

- L'interprétation IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions » requiert d'appliquer IFRS 2 à toutes transactions dans le cadre desquelles des instruments de capitaux propres sont émis, alors que la contrepartie reçue se révèle être d'une valeur inférieure à la juste valeur dudit paiement fondé sur des actions. Dans la mesure où les instruments de capitaux propres sont uniquement émis en faveur des employés dans le cadre du plan d'actionnariat salarié, cette interprétation n'a pas d'impact sur la performance ou la situation financière du Groupe.
- L'interprétation IFRIC 9 « Réévaluation des dérivés incorporés » précise que l'analyse du contrat pour déterminer s'il existe un dérivé incorporé et s'il doit être comptabilisé selon IAS 39 doit être effectuée lorsque l'entité devient pour la première fois partie prenante au contrat ou en cas de changement contractuel modifiant de manière significative les flux de trésorerie de ce contrat.
- L'interprétation IFRIC 10 « Informations financières et dépréciation » interdit la reprise d'une perte de valeur comptabilisée au titre d'une période intermédiaire précédente et portant sur un *goodwill*, un investissement dans un instrument de capitaux propres ou un actif financier comptabilisé au coût. IFRIC 10 s'applique de manière prospective à compter de la date de première application de la norme IAS 36 (concernant la dépréciation du *goodwill*) et de celle de la norme IAS 39 (relative aux dépréciations d'investissements dans des instruments de capitaux propres ou d'actifs financiers évalués au coût), en l'occurrence le 1^{er} janvier 2004.

Ces interprétations n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2007.

3.2.2 | Nouvelle norme et interprétation d'application ultérieure approuvée par l'Union européenne

L'interprétation IFRIC 11 « IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe » précise les modalités d'évaluation et de comptabilisation des instruments de capitaux propres de la société mère octroyés aux membres du personnel d'une filiale.

Cette interprétation est d'application obligatoire dans les états financiers relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2007. Cette interprétation ne devrait pas avoir d'effet sur les comptes du Groupe lors de son application.

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle » et adopte une approche fondée sur l'information dont dispose la direction pour identifier et évaluer les résultats des segments opérationnels. Cette norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2009. Le groupe a choisi de ne pas appliquer cette norme par anticipation.

3.3 | Principes de consolidation

Filiales et entreprises associées

Les filiales (y compris les entités *ad hoc*) sont des entités contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financière et opérationnelle de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote exerçables, actuels ou potentiels, sont pris en considération.

Les entreprises, dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Transactions intra-groupe

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés distinctement dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère.

3.4 | Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations incluses dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évaluées en utilisant la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité opère (monnaie fonctionnelle).

La monnaie fonctionnelle de Rexel et la monnaie de présentation des états financiers du Groupe sont l'euro.

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant du règlement des transactions en monnaie étrangère et de la conversion au cours de clôture des actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère sont comptabilisés en produits ou en charges sauf lorsque la comptabilité de couverture est appliquée (voir note 3.9.5). Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le *goodwill* et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours approchant les cours de change aux dates de transactions. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en réserve de conversion. Ils sont repris lors de la sortie de l'activité à l'étranger et sont intégrés au résultat de cession.

Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

La part du produit ou de la perte sur un instrument de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger qui est considérée comme une couverture efficace, est comptabilisée directement en capitaux propres. La part inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont reconnus dans le compte de résultat lorsque l'activité à l'étranger est cédée.

3.5 | Immobilisations incorporelles

Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le prix d'acquisition est alloué aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, sur la base de leur juste valeur estimée à la date d'acquisition. L'excédent entre le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en *goodwill*. L'estimation de la juste valeur de l'actif net acquis fait l'objet d'une révision si des informations complémentaires sont portées à la connaissance du Groupe dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

Le *goodwill* est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Le *goodwill* est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous

les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur (les modalités des tests de perte de valeur sont présentées dans la note 3.7).

Si le *goodwill* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le *goodwill* lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le *goodwill* ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur (voir note 3.7).

Les actifs incorporels identifiables acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés dans le cadre de l'affectation du coût de regroupement et évalués à la juste valeur. Les actifs incorporels sont considérés comme identifiables s'ils résultent de droits contractuels ou légaux ou s'ils sont séparables.

Les partenariats stratégiques, acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, résultent de droits contractuels. Ils sont évalués sur la base d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Les réseaux de distribution sont considérés comme des actifs séparables dans la mesure où ils pourraient être franchisés. Ils correspondent à la valeur apportée aux agences par leur appartenance à un réseau, notamment à travers les enseignes et les catalogues. Ils sont évalués en utilisant un taux de redevance applicable à des contrats de franchise et en tenant compte de leur rentabilité. Le taux de redevance est compris dans une fourchette de 0,4% à 0,8% des ventes, selon les pays.

Les partenariats stratégiques et les réseaux de distribution ont une durée de vie indéfinie s'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce qu'ils génèrent des entrées nettes de trésorerie pour le Groupe. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an et chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Les logiciels informatiques acquis dans le cadre de l'activité courante sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Les logiciels développés par le Groupe, améliorant la productivité, sont immobilisés.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel sauf si cette durée d'utilité est indéfinie. Le *goodwill* et les actifs incorporels dont la durée d'utilité est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation systématique au moins à chaque date de clôture. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée est réexaminée annuellement afin de déterminer si l'appréciation d'une durée d'utilité indéterminée pour cet actif continue d'être justifiée. Dans le cas contraire, le changement d'appréciation de la nature de la durée d'utilité, d'indéterminée à finie, est comptabilisé de manière prospective. Les autres actifs incorporels sont amortis à partir de la date à laquelle ils sont prêts à être mis en service. Les durées d'utilité estimées pour les frais de développement de logiciels activés sont comprises entre 5 et 10 ans.

3.6 | Immobilisations corporelles

Actifs en pleine propriété

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur (voir note 3.7).

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Pour les immobilisations en cours, le Groupe a choisi de ne pas capitaliser les coûts des emprunts contractés au cours de la période de développement.

Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les autres contrats de locations sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement sont comptabilisés pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat, diminuée du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur (voir note 3.7). Les paiements minimaux de location sont répartis entre la charge financière et la réduction de la dette restant due. La charge financière est allouée pour chaque période durant la durée de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette. Les gains de cession résultant des opérations de cession-bail d'immobilisations corporelles sont reconnus intégralement lors de la vente lorsque le contrat de location est un contrat de location simple et que la transaction est réalisée à la juste valeur. Ils sont étalés en linéaire sur la durée de location dans le cas d'un contrat de location-financement.

Les actifs détenus dans le cadre de locations-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, de la même manière que les immobilisations en propre ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

Les paiements réalisés dans le cadre de locations simples sont reconnus dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les primes et avantages reçus lors de l'entrée dans la location sont reconnus en résultat de manière linéaire comme faisant intégralement partie de la charge de location.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Bâtiments administratifs et commerciaux	20 à 35 ans
Agencements et aménagements, installations générales	5 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 8 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

3.7 | Dépréciation

La valeur comptable des actifs du Groupe, autres que les stocks (voir note 3.8), les créances clients et autres créances (voir note 3.9.3), et les actifs d'impôt différé (voir note 3.19), est examinée à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée (voir ci-dessous).

La valeur recouvrable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des actifs incorporels qui ne sont pas encore mis en service est estimée annuellement et dès qu'il apparaît un indice de perte de valeur.

Le *goodwill* est soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue, et dans tous les cas au moins une fois par an. De telles circonstances incluent des changements significatifs, défavorables et présentant un caractère durable de l'environnement économique ou des hypothèses et objectifs mis en avant lors de l'acquisition.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat (dans la rubrique « Autres charges »).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à cette unité génératrice de trésorerie (ou ce groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (ou du groupe d'unités) au *pro rata* de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des placements détenus par le Groupe jusqu'à leur échéance et des créances comptabilisées à leur coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés

au taux d'intérêt effectif initial des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale) lorsque l'effet est significatif.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux avant impôt, qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de flux de trésorerie largement indépendants, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Le Groupe réalise des tests de dépréciation du *goodwill* au niveau du pays, qui représente le plus petit niveau dans l'entité auquel les opérations sont gérées par le management, afin d'apprécier le retour sur investissement.

Reprise de la perte de valeur

Une perte de valeur, constatée sur des prêts et créances ou des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés à leur coût amorti, est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Les pertes de valeur comptabilisées au titre du *goodwill* sont irréversibles.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

3.8 | Stocks

Les stocks comprennent essentiellement des marchandises. Ils sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé par référence à la méthode du Premier Entré, Premier Sorti, en incluant les coûts de transport, remises et ristournes fournisseurs déduites. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé à la date de clôture, diminué des coûts estimés pour réaliser la vente, en tenant compte de leur obsolescence technique ou commerciale, et des risques liés à leur faible rotation.

3.9 | Actifs financiers

3.9.1 | Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants incluent principalement les investissements dans les sociétés non consolidées et les autres participations, les dépôts de garantie effectués dans le cadre de l'activité, ainsi que les prêts.

Les participations dans les sociétés non consolidées et les autres participations sont classées en tant qu'actifs disponibles à la vente et sont évaluées à la juste valeur. Lorsque la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les investissements sont présentés à leur coût diminué d'une dépréciation si nécessaire. Les variations de juste valeur sont constatées en capitaux propres et transférées en résultat si les actifs concernés sont cédés ou si leur dépréciation devient définitive.

3.9.2 | Actifs financiers détenus à des fins de transactions

Les instruments financiers détenus à des fins de transactions comprennent principalement des valeurs mobilières de placement et sont évalués à la juste valeur, avec les gains et les pertes correspondants reconnus en résultat.

La juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transactions est le prix de marché vendeur à la date du bilan et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

3.9.3 | Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (voir note 3.12), diminué du montant des pertes de valeur.

Des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat au titre des montants estimés irrécouvrables, lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif a perdu de sa valeur. Les facteurs pris en compte

pour identifier ces pertes de valeur potentielles sont principalement les difficultés financières avérées d'un débiteur ou les retards de paiement à partir de 30 jours.

3.9.4 | Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés qui répondent aux critères de la comptabilité de couverture selon IAS 39 sont classés en instruments de couverture. Les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture, bien que mis en place dans une perspective de gestion des risques (les procédures du Groupe n'autorisent pas les transactions spéculatives), sont comptabilisés comme des instruments détenus à des fins de transaction.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat. Cependant, lorsque les instruments dérivés répondent aux critères de la comptabilité de couverture, la comptabilisation du profit ou de la perte en résultant est effectuée en fonction de la nature de l'élément couvert (voir la méthode comptable décrite en note 3.9.5). Ils sont inscrits à l'actif ou au passif en fonction de leur juste valeur.

Risque de change et risque de taux

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour se prémunir contre les risques de variations des cours de change et des taux d'intérêt. L'utilisation des instruments financiers dérivés dans un but spéculatif n'est pas autorisée par les procédures mises en place par le Groupe. Cependant, les instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés de couverture sont comptabilisés comme instruments détenus à des fins de transaction.

Risque sur les matières premières

Le Groupe a recours à des dérivés sur matières premières, notamment des options de vente pour couvrir économiquement et partiellement son exposition aux fluctuations de prix de certaines matières premières. De telles transactions sont réalisées en particulier sur le cuivre dans la mesure où le prix du cuivre représente une part importante du prix des câbles distribués par le Groupe.

Lorsque ces dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie, ils sont comptabilisés comme des instruments détenus à des fins de transaction et le gain ou la perte résultant de l'évaluation à la juste valeur des dérivés est inclus dans les « Autres charges financières » au compte de résultat.

Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs (tels que les dérivés et les placements échangés sur des marchés publics) est basée sur le prix de marché coté à la date de clôture. Le prix de marché coté utilisé pour les actifs financiers détenus par le Groupe est le prix vendeur ; le prix de marché coté approprié pour les dettes financières est le prix acheteur.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas échangés sur des marchés actifs (par exemple les dérivés de gré à gré) est déterminée grâce à des techniques d'évaluation. Le Groupe utilise différentes méthodes et a recours à des hypothèses fondées sur les conditions de marché existantes à chaque date de clôture. Les prix de marché cotés ou les cotations de vendeurs pour des instruments similaires sont utilisés pour la dette à long terme. D'autres techniques, telles que les flux de trésorerie actualisés, sont utilisées pour déterminer la juste valeur des autres instruments financiers. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée d'après la juste valeur des flux de trésorerie futurs estimés. La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée en utilisant les taux de change à terme à la date de clôture.

3.9.5 | Comptabilité de couverture

Couverture de flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction future hautement probable, la part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Si la transaction future conduit ultérieurement à comptabiliser un actif non financier ou un passif non financier, le profit ou la perte cumulé correspondant est sorti des capitaux propres et inclus dans le coût initial ou dans toute autre valeur comptable de l'actif ou du passif non financier. Si la transaction future conduit ultérieurement à comptabiliser un actif ou un passif financier, les profits et pertes associés qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres sont repris dans le résultat

de la, ou des, période(s) au cours desquelles l'actif ou le passif affecte le résultat (par exemple, lorsque le produit ou la charge d'intérêt est comptabilisé).

Pour les couvertures de flux de trésorerie autres que celles visées par les deux dispositions précédentes, les profits ou pertes associés cumulés sont sortis des capitaux propres et inclus dans le résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction future couverte affecte le résultat. La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat.

Lorsque l'instrument de couverture arrive à échéance, est vendu, résilié ou exercé, ou lorsque le Groupe révoque la désignation de la relation de couverture, mais s'attend toujours à ce que la transaction couverte prévue soit réalisée, le profit ou la perte cumulé à cette date est maintenu en capitaux propres et est comptabilisé conformément à la méthode précédemment décrite lorsque la transaction se produit. Lorsque le Groupe ne s'attend plus à ce que la transaction couverte soit réalisée, le profit ou la perte cumulé latent qui avait été comptabilisé en capitaux propres est comptabilisé immédiatement en résultat.

Couverture de juste valeur

La comptabilité de couverture de juste valeur est utilisée lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné en tant que couverture des variations de juste valeur d'un actif ou d'une dette figurant au bilan (ou d'un engagement ferme), dont la dette financière à taux fixe, comme par exemple les obligations indexées et les autres emprunts à taux fixe.

Les instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les éléments couverts sont réévalués à leur juste valeur pour la part du risque couvert. Les ajustements de la valeur nette comptable de l'élément couvert correspondant sont comptabilisés en résultat.

Couverture d'un élément monétaire en devise étrangère

Lorsqu'un instrument financier dérivé est utilisé pour couvrir économiquement une exposition au risque de change sur un actif ou passif monétaire comptabilisé, la comptabilité de couverture n'est pas appliquée et les profits ou pertes sur l'instrument de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat (« couverture naturelle »).

3.9.6 | Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les dépôts à vue, ainsi que les placements très liquides dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif et avec une échéance à court terme.

3.10 | Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs et groupes d'actifs et passifs non courants sont classés comme « détenus en vue de la vente » si leur valeur comptable est recouvrable au travers d'une transaction de vente plutôt qu'au travers de leur utilisation. Le Groupe considère que cette condition est remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs) est disponible pour une vente immédiate en l'état. Le Groupe doit être engagé à vendre et la vente doit être hautement probable dans l'année qui suit la date de classification. L'évaluation des actifs (ou d'un groupe d'actifs et passifs destiné à être cédé) est mise à jour immédiatement avant la classification en « détenus en vue de la vente » en fonction des différentes normes IFRS qui leur sont applicables. Puis, lorsqu'ils sont classés dans les rubriques « Actifs destinés à être cédés » et « Passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés », les actifs non courants et les groupes d'actifs et passifs sont évalués au plus faible de la valeur nette comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de cession.

3.11 | Capital

Rachat d'instruments de capitaux propres

Lors du rachat par la Société de ses instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres. Les actions rachetées, lorsqu'elles ne sont pas annulées, sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

3.12 | Dettes financières

Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont reconnus initialement à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après la reconnaissance initiale, les emprunts portant intérêt sont évalués à leur coût amorti selon lequel toute différence entre la valeur nominale (nette des coûts de transactions) et la valeur de remboursement est reconnue en résultat sur la durée de l'emprunt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Taux d'intérêt effectif

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'actualiser exactement les flux de trésorerie futurs jusqu'à leur échéance, de façon à obtenir la valeur nette de la dette à la date de reconnaissance initiale. Pour calculer le taux d'intérêt effectif d'une dette financière, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des échéances de remboursement contractuelles.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement attribuables à la mise en place d'une ligne de crédit. Les coûts de transaction incluent les honoraires et les commissions payés aux agents et aux conseils, ainsi que les taxes encaissées par les autorités de marché, les commissions de bourse et les droits d'enregistrement. Les coûts de transaction n'incluent ni les primes d'émission, ni l'allocation des frais administratifs internes et les frais de siège.

Concernant les dettes financières évaluées à leur coût amorti, les coûts de transaction sont inclus dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et, ainsi, sont amortis en résultat sur la durée de l'instrument.

Dettes financières nettes

Les dettes financières nettes incluent les emprunts portant intérêt et les intérêts à payer, nets de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

3.13 | Avantages du personnel

Il existe différents régimes de retraite au sein des sociétés du Groupe. Certains de ces régimes sont financés auprès de sociétés d'assurance ou de fonds, selon la réglementation locale applicable.

Les engagements de retraites et avantages assimilés couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite, les compléments de retraite, ainsi que la couverture de certains frais médicaux pour les retraités ;
- les autres avantages à long terme (pendant la période d'activité) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes à cotisations définies qui ne sont pas porteurs d'engagement futur lorsque l'obligation juridique ou implicite de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues ;
- les régimes à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations.

L'obligation nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraite, est calculée séparément pour chaque plan, en estimant le montant des avantages futurs auxquels les employés ont droit au titre des services rendus dans la période en

cours et dans les périodes passées. Ce montant est actualisé afin de calculer sa valeur actuelle, et la juste valeur des actifs dédiés est déduite de ce montant. Le taux d'actualisation est le taux de rendement à la clôture des obligations de première catégorie, présentant une échéance similaire aux engagements du Groupe. Le calcul est réalisé périodiquement par un actuaire indépendant à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées.

Le passif enregistré au bilan au titre des régimes à prestations définies représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des plans à prestations définies à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs dédiés, ajustée des gains et pertes actuariels et des coûts de services passés non reconnus.

Lorsque les droits des employés augmentent (ou sont réduits) par suite d'une modification de régime, la part de l'augmentation (ou de la diminution) liée aux services passés rendus par les employés est reconnue en charge (produit) de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle des plans. Lorsque les droits sont acquis immédiatement, la charge (le produit) est reconnu(e) immédiatement au compte de résultat.

Le Groupe utilise la méthode du corridor pour reconnaître les gains et pertes actuariels résultant des variations des hypothèses actuarielles. Selon cette méthode, lorsque le cumul des gains et pertes actuariels non reconnus excède 10% de la juste valeur de l'obligation au titre des régimes à prestations définies ou de la juste valeur des actifs des plans si elle est plus élevée, l'excédent est reconnu en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des employés concernés par ce régime. Sinon, le gain ou la perte actuariel n'est pas comptabilisé.

Lorsque la valeur des actifs du plan excède le montant des engagements du Groupe, l'actif reconnu est limité au total net des pertes actuarielles et du coût des services passés non reconnus et à la valeur actualisée des remboursements futurs du régime actuellement disponibles ou des réductions futures dans les cotisations à ce régime.

Le coût des services au titre de la période et des périodes passées est présenté au compte de résultat en charges de personnel.

Les charges et produits liés à l'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et au rendement des actifs du plan sont présentés en charges et produits financiers.

Autres avantages à long terme

Les avantages à long terme comprennent essentiellement les médailles du travail et les congés sabbatiques. L'obligation nette du Groupe au titre des avantages long terme autres que les avantages postérieurs à l'emploi, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ce montant est actualisé au taux fondé sur des obligations de première catégorie dont les dates d'échéances sont proches de celles des engagements du Groupe, prévalant à la date de clôture.

Les écarts actuariels sont reconnus immédiatement en résultat.

3.14 | Paiements fondés sur des actions

Les programmes d'attribution d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites permettent aux membres du personnel du Groupe d'acquérir des actions d'entités du Groupe. La juste valeur des instruments attribués est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des autres réserves (lorsque le plan est qualifié de transaction réglée en instruments de capitaux propres) sur la période durant laquelle le personnel acquiert les droits. La charge est déterminée en tenant compte d'une estimation du nombre d'instruments acquis en fonction des conditions d'attribution.

La juste valeur est évaluée à la date d'attribution en utilisant un modèle Black & Scholes ou un modèle binomial en fonction des caractéristiques des plans.

Les sommes perçues, nettes des coûts directement attribuables, sont reconnues en augmentation du capital social (pour la valeur nominale) et des primes d'émission à la date d'exercice des instruments.

3.15 | Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'elle peut être estimée de façon fiable et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Provisions pour restructuration

Une restructuration est un programme planifié et contrôlé par la Direction, qui modifie de façon significative soit le champ d'activité de l'entité, soit la manière dont cette activité est gérée.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées. Certaines dépenses de restructuration sont comptabilisées en autres charges. Les coûts de restructuration comprennent principalement les charges de personnel (indemnités pour rupture de contrat de travail, préretraite, préavis non effectués), les fermetures d'établissements, et les indemnités de rupture de contrats non résiliables.

Provisions pour contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

Provisions pour litiges et contentieux

Les provisions pour litiges et contentieux comprennent les coûts estimés au titre des risques, litiges, contentieux et réclamations de la part de tiers, ainsi que l'effet probable des garanties données par le Groupe dans le cadre de cessions d'immobilisations ou de filiales.

Ces provisions incluent également les charges relatives aux contentieux de nature sociale et fiscale. Le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne fait pas l'objet d'une provision s'il est estimé que les points notifiés ne sont pas fondés ou s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien-fondé de la position du Groupe dans le contentieux en cours l'opposant à l'Administration Fiscale.

La part des redressements non contestés est enregistrée en dettes dès que le montant est connu.

3.16 | Chiffre d'affaires

Les produits résultant des ventes de biens sont présentés en chiffre d'affaires dans le compte de résultat. Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, ce qui est généralement le cas lorsque la livraison a eu lieu.

Les produits sont comptabilisés après déduction des rabais, remises et ristournes accordés aux clients.

Le Groupe est amené à réaliser des ventes directes (par opposition à des ventes sur stocks) pour lesquelles le produit est expédié directement du fournisseur au client, sans transfert physique dans l'entrepôt du Groupe. Le Groupe intervient en tant qu'opérateur principal dans ces transactions et les reconnaît pour leur montant brut dans ses ventes.

3.17 | Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes sur les actions préférentielles remboursables, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes, les profits et

pertes de change et les produits et charges sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat (voir note 3.9.5).

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement du coupon. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.18 | Autres produits et autres charges

Les éléments opérationnels qui affectent de façon significative la performance courante, à l'exception des éléments financiers et de l'impôt, sont présentés sur des lignes séparées « Autres produits » et « Autres charges ». Les produits et charges résultant d'événements anormaux ou inhabituels sont inclus dans ces lignes. Ils comprennent les gains et pertes sur cessions d'actifs, les dépréciations significatives d'actifs, certaines charges de restructuration, les coûts de cessation d'activité et les autres éléments tels que les provisions pour litiges significatifs.

3.19 | Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : le *goodwill* non déductible fiscalement, les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dès lors qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible, ainsi que la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction, qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur les hypothèses retenues par le Groupe pour recouvrer la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il devient improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler les actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

L'impôt supplémentaire qui résulte de la distribution de dividendes est comptabilisé lorsque les dividendes à payer sont comptabilisés au passif.

Le calcul de l'impôt sur le résultat de l'exercice est expliqué dans la note 10.

3.20 | Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagé soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Le Groupe n'exerce ses activités que dans un seul secteur d'activité qui est la distribution de matériel électrique. De ce fait, le Groupe présente uniquement une information au titre des secteurs géographiques.

Les activités qui sont substantiellement similaires sont agrégées dans un seul secteur. Les facteurs pris en considération pour identifier de tels secteurs incluent la similarité des conditions économiques et politiques, la proximité des opérations et l'absence de risques particuliers associés aux activités dans les différentes zones où le Groupe est implanté. Des secteurs peuvent également être considérés comme similaires lorsqu'ils présentent une rentabilité financière à long terme semblable. De plus, les activités considérées comme non matérielles, non spécifiques, non affectables ou non stratégiques sont présentées dans la colonne « Autres marchés et activités ».

3.21 | Résultats par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires.

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable des porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les obligations convertibles et les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

4. | REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

4.1 | Suivi des acquisitions réalisées en 2006

4.1.1 | Acquisition de GE Supply

Conformément aux dispositions du contrat d'acquisition signé le 11 juillet 2006, le Groupe a conclu, le 6 mars 2007, une transaction portant sur un ajustement de prix relatif au besoin en fonds de roulement de GE Supply pour un montant de 9,7 millions de dollars US (7,1 millions d'euros), dont le règlement est intervenu le 8 mars 2007. L'enseigne commerciale a été renommée Gexpro au cours de la période close le 31 décembre 2007.

Le contrat d'acquisition de Gexpro incluait certains actifs localisés en Chine, en Malaisie et en Indonésie. Le transfert effectif de ces actifs est intervenu, après obtention des autorisations administratives, pour un montant de 2,9 millions de dollars US (2,3 millions d'euros), le 1^{er} janvier 2007 pour la Chine, le 6 mai pour la Malaisie et le 3 juin 2007 pour l'Indonésie. Ces actifs ont été consolidés à partir de leur date d'acquisition.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2007, l'estimation provisoire des impôts différés actifs a été ajustée en correction du *Goodwill* pour un montant de 11,7 millions de dollars US (8,5 millions d'euros). Cet ajustement a été enregistré rétroactivement à la date d'acquisition des actifs de Gexpro.

Ces transactions se sont traduites par une augmentation du *goodwill* de Gexpro d'un montant de 24,3 millions de dollars US (17,7 millions d'euros sur la base du taux de change moyen), qui s'élève en conséquence à 197,3 millions de dollars US au 31 décembre 2007 (134,0 millions d'euros) contre 173,0 millions de dollars US au 31 décembre 2006 (131,3 millions d'euros).

4.1.2 | Acquisition de V-Center

Le 2 novembre 2006, le Groupe a réalisé l'acquisition de V-Center, un distributeur de matériel électrique situé à Katowice (Pologne). Cette société a été consolidée à partir du 1^{er} janvier 2007. Le *goodwill* lié à cette acquisition s'élève à 3,7 millions d'euros au 31 décembre 2007.

4.2 | Acquisitions réalisées en 2007

4.2.1 Acquisition d'EIW

Le 31 octobre 2007, le Groupe a réalisé l'acquisition d'EIW Holdings, distributeur de matériel électrique en Australie occidentale et en Nouvelle Galles du Sud. EIW Holding compte 16 agences, dont 9 en Australie Occidentale et 7 en Nouvelle Galles du Sud. Le prix de la transaction s'élève à 132,8 millions de dollars australiens (84,8 millions d'euros) incluant les frais liés à l'acquisition pour 0,8 million de dollars australiens (0,5 million d'euros) et sur la base d'une valeur d'entreprise de 154,6 millions de dollars australiens. Le prix d'acquisition inclut un montant actualisé de 11,2 millions de dollars australiens payable en octobre 2009 en fonction d'un objectif de performance basé sur l'EBITDA des exercices 2007 et 2008. Le *goodwill* lié à cette acquisition, déterminé sur une base provisoire, s'élève à 113,2 millions de dollars australiens (72,3 millions d'euros) à la date de l'acquisition. Cette société a été consolidée à partir du 1^{er} novembre 2007.

4.2.2 | Autres acquisitions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, le Groupe a également réalisé les acquisitions suivantes qui n'ont pas eu d'effet significatif sur la situation financière du Groupe :

Acquisition de Network Connect Australia Pty (NCA)

Le 28 février 2007, le Groupe a acquis les actifs de Network Connect Australia Pty Ltd (NCA), société située en Australie et spécialisée dans la distribution de solutions de communication. Ces actifs ont été consolidés à partir du 1^{er} mars 2007. Le montant de la transaction s'est élevé à 3,6 millions de dollars australiens (2,3 millions d'euros), incluant les frais liés à l'acquisition pour 0,2 million de dollars australiens et un complément de prix de 0,4 million de dollars. Le *goodwill* lié à cette acquisition, déterminé sur une base provisoire, s'élève à 1,4 million d'euros au 31 décembre 2007.

Acquisition d'APPRO 5

Le 9 mars 2007, le Groupe a réalisé l'acquisition de la société APPRO 5, société exerçant une activité de distribution de matériel électrique en France, pour un montant de 7,1 millions d'euros. Cette société a été consolidée à partir de cette date. Le *goodwill* lié à cette acquisition, déterminé sur une base provisoire, s'élève à 5,2 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Acquisition de Huazhang Electrical Automation

Le 16 mars 2007, le Groupe a pris le contrôle, via une participation de 51%, dans la société Huazhang Electrical Automation Holding Co., Ltd, société établie à HongKong et exerçant une activité de distribution d'automatismes et de contrôles industriels à HongKong et dans l'ouest de la Chine. Cette société a été consolidée à partir de cette date. Le montant de la transaction s'est élevé à 36,4 millions de yuans (3,5 millions d'euros), incluant un complément de prix déterminé en fonction du résultat estimé de la société avant charges financières et impôt au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2007. Le Groupe aura la possibilité de porter sa participation à 70% en 2009 dans le cadre d'une option d'achat. Le prix d'achat sera calculé en fonction d'un multiple du résultat opérationnel à la date de levée de l'option. Le *goodwill* lié à cette acquisition, déterminé sur une base provisoire, s'élève à 2,9 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Acquisition de Clearlight Electrical Company Ltd

Le 29 juin 2007, le Groupe a acquis la société Power Industries Ltd, holding détenant les titres de Clearlight Electrical Company Ltd, société située au Royaume-Uni et spécialisée dans la distribution

de matériel électrique dans les régions de l'Essex et de Londres. Cette société a été consolidée à partir de cette date. Le montant de la transaction s'est élevé à 5,3 millions de livres sterling (7,8 millions d'euros) intégrant une reprise de dette de 0,6 million de livres sterling. Le *goodwill* lié à cette acquisition, déterminé sur une base provisoire, s'élève à 6,0 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Acquisition de Boutet SA

Le 1^{er} juillet 2007, le Groupe a acquis les actifs de la société Boutet SA, société leader de la distribution de matériel électrique dans l'est de la Belgique. Cette société a été consolidée à partir du 1^{er} juillet 2007. Le montant de la transaction s'est établi à 6,8 millions d'euros. Le *goodwill* lié à cette acquisition, déterminé sur une base provisoire, s'élève à 5,1 millions d'euros au 31 décembre 2007.

4.2.3 / Actifs et passifs acquis au cours de la période

Les actifs et passifs acquis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, évalués à leur juste valeur estimée à leur date d'entrée dans le Groupe sont détaillés ci-dessous et concernent l'affectation provisoire des prix d'acquisition de V-Center, des actifs de Gexpro en Asie, de NCA, d'APPRO 5, de Huazhang Electrical Automation, de Clearlight, de Boutet et de EIW.

(en millions d')	EIW AUD	EIW Euros	Autres Euros	Total Euros
Immobilisations incorporelles.....	16,0	10,2	0,0	10,3
Immobilisations corporelles.....	2,3	1,5	1,3	2,8
Autres immobilisations financières	0,2	0,1	0,0	0,1
Autres actifs non courants.....	0,8	0,5	0,3	0,9
Stocks.....	7,9	5,1	10,2	15,3
Créances clients.....	33,5	21,4	21,3	42,8
Autres créances.....	6,2	4,0	2,5	6,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	3,0	1,9	2,0	3,9
Emprunts et dettes financières.....	(16,5)	(10,5)	(4,1)	(14,6)
Dettes fournisseurs.....	(16,1)	(10,3)	(20,4)	(30,7)
Autres dettes.....	(17,8)	(11,4)	(4,4)	(15,8)
Actifs nets acquis hors goodwill acquis	19,5	12,5	9,0	21,5
Goodwill acquis.....	113,2	72,3	24,9	97,2
Coût d'acquisition	132,8	84,8	33,9	118,7
Trésorerie acquise.....	(3,0)	(1,9)	(3,1)	(5,0)
Dettes liées aux acquisitions	(11,5)	(7,4)	(2,0)	(9,3)
Acquisition V-Center en 2006.....	-	-	(4,2)	(4,2)
Trésorerie nette décaissée au titre des acquisitions de la période.....				
....	118,3	75,5	24,6	100,2

Au cours de l'exercice, l'effet des acquisitions sur la trésorerie du Groupe est le suivant :

(en millions d'euros)	
Trésorerie nette décaissée au titre des acquisitions de l'exercice	100,2
Ajustement de prix Gexpro.....	7,8
Compléments de prix.....	2,3
Autres	6,5
Trésorerie nette décaissée au cours de l'exercice.....	116,8

4.2.4 | Effet des acquisitions de l'exercice sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel

Si les acquisitions décrites ci avant étaient intervenues le 1^{er} janvier 2007, le chiffre d'affaires du Groupe et son résultat opérationnel avant autres charges et autres produits au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, auraient été les suivants :

(en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie - Pacifique	Autres marchés et activités	Consolidé
Chiffre d'affaires.....	5 060,4	4 806,1	883,9	59,2	10 809,6
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	375,2	235,6	56,1	(12,1)	654,8

5. | INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe exerce son activité dans le domaine de la distribution de matériel électrique qui constitue son unique secteur d'activité. L'information sectorielle est donc organisée en fonction des segments géographiques du Groupe qui constituent le premier niveau d'information sectorielle. Les segments géographiques présentés ont été déterminés par référence aux critères définis par la norme IAS 14.

Le Groupe a défini les secteurs géographiques comme étant les zones continentales dans lesquelles le Groupe opère. Les opérations dans chaque zone géographique présentent des caractéristiques similaires en terme de modèle économique. Les conditions économiques et de marché sont généralement comparables au sein d'un même continent. Le secteur « Autres marchés et activités » inclut principalement les sociétés holdings et les opérations en Amérique latine.

Le résultat sectoriel inclut les éléments directement attribuables au secteur, ainsi que ceux qui peuvent lui être alloués sur une base raisonnable.

Informations par secteur géographique pour les exercices clos le 31 décembre 2007 et 2006

(en millions d'euros)	Europe		Amérique du Nord		Asie - Pacifique		Autres marchés et activités		Consolidé	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Chiffre d'affaires.....	5 041,9	4 588,4	4 806,1	4 016,6	797,2	635,7	59,2	58,2	10 704,4	9 298,9
Résultat opérationnel avant amortissement, autres produits & charges	409,7	358,3	266,9	242,5	53,9	40,4	(5,1)	(4,1)	725,4	637,1
Amortissements.....	(35,0)	(34,4)	(31,3)	(15,6)	(3,7)	(3,4)	(7,0)	(10,1)	(77,0)	(63,5)
Résultat opérationnel avant autres produits & charges ...	374,7	323,9	235,6	226,9	50,2	37,0	(12,1)	(14,2)	648,4	573,6
Dépréciation du goodwill	(8,2)	(23,6)	-	-	-	-	-	-	(8,2)	(23,6)
Eléments du tableau de flux de trésorerie										
Dépenses d'investissement (nettes des cessions)	8,1	(25,7)	(22,9)	(18,4)	(3,3)	(3,8)	(2,5)	2,5	(20,6)	(45,4)
Eléments du bilan										
Goodwill	1 475,8	1 466,1	927,7	966,4	204,5	129,0	0,4	1,0	2 608,4	2 562,5
Actifs non courants (hors actifs d'impôts différés & goodwill)	649,7	645,4	256,4	273,1	56,4	50,3	72,4	35,9	1 034,9	1 004,7
Actifs courants (hors créances d'impôt courant)	2 097,8	2 095,1	1 153,9	1 261,9	269,9	211,2	62,7	63,4	3 584,3	3 631,6
Passifs courants (hors dettes d'impôt courant et endettement financier) ...	(1 325,0)	(1 291,1)	(598,9)	(638,3)	(168,3)	(122,9)	(66,3)	(47,8)	(2 158,5)	(2 100,1)

6. | FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2007	2006
Charges de personnel	1 181,5	1 062,3
Charges d'occupation des locaux	210,0	185,7
Autres charges externes	474,1	423,2
Amortissements	77,0	63,5
Créances irrécouvrables	24,6	37,3
Total frais administratifs et commerciaux	1 967,2	1 772,0

7. | CHARGES DE PERSONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2007	2006
Salaires et charges sociales	1 137,5	1 021,2
Charges de stock options	1,0	5,1
Charges de retraite - régimes à prestations définies	12,1	14,3
Autres avantages au personnel	30,9	21,7
Total charges de personnel	1 181,5	1 062,3

8. | AUTRES PRODUITS ET CHARGES

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2007	2006
Plus-values de cession	3,6	3,7
Autres produits	1,8	3,4
Reprises de provisions devenues sans objet	1,5	1,9
Total autres produits	6,9	9,0
Coûts de restructuration et d'intégration	(11,9)	(9,8)
Moins-values de cession	(0,9)	(23,8)
Coûts liés aux opérations concomitantes à l'introduction en bourse	(61,4)	
Dépréciation du <i>goodwill</i>	(8,2)	(23,6)
Autres dépenses	(2,4)	(1,7)
Total autres charges	(84,8)	(58,9)

8.1 | Autres produits

Plus-values de cession

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les plus-values de cession concernent essentiellement la vente d'immeubles à usage d'exploitation en France pour 2,8 millions d'euros et aux Etats-Unis pour 0,4 million d'euros.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les plus-values de cession concernaient essentiellement des actifs immobilisés en Suède, au Royaume-Uni, en France et en Belgique.

Autres produits

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les autres produits comprennent un gain de 1,3 million d'euros lié à la liquidation du régime de retraite de la société Kontakt Systeme en Suisse, résultant de la cession de ses activités (voir note 11).

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les autres produits comprenaient notamment (i) une indemnité reçue dans le cadre de la résolution d'un contentieux en Irlande pour un montant de 0,7 million d'euros et (ii) des gains, d'un montant de 2,2 millions d'euros, lié à la liquidation d'un régime de retraite au Royaume-Uni et au départ de salariés consécutif à la restructuration des activités en Suisse.

8.2 | Autres charges

Coûts de restructuration et d'intégration

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les coûts de restructuration et d'intégration s'élèvent à 11,9 millions d'euros et concernent principalement des plans de réorganisation aux Etats-Unis pour 4,1 millions d'euros, en Allemagne pour 1,8 million d'euros, et aux Pays-Bas pour 1,0 million d'euros, des coûts d'intégration de Gexpro pour 3,6 millions d'euros ainsi que des coûts liés à la cessation des activités de la société Kontakt Systeme pour 1,0 million d'euros (voir note 11).

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les coûts de restructuration concernaient principalement la France (processus de fusion des cinq sociétés régionales), l'Allemagne (fermeture d'un centre logistique), la Suisse (fusion des sociétés d'exploitation), les Etats-Unis (fermeture d'une entité) et les Pays-Bas (réorganisation logistique).

Moins-values de cession

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les moins-values de cession concernent principalement des immobilisations corporelles aux Etats-Unis pour 0,4 million d'euros.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les moins-values de cession concernaient des immeubles à usage d'exploitation en France et la dépréciation d'actifs informatiques traduisant l'abandon d'anciens logiciels et développements informatiques résultant de l'évolution de l'organisation en France et de la stratégie relative au réseau de distribution consécutivement aux acquisitions intervenues aux Etats-Unis en 2006.

Coûts liés aux opérations concomitantes à l'introduction en bourse

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les coûts liés aux opérations concomitantes à l'introduction en bourse de Rexel concernent l'offre réservée aux salariés et le plan d'attribution d'actions gratuites pour respectivement 7,8 millions d'euros et 53,6 millions d'euros (voir notes 2 et 16).

Dépréciation du goodwill

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, la dépréciation du *goodwill* s'élève à 8,2 millions d'euros et concerne les investissements en République Tchèque pour 4,2 millions d'euros, en raison d'un contexte économiquement local difficile, et en Suisse dans la société Kontakt Systeme pour 4,0 millions d'euros. Dans le cadre de la cession des activités connectique et télématique de Kontakt Systeme intervenues respectivement le 4 juin 2007 et le 24 août 2007, la valeur des actifs de cette société a été ramenée à sa valeur de marché, diminuée des coûts de cession, générant une dépréciation complémentaire de 4,0 millions d'euros (voir note 11 – « actifs destinés à être cédés »).

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, la dépréciation du *goodwill* s'élevait à 23,6 millions d'euros et concernait principalement les investissements en Hongrie pour un montant de 13 millions d'euros et dans la société suisse Kontakt Systeme pour un montant de 10 millions d'euros.

Autres dépenses

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les autres dépenses concernent essentiellement une charge de 1,0 million de livres sterling (1,5 million d'euros) relative à la conclusion d'une transaction consécutive à un litige commercial au Royaume-Uni (voir note 23 – « litiges »).

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les autres dépenses concernaient essentiellement les dépenses engagées dans le cadre du processus d'intégration de GE Supply.

9. | CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2007	2006
Rendement attendu des actifs de couverture des avantages du personnel	21,3	20,6
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.....	5,4	3,0
Produits d'intérêts sur les créances et prêts.....	3,2	3,5
Variation de juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	12,7	4,4
Autres produits financiers	0,4	0,3
Total des produits financiers	43,0	31,8
Charges d'intérêt sur la dette (comptabilisée au coût amorti)	(177,6)	(253,3)
- Intérêts sur emprunt auprès des actionnaires.....	(13,0)	(44,7)
- Intérêts sur dette senior.....	(76,5)	(89,9)
- Intérêts sur emprunts obligataires	(18,8)	(57,4)
- Intérêts sur titrisation	(53,8)	(38,0)
- Intérêts sur autres sources de financement	(4,5)	(5,3)
- Intérêts sur location-financement	(4,9)	(5,7)
- Amortissements des coûts de transaction	(6,1)	(12,3)
Reclassement en résultat des gains et pertes sur instruments dérivés précédemment différés en capitaux propres.....	10,6	(1,5)
Inefficacité des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	0,1	0,1
Variation de juste valeur des dérivés de change par résultat	1,1	0,1
Gain (perte) de change sur la dette financière.....	(6,5)	0,2
Coût de l'endettement financier	(172,3)	(254,4)
Amortissement exceptionnel des coûts de financement des Obligations Senior Subordonnées et du Contrat de Crédit Senior 2005	(76,3)	-
Prime liée au remboursement anticipé des Obligations Senior Subordonnées	(89,6)	-
Charges liées au refinancement	(165,9)	-
Charge d'actualisation sur engagements au titre des avantages du personnel	(21,8)	(20,6)
Variation de juste valeur des dérivés sur matières premières ...	(0,4)	(7,3)
Autres charges financières	(1,8)	(1,5)
Autres charges financières	(24,0)	(29,4)
Charges financières nettes	(319,2)	(252,0)
Eléments comptabilisés directement dans les capitaux propres		
Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de taux	(11,5)	19,8
Ecart de conversion.....	(24,2)	(63,8)

Les charges financières nettes ci-dessus intègrent les éléments suivants qui résultent d'actifs et de passifs qui ne sont pas enregistrés à la juste valeur par contrepartie du compte de résultat :

Produits d'intérêts sur les actifs financiers	8,6	6,5
Charges d'intérêts sur les passifs financiers	(177,6)	(253,3)

Gains et pertes de change sur dette financière

Les pertes de change sur dette financière comprennent des résultats de change pour un montant de 5,5 millions d'euros, dégagés lors du remboursement de financements accordés à des filiales aux Etats-Unis et en Suisse et qualifiés à l'origine de compléments d'investissements nets à l'étranger.

10. | IMPOT SUR LES BENEFICES

Au 1^{er} janvier 2006, Rexel et ses filiales françaises ont constitué un groupe d'intégration fiscale. Rexel utilise également les possibilités de consolidation fiscale dans les pays où de tels régimes existent.

10.1 Charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2007	2006
Impôt courant	(98,7)	(75,7)
Impôt différé	(9,1)	(7,1)
Charge d'impôt totale	(107,8)	(82,8)

10.2 Actifs et passifs d'impôts différés

La variation des impôts différés nets au bilan se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006
A l'ouverture de l'exercice	(46,2)	(51,5)
Résultat	(9,1)	(7,1)
Variations de périmètre	(5,3)	(6,4)
Ecart de conversion	1,9	2,5
Autres variations	24,6	16,3
A la clôture de l'exercice	(34,1)	(46,2)

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les autres variations comprennent essentiellement des actifs d'impôts différés relatifs (i) pour un montant de 14,7 millions d'euros aux coûts liés aux émissions d'actions qui ont été imputés sur la prime d'émission (voir note 2.1.1), (ii) pour un montant de 4,7 millions d'euros, à la juste valeur des instruments dérivés constatés directement en capitaux propres et (iii) pour un montant de 5,2 millions d'euros à des reports déficitaires antérieurs à l'acquisition de Rexel et dont le caractère recouvrable est devenu probable au cours de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés proviennent des postes suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2007	2006
Immobilisations incorporelles	(184,8)	(186,1)
Immobilisations corporelles.....	(7,8)	(10,7)
Actifs financiers.....	1,5	(1,1)
Créances clients.....	9,2	11,6
Stocks	2,5	7,4
Avantages du personnel	42,3	43,2
Provisions pour risques et charges.....	2,4	7,5
Coûts de transactions sur la dette.....	(5,0)	(17,1)
Autres variations.....	9,8	4,6
Déficits fiscaux	134,1	156,5
Impôts différés avant dépréciation	4,2	15,8
Dépréciation des actifs d'impôts différés	(38,3)	(62,0)
Actif (passif) d'impôts différés	(34,1)	(46,2)
dont actif d'impôts différés	127,4	127,3
dont passif d'impôts différés	(161,5)	(173,5)

La dépréciation de l'actif d'impôts différés, qui s'élève à 38,3 millions d'euros au 31 décembre 2007, (62 millions d'euros au 31 décembre 2006) résulte de l'analyse du caractère recouvrable de l'actif d'impôts différés de chaque entité fiscale.

10.3 Analyse du taux effectif d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006
Résultat avant impôt	251,3	271,7
Taux d'impôt légal en France	34,4%	34,4%
Impôt sur le résultat calculé sur la base du taux légal	(86,5)	(93,5)
Effet des différences de taux d'imposition à l'étranger.....	12,6	5,2
Effet des variations de taux d'impôt	(4,7)	-
Effet des déficits fiscaux utilisés et non reconnus	1,1	9,8
Charges non déductibles, revenus non imposables	(30,2)	(4,3)
Charge d'impôt de l'exercice	(107,7)	(82,8)
Taux d'impôt effectif	42,9%	30,5%

En 2007, la charge d'impôt comprend notamment l'effet des charges non déductibles relatives au plan d'attribution d'actions gratuites et à l'offre réservée aux salariés, pour un montant de 19,6 millions d'euros.

En 2006, la charge d'impôt intégrait l'effet des économies fiscales liées à l'utilisation des reports déficitaires nés postérieurement à l'acquisition de Rexel Distribution par Rexel Développement S.A.S (anciennement Ray Acquisition S.C.A.) et non reconnus au 31 décembre 2005.

11. | ACTIFS NON COURANTS

11.1 | Goodwill et immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Réseaux de distribution	Partenariats stratégiques	Logiciels et autres ⁽²⁾	Total immobilisations incorporelles	Goodwill ⁽¹⁾
Valeurs brutes au 1er janvier 2006	358,8	185,0	195,7	739,5	2 318,5
Variations de périmètre	101,8	-	6,0	107,8	398,8
Acquisitions ou augmentations	-	-	20,5	20,5	-
Cessions ou diminutions	-	-	(0,1)	(0,1)	(5,4)
Ecart de conversion	(17,2)	-	(4,7)	(21,9)	(97,2)
Autres variations	-	0,6	(0,5)	0,1	(28,2)
Valeurs brutes au 31 décembre 2006	443,4	185,6	216,9	845,9	2 586,5
Variations de périmètre	-	-	11,9	11,9	109,3
Acquisitions ou augmentations	-	-	21,1	21,1	-
Cessions ou diminutions	-	-	(12,0)	(12,0)	-
Ecart de conversion	(6,9)	-	(7,5)	(14,4)	(50,0)
Autres variations	(32,7)	-	30,1	(2,6)	(4,7)
Valeurs brutes au 31 décembre 2007	403,8	185,6	260,5	849,9	2 641,1
Amortissements et dépréciations au 1er janvier 2006	-	-	(107,1)	(107,1)	-
Dotations aux amortissements	-	-	(23,0)	(23,0)	-
Dépréciations	-	-	(21,8)	(21,8)	(23,6)
Diminutions des amortissements	-	-	0,2	0,2	-
Ecart de conversion	-	-	2,7	2,7	(0,4)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2006	-	-	(149,0)	(149,0)	(24,0)
Variations de périmètre	-	-	(0,7)	(0,7)	-
Dotations aux amortissements	-	-	(27,8)	(27,8)	-
Dépréciations	-	-	-	-	(8,2)
Diminutions des amortissements	-	-	11,6	11,6	-
Ecart de conversion	-	-	2,2	2,2	0,1
Autres variations	-	-	(0,2)	(0,2)	(0,7)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2007	-	-	(163,9)	(163,9)	(32,8)
Valeurs nettes au 1er janvier 2006	358,8	185,0	88,6	632,4	2 318,5
Valeurs nettes au 31 décembre 2006	443,4	185,6	67,9	696,9	2 562,5
Valeurs nettes au 31 décembre 2007	403,8	185,6	96,6	686,0	2 608,3

⁽¹⁾ Conformément à la norme IFRS 3, certaines estimations préliminaires dans l'affectation du prix d'acquisition de Gexpro ont fait l'objet d'une révision dans les 12 mois qui suivent l'acquisition. L'estimation provisoire des impôts différés actifs a ainsi été ajustée en correction du Goodwill pour un montant 11,7 millions de dollars US (voir note 4.1.1).

⁽²⁾ Cette rubrique intègre les relations clients.

Goodwill

Le *goodwill* est représentatif des synergies attendues de l'acquisition, des actifs qui ne peuvent pas être reconnus au regard des textes en vigueur, tels que les parts de marché, la valeur apportée par des effectifs formés et spécialisés, et de la capacité à développer les actifs existants. Dans le secteur de la distribution professionnelle, ces synergies recouvrent en particulier celles attendues en termes d'achats, de logistique, de densification du réseau et de gestion administrative.

Le *goodwill* est alloué par pays, le cas échéant, sur la base de la valeur d'utilité déterminée conformément à la note 3.7. Les flux de trésorerie utilisés pour le calcul de la valeur d'utilité de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie sont fondés sur un plan prévisionnel à 3 ans extrapolé sur une période de 5 ans, et prend en compte une valeur terminale. Le taux d'actualisation appliqué a été déterminé sur la base du coût moyen pondéré du capital déterminé pays par pays. Un taux de croissance à l'infini de 2% a été utilisé pour le calcul de la valeur terminale.

Au 31 décembre 2007, le *goodwill* a fait l'objet d'un test de dépréciation. Une perte de valeur, de 8,2 millions d'euros, a été constatée et concerne principalement les investissements en République Tchèque, pour 4,2 millions d'euros et en Suisse dans la société Kontakt System pour 4,0 millions d'euros. Dans le cadre de la revente des activités de cette société au cours de l'exercice, la valeur de ses actifs a été ramenée à sa valeur de vente estimée diminuée des coûts de cession. En ce qui concerne la République Tchèque, la valeur recouvrable a été déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés. Les taux suivants ont été utilisés pour évaluer la valeur d'utilité :

	2007	2006
Europe.....	6,2% à 11%	6,7% à 10,7%
Amérique du Nord.....	7,3% à 7,9%	7,9% à 8,3%
Asie Pacifique.....	7,8% à 9,5%	7,7% à 9,5%

Au 31 décembre 2006, une perte de valeur de 23,6 millions d'euros avait été constatée et concernait principalement les investissements en Hongrie de 13 millions d'euros et en Suisse dans la société Kontakt Systeme, implantée sur un marché non stratégique, pour 10 millions d'euros. Cette société étant considérée comme disponible à la vente au 31 décembre 2006, avait été évaluée à sa valeur de vente estimée diminuée des coûts de cession. En ce qui concerne la Hongrie, la valeur recouvrable avait été déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés. Après cette dépréciation, le montant du *goodwill* affecté à la Hongrie était nul et la valeur recouvrable du *goodwill* de la société suisse s'élevait à 4,7 millions d'euros.

En ce qui concerne l'appréciation de la valeur d'utilité des groupes d'unités génératrices de trésorerie, Rexel estime qu'aucun des changements raisonnables possibles dans les hypothèses clés utilisées, n'aurait pour conséquence de porter leur valeur recouvrable à un montant significativement inférieur à leur valeur comptable.

Actifs incorporels

Conformément au principe énoncé dans la note 3.5, les réseaux de distribution et partenariats stratégiques ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Au 31 décembre 2007, ce test n'a pas mis en évidence de perte de valeur.

Les dépréciations des immobilisations incorporelles, enregistrées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, traduisaient l'abandon de logiciels et développements informatiques devenus obsolètes.

11.2 | Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériels et outillages	Autres actifs	Total immobilisations corporelles
Valeurs brutes au 1er janvier 2006 ...	206,0	408,5	56,8	671,3
Variations de périmètre	93,4	62,6	-	156,0
Acquisitions ou augmentations	3,1	36,3	2,5	41,9
Cessions ou diminutions	(17,2)	(20,3)	(0,5)	(38,0)
Ecarts de conversion	(3,1)	(17,3)	-	(20,4)
Autres variations	(79,0)	17,2	(25,8)	(87,6)
Valeurs brutes au 31 décembre 2006	203,2	487,0	33,0	723,2
Variations de périmètre	0,7	6,0	-	6,7
Acquisitions ou augmentations	2,7	55,9	2,9	61,5
Cessions ou diminutions	(9,4)	(20,6)	(3,0)	(33,0)
Ecarts de conversion	(4,2)	(11,1)	(1,2)	(16,5)
Autres variations	2,8	2,6	(4,5)	0,9
Valeurs brutes au 31 décembre 2007	195,8	519,8	27,2	742,8
Amortissements et dépréciations au 1er janvier 2006	(70,3)	(323,2)	(40,2)	(433,7)
Variations de périmètre	(24,9)	(31,0)	-	(55,9)
Dotations aux amortissements	(7,8)	(31,0)	(2,0)	(40,8)
Dépréciations	-	-	-	-
Diminutions des amortissements	6,0	15,7	0,4	22,1
Ecarts de conversion	1,1	13,5	-	14,6
Autres variations	31,3	(11,0)	18,7	39,0
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2006	(64,6)	(367,0)	(23,1)	(454,7)
Variations de périmètre	-	(2,8)	-	(2,8)
Dotations aux amortissements	(5,9)	(36,5)	(2,1)	(44,5)
Dépréciations	-	(4,8)	-	(4,8)
Diminutions des amortissements	2,1	18,4	3,0	23,5
Ecarts de conversion	1,2	7,5	0,9	9,6
Autres variations	0,3	1,5	1,2	3,0
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2007	(66,9)	(383,7)	(20,1)	(470,7)
Valeurs nettes au 1er janvier 2006	135,7	85,3	16,6	237,6
Valeurs nettes au 31 décembre 2006	138,6	120,0	9,9	268,5
Valeurs nettes au 31 décembre 2007	128,9	136,1	7,1	272,1

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les autres variations comprenaient essentiellement les immobilisations corporelles de la Suisse classées en « Actifs destinés à être cédés ».

11.3 | Actifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2007	2006
Prêts	3,9	8,8
Dépôts	5,3	15,9
Autres actifs financiers	67,6	14,6
Actifs financiers	76,8	39,3

Au 31 décembre 2007, les autres actifs financiers incluent la juste valeur des dérivés actifs dont l'échéance est à plus d'un an pour un montant de 9,1 millions d'euros contre 7,0 millions d'euros au 31 décembre 2006 (voir note 21.1 Couverture du risque de taux) et la juste valeur des actions de la société Hagemeyer N.V, achetées sur le marché au cours du quatrième trimestre 2007, en préalable à l'offre sur les titres Hagemeyer (voir note 25.2), pour un montant de 50,4 millions d'euros et représentant 1,8% du capital d'Hagemeyer N.V. Ces titres, classés selon les dispositions prévues par la norme IAS 39 comme des titres disponibles à la vente, ont été acquis pour une valeur unitaire de 4,73€ et valorisés sur la base du cours de bourse au 31 décembre 2007 (soit 4,68€) ; cette variation de valeur de 0,3 million d'euros étant enregistrée par contrepartie des capitaux propres.

12. | ACTIFS COURANTS

12.1 | Stocks

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2007	2006
Coût	1 228,3	1 212,7
Dépréciation	(85,1)	(95,7)
Stocks - net	1 143,2	1 117,0

Evolution des provisions pour dépréciation

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006
Dépréciation des stocks au 1er janvier	(95,7)	(67,8)
Variations de périmètre	(2,4)	(21,5)
Dépréciation nette enregistrée en résultat.....	10,5	(9,7)
Ecart de conversion	2,4	3,3
Autres variations	0,1	-
Dépréciation des stocks au 31 décembre	(85,1)	(95,7)

12.2 | Créances clients

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2007	2006
Valeur nominale	2 104,1	2 119,8
Dépréciation	(85,6)	(92,9)
Créances clients	2 018,5	2 026,9

Les créances clients incluent les taxes collectées pour le compte des autorités fiscales qui, dans certains cas, peuvent être récupérées auprès de celles-ci lorsque le client fait défaut. Ces taxes recouvrables s'élevaient à 281,3 millions d'euros au 31 décembre 2007 (190,4 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance crédit dans la plupart des pays significatifs. Le montant des créances couvertes par ces programmes s'élevait à 767,4 millions d'euros au 31 décembre 2007 (563,1 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Enfin dans certains pays, le Groupe bénéficie de garanties supplémentaires en fonction des spécificités juridiques locales, notamment aux Etats-Unis. Les montants couverts par ces garanties représentaient 242,5 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Evolution des provisions pour dépréciation

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006
Dépréciation des créances clients au 1er janvier	(92,9)	(69,6)
Variations de périmètre	2,4	(11,9)
Dépréciation nette enregistrée en résultat	3,7	(13,1)
Ecart de conversion	1,4	1,7
Autres variations	(0,2)	-
Dépréciation des créances clients au 31 décembre	(85,6)	(92,9)

Des créances clients ont fait l'objet de dépréciations estimées sur une base individuelle suite à la constatation d'un risque avéré de défaut du client en question, pour un montant de 59,9 millions d'euros (47,5 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Le solde des dépréciations enregistrées correspond à des risques évalués sur la base des retards de paiement.

L'échéancier des créances échues qui n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2007	2006
De 1 à 30 jours	193,2	220,5

Toutes les créances au-delà de 30 jours ont fait l'objet d'une dépréciation.

12.3 | Autres actifs

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2007	2006
Ristournes fournisseurs à recevoir	315,5	310,3
TVA déductible et autres taxes sur les ventes	33,3	23,2
Charges constatées d'avance	11,0	15,0
Instruments dérivés	13,5	20,4
Autres créances	49,3	68,1
Total autres actifs	422,6	437,0

12.4 | Actifs destinés à être cédés

Le 8 mars 2007, le Groupe a réalisé la cession des immeubles d'exploitation de sa filiale suisse Elektro-Material A.G. pour un montant de 74,8 millions de francs suisses avant impôt et net des coûts de cession (45,8 millions d'euros). Aucun résultat de cession n'a été dégagé, ces actifs ayant été évalués à leur juste valeur et classés en actifs disponibles à la vente au 31 décembre 2006.

Le 4 juin 2007 et le 24 août 2007, les actifs des branches connectique et télématique de la société Kontakt Systeme opérant en Suisse et en Allemagne ont été cédés pour un montant de 7,9 millions de francs suisses avant impôts et nets des coûts de cession (4,9 millions d'euros). A l'issue de la cession de ces deux activités, la société Kontakt Systeme s'est engagée dans un processus de liquidation de ses actifs et passifs non transférés.

Sur la base de la valeur de marché estimée des activités cédées de Kontakt Systeme, une dépréciation complémentaire du *goodwill* de 4,0 millions d'euros a été enregistrée au compte de résultat au cours du premier semestre 2007, dans la rubrique « Autres charges ».

Au 31 décembre 2006, les actifs de la société Kontakt Systeme étaient classés en actifs disponibles à la vente.

13. | TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2007	2006
Valeurs mobilières de placement	351,6	244,0
Disponibilités	162,0	226,6
Fonds de caisses	1,6	2,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	515,2	473,1

Au 31 Décembre 2007, le Groupe détenait deux Certificats de Dépôt d'un montant nominal de 50 millions d'euros chacun. Ces Certificats de Dépôt, à échéance du 7 et 14 janvier 2008 ont été émis par des banques européennes de premier rang.

Le solde des valeurs mobilières de placement correspond à des OPCVM de trésorerie répondant à la politique de placement du Groupe qui requiert que les fonds dans lesquels les investissements sont réalisés soient très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

14. | SYNTHÈSE DES ACTIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)		Au 31 décembre			
		2007		2006	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	Catégorie IAS 39				
Prêts	P&C	3,9	3,9	8,8	8,8
Dépôts	P&C	5,3	5,3	15,9	15,9
Titres disponibles à la vente	DàV	50,4	50,4	4,9	4,9
Instruments dérivés dans une relation de couverture ... ⁽¹⁾	N/A	9,1	9,1	8,5	8,5
Autres	DàV	8,1	8,1	1,2	1,2
Total des actifs financiers non courants		76,8		39,3	
Créances clients	P&C	2 018,5	2 018,5	2 026,9	2 026,9
Ristournes fournisseurs à recevoir	P&C	315,5	315,5	310,3	310,3
TVA déductible et autres taxes sur les ventes	N/A	33,3	N/A	23,2	N/A
Autres créances	P&C	49,3	49,3	68,1	68,1
Instruments dérivés dans une relation de couverture ... ⁽¹⁾	N/A	10,4	10,4	19,7	19,7
Autres instruments dérivés	DFT	3,1	3,1	0,7	0,7
Charges constatées d'avance	N/A	11,0	N/A	15,0	N/A
Total des autres actifs courants		422,6		437,0	
Valeurs mobilières de placement	DFT	351,6	351,6	244,0	244,0
Disponibilités	P&C	163,6	163,6	229,1	229,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie		515,2		473,1	

⁽¹⁾ Méthode comptable spécifique aux relations de couverture

⁽²⁾ Ne constitue pas un actif financier au sens de la norme IAS 39

Prêts et créances	P&C
Actifs financiers disponibles à la vente	DàV
Détenus à des fins de transaction	DFT
Juste valeur par le résultat sur option	JVR
Non applicable	N/A

15. | CAPITAL SOCIAL ET PRIME D'EMISSION

15.1 | Evolution du capital social et de la prime d'émission

Au cours de la période close le 31 décembre 2007, le Groupe a enregistré les mouvements suivants dans les capitaux propres suite à l'émission d'actions ordinaires :

	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Au 1er janvier 2005	8 500	0,1	-
Augmentation de capital - Décision extraordinaire de l'associé unique du 9 mars 2005	5 490 000	54,9	-
Augmentation de capital - Décision extraordinaire de l'associé unique du 21 mars 2005	56 980 869	569,8	-
Augmentation de capital - Décision extraordinaire de l'associé unique du 30 juin 2005	304 404	3,0	1,6
Augmentation de capital - Décision extraordinaire des associés du 28 octobre 2005	262 001	2,6	-
Au 1er janvier 2007	63 045 774	630,5	1,6
Exercice des bons de souscription d'actions	1 518 854	15,2	-
Fusion-absorption de Rexdir et Rexop	2 085 259	20,9	47,9
Réduction de capital suite à l'annulation des actions reçues lors de la fusion	(2 085 259)	(20,9)	(47,9)
Division par deux du nominal et multiplication par 2 du nombre des actions	129 129 256	-	-
Augmentation de capital par compensation de créance	63 813 323	319,1	733,8
Augmentation de capital par voie d'appel public à l'épargne	60 606 060	303,0	654,1
Augmentation de capital dans le cadre de l'offre réservée aux salariés	2 445 188	12,2	20,4
Au 31 décembre 2007	255 993 827	1 280,0	1 409,9

Exercice de bons de souscription d'actions

Le 30 juin 2005, une augmentation de capital avait été réservée à Rexdir, une *entité ad hoc* créée dans le cadre d'un plan d'actionnariat des cadres dirigeants. Cette augmentation de capital avait été réalisée par émission de 304 404 actions avec bons de souscription (ABSA) au prix de 15,44 euros par ABSA, soit 10 euros par action et 0,272 euro par bon de souscription. Chaque action était assortie de 20 bons de souscription maximum exerçables sous certaines conditions, donnant chacun le droit de souscrire à une action au prix de 10 euros. Le 4 avril 2007, le Président du Directoire, sur délégation du Directoire, a constaté l'exercice des BSA par Rexdir et la libération de 1 518 854 actions nouvelles au nominal de 10 euros.

Fusion-absorption des sociétés Rexdir et Rexop

Afin de simplifier la structure de détention du capital de Rexel en vue de l'admission de ses titres aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext, l'assemblée générale mixte du 4 avril 2007 a approuvé la fusion-absorption par Rexel des sociétés Rexdir et Rexop, deux entités *ad hoc* créées pour regrouper les actions émises dans le cadre d'un plan d'actionnariat des cadres dirigeants (Rexdir) et d'un plan d'actionnariat réservé à un cercle plus large de cadres exécutifs du groupe (Rexop). Le rapport d'échange des actions de Rexel (société absorbante) et des sociétés absorbées a été fixé respectivement à 0,8948 action de Rexel pour une action de Rexdir et 0,09938 action de Rexel pour une action Rexop. Le montant de l'actif net apporté s'est élevé à 60,2 millions d'euros pour Rexdir et 8,6 millions d'euros pour Rexop, entraînant respectivement la création de 1 823 258 actions et 262 001 actions d'une valeur nominale de 10 euros, soit une augmentation du capital social de 20,9 millions d'euros, le solde étant affecté en prime de fusion pour un montant de 47,9 millions d'euros.

Réduction de capital consécutive à l'annulation des actions reçues lors de la fusion

L'actif net apporté par les sociétés Rexdir et Rexop étant composé exclusivement de 2 085 259 actions de Rexel, celles-ci ont fait l'objet d'une annulation, conduisant à réduire le capital social de 20,9 millions d'euros. Compte tenu de la valeur des actions de Rexel retenue pour l'apport-fusion, la différence entre la valeur d'apport des actions annulées et leur valeur nominale, soit 47,9 millions d'euros, a été imputée sur la prime de fusion.

A l'issue de cette opération, l'assemblée générale mixte du 4 avril 2007 a constaté que le capital social n'avait pas subi de modification et que le montant de la prime de fusion était nul.

Division de la valeur nominale des actions et multiplication corrélative du nombre des actions de Rexel

Après que le Directoire a constaté, le 4 avril 2007, la réalisation de la condition suspensive relative à l'admission des actions de Rexel aux négociations de ses actions sur le marché Eurolist d'Euronext

Paris, la valeur nominale des actions composant le capital social a été divisée par deux, passant de 10 euros à 5 euros, le nombre d'actions doublant corrélativement.

Augmentation de capital par compensation de créance

Sur délégation de l'assemblée générale mixte du 13 février 2007, le Directoire a procédé à l'émission, le 4 avril 2007, de 63 813 323 actions par compensation d'une créance détenue par Ray Investment S.à.r.l. d'un montant de 1 052,9 millions d'euros, intérêts inclus. La valeur des actions est identique à celle retenue pour les actions nouvelles émises dans le cadre de l'introduction en bourse de Rexel, soit 16,50 euros se répartissant entre la valeur nominale de 5 euros et la prime d'émission de 11,50 euros par action (voir note 20.1.1).

Augmentation de capital par voie d'appel public à l'épargne

Sur délégation de l'assemblée générale mixte du 13 février 2007, le Directoire a réalisé, le 11 avril 2007, une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'appel public à l'épargne conduisant à émettre 60 606 060 actions d'une valeur nominale de 5 euros chacune. La valeur de l'action a été fixée à 16,50 euros, faisant ressortir une prime d'émission de 11,50 euros. Les frais liés à cette augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission pour un montant de 42,9 millions d'euros.

Augmentation de capital dans le cadre de l'offre réservée aux salariés

Sur délégation de l'assemblée générale mixte du 13 février 2007, le Directoire, dans sa séance du 18 avril 2007, a réalisé deux augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservées :

- aux adhérents du Plan d'Epargne Groupe Rexel (PEG) et du Plan d'Epargne Groupe International Rexel (PEGI) pour un montant de 19,3 millions d'euros, conduisant à émettre 1 436 874 actions nouvelles ;
- à BNP Paribas Arbitrage SNC, pour un montant total de 13,3 millions d'euros, représentant 1 008 314 actions nouvelles, afin de couvrir son engagement au titre des « Share Appreciation Rights » (SAR) émis au bénéfice des certains salariés (voir note 16.1).

Actions propres

L'assemblée générale mixte du 13 février 2007 a autorisé le Directoire de la Société, sous réserve de l'autorisation préalable du conseil de surveillance, avec faculté de subdélégation, à acheter ou faire acheter un nombre maximal d'actions de la Société représentant jusqu'à 10% du capital social de la Société. Ce programme a une durée de 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale mixte du 13 février 2007, soit jusqu'au 13 août 2008.

Les objectifs de ce programme sont par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-177 et suivants du Code de commerce, toute attribution d'actions gratuites dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe conformément aux dispositions des articles L. 443-1 et suivants du Code du travail, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce et toute attribution d'actions dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise et de réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques où le Directoire ou la personne agissant sur délégation du Directoire agira ;
- de conserver et de remettre des actions ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe et ce dans la limite de 5 % du capital social de la Société ;

- de remettre des actions à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ;
- d'annuler tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'adoption de la dix-neuvième résolution de l'Assemblée générale mixte du 13 février 2007 ;
- ainsi que tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de ce programme, Rexel a conclu en mai 2007 avec la banque Rothschild un contrat en vue de favoriser la liquidité des transactions sur les actions Rexel pour un montant initial de 6,0 millions d'euros, porté à 11,0 millions d'euros par décision du Conseil de surveillance en novembre 2007. Ce montant peut être ajusté à la hausse ou la baisse en fonction des besoins nécessaires à la mise en oeuvre du contrat.

Au 31 décembre 2007, Rexel détenait 585 000 actions propres acquises au prix moyen de 15,23 euros et comptabilisées en réduction des capitaux propres, pour un montant de 8,3 millions d'euros.

15.2 | Gestion du capital

Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Dans le cadre de cette introduction en bourse, les principaux actionnaires indirects de Rexel, à savoir des fonds gérés par Clayton, Dubilier & Rice, Inc., Ray France Investment S.A.S. (elle-même filiale d'Eurazeo S.A.), des fonds gérés par Merrill Lynch Global Private Equity (ensemble les "Investisseurs Principaux"), et Caisse de Dépôt et de Placement du Québec. (ensemble avec les Investisseurs Principaux, les "Investisseurs") se sont engagés à ne pas céder d'actions de Rexel pendant une période ayant pris fin le 31 décembre 2007. Au-delà de cette période, les Investisseurs ont convenu d'organiser la cession de tout ou partie des actions de Rexel qu'ils détiennent, directement ou indirectement, selon certaines modalités. Chacun de ces Investisseurs peut ainsi :

- céder des actions de Rexel sur le marché, chacun pour un volume maximum représentant 10 millions d'euros par période de trente jours consécutifs ;
- procéder à un transfert d'actions de Rexel sous la forme (i) d'un bloc hors marché pour un montant minimum de 75 millions d'euros, ou (ii) d'une offre secondaire d'actions de Rexel au public, dont le produit minimum serait estimé à 150 millions d'euros, à condition que les autres Investisseurs puissent participer à cette cession hors marché ou cette offre secondaire et qu'aucune offre secondaire n'ait déjà eu lieu dans les six mois précédents.

Ces engagements de cession organisée prendront fin à la plus lointaine des deux dates suivantes : (i) le 4 avril 2009, ou (ii) la date à laquelle la participation globale en capital (directe ou indirecte) des Investisseurs Principaux dans Rexel deviendrait inférieure à 40%, étant précisé en tout état de cause que ces engagements de cession organisée prendront fin au plus tard le 4 avril 2012. En outre, ces engagements de cession organisée cesseront de s'appliquer à l'égard de l'Investisseur qui viendrait à détenir (directement ou indirectement) moins de 5% du capital de Rexel.

Politique de distribution de dividende

En matière de dividende, Rexel s'est fixé pour objectif de distribuer de 30 % à 35 % du résultat net du Groupe.

Ni Rexel, ni ses filiales ne sont soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques en matière de capital.

16. | PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

16.1 | Offre réservée aux salariés

Dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à certains salariés, Rexel a mis en place un Plan d'Epargne Groupe et un Plan d'Epargne Groupe International, auxquels peuvent adhérer les sociétés françaises et étrangères qui sont liées à Rexel.

La souscription a été réalisée soit directement (actionnariat direct), soit par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) en fonction du pays et de la formule de souscription.

Deux formules de souscription ont été proposées aux salariés :

- une formule dite « classique », dans laquelle le souscripteur bénéficie d'une décote sur le prix fixé lors de l'introduction en bourse en contrepartie d'une période d'incessibilité d'une durée de cinq ans ;
- une formule dite « à effet de levier », dans laquelle le souscripteur bénéficie de la garantie de recevoir, à l'échéance de la durée légale de blocage de cinq ans et avant prise en compte des éventuels prélèvements sociaux et fiscaux, le montant de son apport personnel et un multiple de la hausse moyenne éventuelle du cours de l'action entre le prix de l'offre au public et la moyenne du cours de l'action sur les 24 derniers mois de la période, étant précisé que tous les cours de bourse inférieurs au prix d'introduction sont retenus, pour le calcul de la moyenne, à hauteur du cours d'introduction en bourse.

Le prix de l'offre aux salariés a été arrêté par le Directoire lors de sa réunion du 4 avril 2007 sur la base de 80% du prix de l'offre au public (16,50 euros), soit 13,20 euros, sauf dans les pays suivants :

- aux Etats-Unis, 85% du prix de l'offre au public, soit 14,03 euros,
- en Allemagne, 100% de l'offre au public dans le cadre de la formule « Rexel Germany Levier 2012 », étant précisé que des bons de souscription d'actions de Rexel ont été émis et alloués aux bénéficiaires qui ont souscrit dans le cadre de cette formule (40 594 BSA).

En Australie, aux Etats-Unis, en Italie, en Nouvelle Zélande, au Portugal et en Suède, des salariés, souhaitant souscrire dans le cadre de la formule à effet de levier, se sont vus octroyer des SAR (*Share Appreciation Rights*), instruments financiers répliquant les caractéristiques de l'offre à effet de levier. Les SAR sont composés d'un nombre déterminé d'options d'achat d'actions Rexel à un prix d'exercice égal au prix d'introduction et d'une option de vente d'actions Rexel à un prix d'exercice égal au prix de souscription réservé aux salariés, soit 80% du prix de l'offre au public (85% pour les États-Unis). Le Groupe a intégralement couvert son obligation au titre des SAR auprès de BNP Paribas Arbitrage SNC qui a souscrit à l'augmentation de capital qui lui était réservée par décision du Directoire lors de sa séance du 18 avril 2007.

L'avantage consenti aux salariés s'est traduit par une charge de 7,8 millions d'euros avant impôt en contrepartie d'une augmentation des autres réserves pour un montant de 4,5 millions d'euros et d'une dette envers le personnel pour un montant de 3,3 millions d'euros, à la date de réalisation de l'opération, soit le 18 avril 2007 (voir note 8.2). Cette charge correspond au montant de la décote sur les actions souscrites par les salariés, par les fonds communs de placement et par BNP Paribas Arbitrage SNC. La part correspondant aux SAR a été enregistrée en dette envers le personnel.

Les SAR s'analysent comme des instruments, dont le règlement s'effectue en trésorerie, et représentent une dette envers le personnel. Cette dette est évaluée à sa juste valeur à la date d'établissement du bilan et figure dans les autres passifs non courants. Afin de couvrir son exposition contre le risque de variation de cours de l'action Rexel, le Groupe bénéficie d'une couverture, accordée par BNP Paribas S.A. en contrepartie de l'augmentation de capital réservée du 18 avril 2007, comptabilisée en « Actifs financiers non courants » pour un montant équivalent à celui des SAR. Au 31 décembre 2007, la juste valeur des SAR s'élève à 1,3 million d'euros.

La variation de la dette et celle de l'actif financier sont enregistrées en résultat, de telle sorte que l'effet sur le compte de résultat est nul.

16.2 | Plan d'attribution d'actions gratuites

Concomitamment à son introduction en bourse, Rexel a mis en place le 11 avril 2007 plusieurs plans d'attribution d'actions gratuites en faveur de ses cadres dirigeants et employés clés pour un nombre maximum de 5 022 190 actions. En fonction des réglementations locales, ceux-ci seront éligibles à recevoir des actions Rexel, soit à l'issue d'une période de deux ans (le 12 avril 2009), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans, soit à l'issue d'une période de 4 ans (le 12 avril 2011), ces actions étant cessibles immédiatement.

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence et de conditions de performance posées par le Plan.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

Bénéficiaires	Conditions d'acquisition	Nombre maximum d'actions attribuées le 11 avril 2007	Annulations sur la période (1)	Nombre d'actions au 31 décembre 2007
Cadres dirigeants et exécutifs	Présence à la fin de la période d'un an à compter de la mise en place du plan.	2 556 576		2 556 576
Cadres dirigeants et exécutifs	Conditions de performance basées sur l'EBITDA consolidé 2007 et présence au 1 ^{er} anniversaire de la mise en place du plan.	1 193 055		1 193 055
Employés clés	Conditions de performance basées sur l'EBITDA 2007 et présence au 1 ^{er} anniversaire de la mise en place du plan pour une moitié des actions et sur l'EBITDA 2008 et présence au 2 nd anniversaire de la mise en place du plan pour l'autre moitié.	1 272 559	(74 726)	1 197 833
Total		5 022 190	(74 726)	4 947 464

(1) condition de présence non remplie

Après prise en compte d'hypothèses relatives à la rotation de certaines catégories de bénéficiaires et à l'atteinte des conditions de performance, la charge au titre de ces plans, dont le règlement s'effectue en actions, a été évaluée à 74,4 millions d'euros (sans effet d'impôt) sur la base du cours d'introduction de l'action Rexel, soit 16,50 euros, et est étalée sur la période d'acquisition des droits correspondants.

Au 31 décembre 2007, une charge de 53,6 millions d'euros a été comptabilisée dans le poste « Autres charges » (voir note 8.2) en contrepartie des capitaux propres.

16.3 | Suivi des plans antérieurs

Plans mis en place par Rexel.

Le 28 octobre 2005, Rexel a mis en place un programme d'options de souscription d'actions en faveur de certains cadres exécutifs. Les droits attachés à ces options sont acquis notamment en cas d'introduction en bourse. Le nombre d'options exerçables est conditionné à la réalisation d'un taux interne de retour sur investissement déterminé lors de l'introduction en bourse. Les 31 mai et 4 octobre 2006, de nouveaux cadres ont bénéficié de ce programme.

Le 30 novembre 2005, un autre accord a été conclu avec un cercle plus large d'employés clés du Groupe, prévoyant des conditions de service sur 4 ans. Une modification du contrôle du Groupe ou une introduction en bourse permettent d'acquérir les droits attachés aux options. Le nombre d'options

accordé aux bénéficiaires est déterminé à la date de l'attribution des options. Le 31 mai 2006, des nouveaux employés ont bénéficié de ce programme.

Selon ces programmes, le prix d'exercice correspond à la juste valeur des actions à la date d'attribution des options. Ces plans sont qualifiés de transactions réglées en instruments de capitaux propres.

L'ensemble des droits au titre des plans émis le 28 octobre et le 30 novembre 2005 ont été intégralement acquis lors de l'introduction en bourse de Rexel le 11 avril 2007. La charge relative à l'exercice 2007 s'est élevée à 1,0 million d'euros (voir note 7).

Plans mis en place en 2003 et 2004 par Rexel Distribution (anciennement Rexel S.A.) préalablement à son acquisition par Rexel Développement S.A.S. (anciennement Ray Acquisition S.C.A.)

Préalablement à son acquisition par Rexel Développement S.A.S., des plans de stock-options étaient accordés chaque année aux membres du management de Rexel Distribution. Le 31 janvier 2005, le conseil d'administration de Rexel Distribution a entériné l'acquisition accélérée des droits relatifs aux plans d'options ordinaires soumis à condition de présence, ainsi que ceux relatifs aux plans d'options de performance pendant la seule période de l'offre publique de retrait, de façon à permettre aux bénéficiaires d'exercer leurs droits dans le cadre de la garantie de cours et de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiées à la suite de l'acquisition de Rexel Distribution S.A. par Ray Investment en 2005. Une partie des options au titre des plans 2003 et 2004 a ainsi été exercée lors de l'offre publique de retrait de Rexel Distribution en avril 2005.

Parallèlement, Rexel Développement S.A.S., a mis en place un mécanisme de liquidité au profit des titulaires d'options de souscription d'actions attribuées dans le cadre des plans 2003 et 2004 qui n'auraient pas souhaité exercer leurs options de manière anticipée lors de l'offre publique de retrait. Rexel Développement S.A.S. a ainsi conclu un contrat avec certains bénéficiaires aux termes duquel ceux-ci se sont engagés à vendre à Rexel Développement S.A.S., si Rexel Développement S.A.S. le souhaite (l'« Option d'Achat »), et Rexel Développement S.A.S. s'est engagée à acheter aux titulaires d'options concernés, si ceux-ci le souhaitent (l'« Option de Vente »), la totalité des actions Rexel Distribution S.A. détenues par les titulaires d'options 2003 et 2004 du fait de l'exercice de leurs options 2003 et 2004 à l'issue de la période d'indisponibilité de 4 ans prévue dans les règlements des plans. En contrepartie de cet engagement de liquidité, les titulaires d'options de souscription 2003 et 2004 ont renoncé irrévocablement au bénéfice des options qui leur avaient le cas échéant été attribuées, dans le cadre des plans 1998, 1999, 2001 et 2002.

En ce qui concerne le Plan 2003, Rexel Développement S.A.S. a exercé son option d'achat en juillet 2007 et a ainsi acquis 360 667 actions de la société Rexel Distribution, au prix de 31,12 € chacune, issues de l'exercice des options attribuées au prix de 21,61€ par option.

La période de liquidité du Plan 2004 débutera le 6 juillet 2008. Ce plan est qualifié de transaction réglée en trésorerie en application du contrat de liquidité et est enregistré dans les dettes au bilan pour un montant de 0,9 million d'euros sur la base d'un prix d'exercice de 28,49€ par option et d'une valeur de l'action Rexel Distribution de 31,12€.

La charge au titre de ces deux plans a été constatée en totalité sur les exercices antérieurs.

Détail par plan

Toutes les options sont acquises par les bénéficiaires et donnent droit à une attribution physique d'actions. Les conditions d'attribution sont les suivantes :

Date d'attribution / ayants droit	Nombre d'instruments attribués à l'origine	Nombre d'options vivantes au 31 décembre 2007	Durée de vie des options
Options attribuées au management avant le 7 novembre 2002	933 943	208 154	10 ans
Options attribuées au management en 2003	623 413	1 134	10 ans
Options attribuées au management en 2004	782 790	491 014	10 ans
Total options attribuées par Rexel Distribution.	2 340 146	700 302	
Options attribuées aux cadres exécutifs			
- le 28 octobre 2005	2 711 000	1 231 002	10 ans
- le 31 mai 2006	169 236	140 944	
- le 4 octobre 2006	164 460	267 452	
Options attribuées aux employés clés			
- le 30 novembre 2005	259 050	474 456	10 ans
- le 31 mai 2006	34 550	67 976	
Total des options attribuées par Rexel	3 338 296	2 181 830	

Nombre de stock options

Le nombre de stock options est détaillé ci-dessous :

(Nombre d'options)	Rexel S.A.		Rexel Distribution S.A.S		
	Plans 2005		Plans 2004	Plans 2003	Plans antérieurs au 7 novembre 2002
	Cadres exécutifs	Employés clés			
Options existantes au 1er janvier 2006.....	2 711 000	259 050	507 302	389 072	555 815
Annulation sur la période.....	(162 696)	(17 111)	(10 743)	(12 624)	(121 152)
Exercices sur la période.....	-	-	-	(9 071)	-
Attributions sur la période.....	333 696	34 550	-	-	-
Options existantes au 31 décembre 2006.....	2 882 000	276 489	496 559	367 377	434 663
Options existantes au 1er janvier 2007.....	2 882 000	276 489	496 559	367 377	434 663
Annulation sur la période.....	-	-	(5 545)	(4 585)	(71 922)
Exercices sur la période.....	-	-	-	(361 658)	(154 587)
Annulation selon la condition de performance.....	(2 062 301)	(5 273)	-	-	-
Division par deux du nominal et multiplication par deux du nombre d'options.....	819 699	271 216	-	-	-
Options existantes au 31 décembre 2007.....	1 639 398	542 432	491 014	1 134	208 154
Options exerçables en fin d'exercice.....	-	-	145 553	1 134	208 154

Hypothèses d'évaluation et juste valeur des stocks options

La juste valeur des services reçus en contrepartie des stock-options attribuées est évaluée par référence à la juste valeur des options attribuées. L'estimation de la juste valeur des services reçus est mesurée par un modèle de valorisation d'options. La durée de vie estimée de l'option est prise en compte dans le modèle de valorisation.

Le modèle binomial a été utilisé pour les plans 2005 afin de refléter les caractéristiques de ces plans. Des hypothèses d'exercice anticipé ont été introduites dans le modèle binomial.

<i>Hypothèses et juste valeur des stocks options</i>	Rexel Plans 2005		Rexel Distribution Plans 2004 Plans 2003	
	Cadres exécutifs ⁽¹⁾	Employés clés ⁽²⁾		
Modèle d'évaluation	Binomial	Binomial	Black & Scholes	Black & Scholes
Juste valeur à la date d'évaluation (en euros par option)	1,42 €/ 1,94 €/ 3,81 €	7,43 €/ 5,72 €	8,27 €	6,18 €
Prix de l'action	10 €/ 13 €/ 19 €	10 €/ 13 €	35,24 €	26,89 €
Prix d'exercice initial	10 €/ 13 €/ 19 €	10 €/ 13 €	35,26 €	26,75 €
Prix d'exercice ajusté ⁽³⁾	-	-	28,49 €	21,61 €
Volatilité attendue ⁽⁴⁾	45% / 20%	45% / 20%	28%	28%
Durée de vie de l'option ⁽⁵⁾	4 à 10 ans	4 à 10 ans	5 ans	5 ans
Taux de distribution des dividendes			2,5%	2,5%
Taux sans risque (basé sur les bons du trésor)	3,15%	3,15%	3,56%	3,17%

(1) Attribution d'options respectivement le 28 octobre 2005, le 31 mai 2006 et le 4 octobre 2006

(2) Attribution d'options respectivement le 30 novembre 2005 et le 31 mai 2006

(3) Prix ajusté suite à la distribution exceptionnelle de dividendes d'un montant de 499,7 millions d'euros réalisée le 4 mars 2005

(4) La volatilité attendue pour les plans émis par Rexel jusqu'à la date de sortie de l'investissement (45%) est basée sur la volatilité historique de l'action Rexel Distribution observée sur le marché et ajustée pour prendre en compte la structure financière actuelle de Rexel. Après la sortie de l'investissement, la volatilité appliquée est de 20%.

(5) La durée de vie de l'option est égale à la durée contractuelle dans le modèle binomial et à la durée économique dans le modèle Black & Scholes

17. | RESULTATS PAR ACTION

Les informations sur les résultats et le nombre d'actions ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué sont présentées ci-dessous :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2007	2006
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (<i>en millions d'euros</i>)	143,5	188,9
Résultat net retraité de l'effet de l'introduction en bourse	312,2	188,9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (<i>en milliers</i>)	220 976	126 092
Résultat net par action (en euros)	0,65	1,50
Résultat net par actions retraité de l'effet des opérations liées à l'introduction en bourse (en euros).....	1,41	1,50
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (<i>en millions d'euros</i>)	143,5	188,9
Résultat net retraité de l'effet de l'introduction en bourse	312,2	188,9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	220 976	126 092
Actions potentielles dilutives (<i>en milliers</i>)	3 707	1 660
- dont bons de souscription d'actions (<i>en milliers</i>)	-	1 080
- dont options de souscription d'actions (<i>en milliers</i>) ...	1 399	202
- dont actions gratuites (<i>en milliers</i>)	2 308	378
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (<i>en milliers</i>)	224 683	127 752
Résultat net dilué par action (en euros)	0,64	1,48
Résultat net dilué par actions retraité de l'effet des opérations liées à l'introduction en bourse (en euros).....	1,39	1,48

⁽¹⁾ le nombre d'actions potentielles dilutives a été déterminé en prenant pour hypothèse que les conditions relatives à l'exercice des instruments dilutifs sont remplies au 31 décembre 2006.

⁽²⁾ le nombre d'actions potentielles dilutives ne prend pas en compte les actions gratuites dont l'acquisition est conditionnée à la réalisation d'une performance future.

18. | PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2007	2006
Provisions	41,4	47,9
Autres passifs non courants	11,4	10,1
Total	52,8	58,0

Les autres passifs non courants comprennent essentiellement les dettes relatives à la participation des salariés en France pour un montant de 8,3 millions d'euros (7,8 millions d'euros au 31 décembre 2006).

La variation des provisions est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Provisions pour restructuration	Provisions pour litiges	Autres provisions	Provisions au titre des immeubles vacants	Total provisions
Solde au 1er janvier 2006	12,5	42,6	9,7	3,0	67,8
Variations de périmètre	-	-	0,7	-	0,7
Augmentations de provisions	7,2	3,1	0,5	1,8	12,6
Reprises de provisions utilisées	(7,1)	(0,4)	(3,1)	(1,2)	(11,8)
Reprises de provisions non utilisées	(0,2)	(16,6)	(0,8)	-	(17,6)
Ecarts de conversion	(0,8)	(1,7)	(0,7)	(0,2)	(3,4)
Autres variations	(0,9)	0,7	(0,1)	(0,1)	(0,4)
Valeurs brutes au 31 décembre 2006	10,7	27,7	6,2	3,3	47,9
Variations de périmètre	-	-	0,2	-	0,2
Augmentations de provisions	2,5	12,2	2,3	1,9	18,9
Reprises de provisions utilisées	(5,6)	(3,3)	(3,4)	(1,1)	(13,4)
Reprises de provisions non utilisées	(0,7)	(8,3)	(1,6)	(2,1)	(12,7)
Ecarts de conversion	0,1	(1,2)	1,6	(0,2)	0,3
Autres variations	0,6	(3,7)	3,3	-	0,2
Valeurs brutes au 31 décembre 2007	7,6	23,4	8,6	1,8	41,4

Au 31 décembre 2007, les provisions comprennent principalement :

- des provisions pour restructuration au Canada pour un montant de 4,3 millions d'euros (réorganisation et séparation des activités non stratégiques) et aux Etats-Unis pour un montant de 1,5 million d'euros.
- des provisions pour litiges liés principalement à des contentieux de nature fiscale en France et au Canada pour respectivement 16,4 millions d'euros et 4,6 millions d'euros.
- d'autres provisions relatives à des litiges liés au personnel pour 2,1 millions d'euros, et à des provisions pour garanties et réclamations en provenance de clients et de tiers.

19. | AVANTAGES DU PERSONNEL

Les avantages du personnel dans le Groupe se présentent sous diverses formes, dont des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. Les caractéristiques spécifiques de ces plans varient en fonction des réglementations applicables à chaque pays concerné. Les différents types de plans concernent les régimes de retraite, les indemnités de fin de carrière, les médailles du travail, les départs en retraite anticipés, les couvertures médicales et d'assurance vie accordés aux anciens salariés (y compris les retraités). Les régimes de retraite financés les plus importants concernent essentiellement le Canada, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, les Pays-Bas et la Suisse et sont gérés dans des structures indépendantes du Groupe. En France et en Italie, les engagements concernent principalement les indemnités de fin de carrière et les gratifications liées à l'ancienneté (médailles du travail) ; ces régimes ne sont généralement pas financés.

L'évolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est la suivante :

	Valeur actualisée de l'engagement	
	2007	2006
(en millions d'euros)		
A l'ouverture de l'exercice	482,0	390,4
Coûts des services rendus de la période	12,1	12,5
Charges d'intérêts financiers	21,8	20,6
Prestations servies	(22,5)	(21,1)
Cotisations versées par les participants	3,9	2,9
Ecarts actuariels	(29,0)	(16,4)
Variations de périmètre	0,4	121,1
Ecarts de conversion	(1,9)	(25,0)
Autres variations	(5,2)	(3,0)
A la clôture de l'exercice	461,6	482,0

L'évolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies est la suivante :

	Juste valeur des actifs des régimes à prestations définies	
	2007	2006
(en millions d'euros)		
A l'ouverture de l'exercice	343,6	253,0
Cotisations versées par l'employeur	17,1	16,1
Cotisations versées par les participants	3,9	2,9
Rendements des actifs	15,1	20,3
Prestations servies	(22,2)	(21,0)
Variations de périmètre	0,2	93,0
Ecarts de conversion	(1,6)	(17,6)
Autres variations	(3,0)	(3,1)
A la clôture de l'exercice	353,1	343,6

Le rapprochement du passif au bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies s'analyse comme suit :

	Au 31 décembre	
	2007	2006
(en millions d'euros)		
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	461,6	482,0
Juste valeur des actifs	(353,1)	(343,6)
Situation financière	108,5	138,4
Gains et pertes actuariels non reconnus	14,4	(4,7)
Effet du plafonnement des actifs.....	2,7	-
Provision comptabilisée pour les régimes à prestations définies	125,6	133,7

La charge comptabilisée au compte de résultat consolidé s'analyse ainsi :

	Au 31 décembre	
	2007	2006
(en millions d'euros)		
Coûts des services de la période ⁽¹⁾	12,2	12,5
Charges d'intérêts ⁽²⁾	21,8	20,6
Rendement attendu des actifs ⁽²⁾	(21,3)	(20,6)
Réductions de plans ⁽³⁾	(1,3)	(2,3)
Amortissements des gains et pertes actuariels non reconnus ⁽¹⁾	(2,7)	1,5
Autres ⁽¹⁾	2,6	0,3
Charge comptabilisée	11,3	12,0

⁽¹⁾ Charges de personnel (voir note 7)

⁽²⁾ Charges financières nettes (voir note 9)

⁽³⁾ Autres produits et charges (voir note 8)

Les principales hypothèses actuarielles à la date d'évaluation la plus récente sont les suivantes :

	Canada		Etats-Unis		Royaume-Uni		Zone Euro	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
(en %)								
Taux d'actualisation	5,25	5,00	6,25	5,75	5,80	5,10	5,50	4,60
Taux de rendement attendu des actifs	7,75	7,75	8,00	7,75	6,70	6,40	5,25	5,00
Taux d'augmentation futur des salaires	3,00	3,00	n/a	n/a	2,70	2,70	3,00	3,00
Taux d'augmentation futur des retraites	2,00	2,00	n/a	n/a	2,25	2,25	2,00	2,00

Au 31 décembre 2007, une hausse de 1% des frais médicaux se traduirait par une augmentation de 6,0 millions d'euros de la valeur actualisée de l'engagement. Une baisse de 1% des frais médicaux se traduirait par une diminution de 5,7 millions d'euros de la valeur actualisée de l'engagement.

Au 31 décembre 2007, la répartition moyenne pondérée des fonds investis dans les plans de retraite du Groupe par type de placement est la suivante : 47% d'actions, 40% d'obligations, 5% de placements monétaires et 8% en placements divers.

20. | ENDETTEMENT FINANCIER

Cette note présente des informations sur l'endettement financier au 31 décembre 2007. L'endettement financier inclut les dettes portant intérêt, emprunts et intérêts courus nets des coûts de transaction.

20.1 | Endettement financier net

	31 décembre 2007			31 décembre 2006		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
<i>(en millions d'euros)</i>						
Emprunts auprès des actionnaires ⁽¹⁾	-	-	-	496,9	543,0	1 039,9
Emprunts obligataires ⁽²⁾	54,8	-	54,8	17,5	652,8	670,3
Dette senior	-	960,6	960,6	45,3	1 559,1	1 604,4
Titrisation	-	1 012,1	1 012,1	-	1 007,5	1 007,5
Emprunts auprès des établissements de crédit	5,9	5,0	10,9	5,3	5,3	10,6
Concours bancaires et autres emprunts ⁽³⁾	45,1	-	45,1	34,0	-	34,0
Location financement	16,9	37,5	54,4	27,7	62,3	90,0
Moins coûts de transaction	-	(16,1)	(16,1)	-	(82,6)	(82,6)
Autres dettes financières et intérêts courus	122,7	1 999,1	2 121,8	129,8	3 204,4	3 334,2
Total des dettes financières et intérêts courus ...			2 121,8			4 374,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(515,2)			(473,1)
Endettement financier net (y compris emprunts auprès des actionnaires)			1 606,6			3 901,0

⁽¹⁾ dont intérêts courus pour un montant de 35,8 millions d'euros et intérêts capitalisés pour un montant de 42,9 millions d'euros au 31 décembre 2006

⁽²⁾ aucun intérêts courus au 31 décembre 2007 (17,5 millions d'euros au 31 décembre 2006)

⁽³⁾ dont intérêts courus pour un montant de 4,5 millions d'euros au 31 décembre 2007 (2,7 millions d'euros au 31 décembre 2006)

A l'exception d'un emprunt obligataire indexé qui a fait l'objet d'une couverture de juste valeur (54,8 millions d'euros au 31 décembre 2007), tous les emprunts du groupe sont comptabilisés suivant la méthode du coût amorti.

Par ailleurs, l'endettement financier du Groupe étant essentiellement constitué d'emprunts à taux variables, sa valeur, hors coûts de transaction, peut être considérée comme représentative de sa juste valeur. Seule une part de la dette de location financement est à taux fixe.

20.1.1 | Variation de l'endettement financier net

Au 31 décembre 2007 et 2006, la variation de l'endettement financier net se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006
Au 1^{er} janvier	3 901,0	3 188,1
Charge d'intérêts de la période (intérêts courus et / ou capitalisés)..	13,0	44,6
Remboursement des emprunts auprès des actionnaires.....	-	(1,9)
Capitalisation des emprunts auprès des actionnaires.....	(1 052,9)	-
Variation des emprunts auprès des actionnaires	(1 039,9)	42,7
Remboursement des Obligations Senior Subordonnées.....	(600,0)	-
Remboursement du Contrat de Crédit Senior 2005.....	(1 596,2)	415,6
Souscription du Contrat de Crédit 2007.....	999,4	-
Autres variations.....	(16,1)	(1,9)
Variation nette des lignes de crédit	(1 212,9)	413,7
Variation nette de la titrisation.....	42,2	315,0
Règlement des dettes de location financement.....	(26,9)	(27,0)
Variation nette des dettes financières	(1 197,6)	701,7
Variation trésorerie et équivalents de trésorerie	(46,4)	(44,4)
Ecart de conversion	(101,6)	(100,2)
Effet des variations de périmètre.....	15,0	86,1
Amortissements des coûts de transaction.....	82,4	12,3
Autres variations	(6,3)	14,7
Au 31 décembre	1 606,6	3 901,0

Au 31 décembre 2007, la variation de l'endettement net comprend les transactions suivantes :

Capitalisation des emprunts auprès des actionnaires

Le 4 avril 2007, préalablement à son introduction en bourse, les prêts d'actionnaires consentis en 2005 par Ray Investment Sàr.l. ont été incorporés au capital et à la prime d'émission pour des montants respectifs de 319,1 millions d'euros et 733,8 millions d'euros sur la base du prix d'introduction en bourse de Rexel.

Remboursement de l'emprunt obligataire de 600 millions d'euros

Le 16 mars 2005, Rexel Développement S.A.S. (anciennement Ray Acquisition S.C.A.) avait émis des obligations à haut rendement de 600,0 millions d'euros au taux annuel de 9,375%, remboursables en 2015 (« Senior Subordinated Notes »).

Les 16 et 18 avril 2007, ces obligations ont été remboursées en totalité par anticipation avec les fonds reçus lors de l'introduction en bourse de Rexel et de la mise en place du Contrat de Crédit 2007. Conformément aux dispositions contractuelles, une prime de remboursement d'un montant de 89,6 millions d'euros a été versée aux porteurs des obligations lors du remboursement anticipé (voir note 9 « Charges financières nettes »).

Refinancement du Contrat de Crédit Senior 2005

Le 16 mars 2005, lors de l'acquisition de Rexel Distribution, Rexel Développement S.A.S. (anciennement Ray Acquisition S.C.A.), filiale directe de Rexel, avait conclu un Contrat de Crédit Senior d'un montant total initial de 2 427 millions d'euros, qui était composé à l'origine de cinq lignes de crédit, un crédit renouvelable et une ligne destinée à financer les en-cours clients.

Le 17 avril 2007, les six lignes de crédit restant dues au titre du Contrat de Crédit Senior 2005 ont été remboursées en totalité pour un montant de 1,6 milliard d'euros et refinancées par des tirages au titre du Contrat de Crédit 2007 pour un montant de 1,3 milliard d'euros.

Le 20 août 2007, deux tirages de la facilité A au titre du Contrat de Crédit 2007 ont été remboursés par anticipation pour un montant de 285,0 millions d'euros. Le montant des tirages au titre du Contrat de Crédit 2007 s'élève ainsi à 960,6 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs aux emprunts remboursés par anticipation correspondant aux obligations à haut rendement et au Contrat de Crédit Senior 2005 ont été totalement amortis pour un montant de 76,3 millions d'euros.

Les coûts de transaction occasionnés par la mise en place du Contrat de Crédit 2007 figurent dans les autres variations des lignes de crédit pour un montant de 10,4 millions d'euros.

Au 31 décembre 2006, la variation nette des lignes de crédit incluait le remboursement (i) d'une ligne de crédit destinée à financer les en-cours clients de 57,2 millions d'euros, annulée consécutivement à la mise en place d'un nouveau programme de titrisation, (ii) du crédit renouvelable pour 32,5 millions d'euros, (iii) d'une échéance trimestrielle de ligne de crédit A pour 33,2 millions d'euros conformément au Contrat de Crédit Senior 2005, et le tirage (i) de 464,5 millions sur la ligne de crédit B3A pour financer l'acquisition de Gexpro, (ii) de 169,5 millions d'euros sur la ligne de crédit D du Contrat de Crédit Senior 2005 pour financer les acquisitions de Capitol Light and Supply, DH Supply et Elettro-Bergamo.

20.1.2 | Description de l'endettement financier net

Contrat de Crédit 2007

Le 15 février 2007, Rexel a conclu avec BNP Paribas, Calyon, Royal Bank of Scotland Plc et HSBC France, en qualité de *Mandated Lead Arrangers* et d'*Original Lenders*, et Calyon, en qualité d'*Agent*, un contrat de crédit syndiqué d'un montant global à l'origine de 2,1 milliards d'euros avec une échéance de 5 ans plus un jour à compter du premier tirage (le « Contrat de Crédit 2007 ») afin de refinancer le Crédit Senior 2005. Mis en œuvre consécutivement à l'introduction en bourse de Rexel, le Contrat de Crédit 2007 comprend une facilité de crédit multidevises à terme d'un montant initial de 1,6 milliard d'euros (la « Facilité A ») réduite à 1,3 milliard lors de la mise en place du crédit et une facilité de crédit multidevises renouvelable d'un montant initial de 500,0 millions d'euros (la « Facilité B »). La Facilité A a pour objet de refinancer les crédits existants (en principal, intérêts et primes) au titre du Contrat de Crédit Senior 2005. Elle a une échéance de 5 ans et un jour à compter du premier tirage et peut être tirée jusqu'au 31 mai 2007. Le 20 août 2007, deux tirages de la Facilité A du Contrat de Crédit 2007 ont été remboursés pour un montant de 285,0 millions d'euros. Concomitamment, le montant autorisé de la facilité B est passé de 500,0 millions d'euros à 785,0 millions d'euros.

La Facilité B est destinée à financer les besoins généraux de fonctionnement des sociétés du Groupe, notamment leur besoin en fonds de roulement, ainsi que la réalisation de certaines acquisitions répondant aux critères définis dans le Contrat de Crédit 2007. La Facilité B peut faire l'objet de tirages jusqu'à un mois avant la date d'échéance du Contrat de Crédit 2007 et est remboursable à l'issue du terme de chaque tirage effectué par les sociétés emprunteuses (soit 1, 2, 3 ou 6 mois).

Au titre de ce contrat, Rexel et certaines de ses filiales, Rexel Distribution, Rexel Inc, Rexel North America Inc, Rexel Electrical Supply & Services Holding et General Supply & Services Inc ont été désignées comme co-emprunteurs.

Les montants tirés portent intérêt à un taux déterminé par référence (i) au taux LIBOR, lorsque les fonds sont mis à disposition dans des devises autres que l'euro, ou au taux EURIBOR, lorsque les fonds sont mis à disposition en euros, (ii) au coût lié aux obligations de maintien de certains niveaux de réserves des banques prêteuses, ainsi qu'au paiement de leurs honoraires, et (iii) à la marge applicable, qui peut varier entre 0,30% et 1,35%, en fonction de la dette consolidée ajustée rapportée à l'EBITDA consolidé ajusté (le « Ratio d'Endettement »). A la date du premier tirage, le 17 avril 2007, la marge applicable était de 0,65%.

Les lignes de crédit et leur utilisation au titre du Contrat de Crédit au 31 décembre 2007 sont détaillées ci-dessous :

Lignes de crédit (Term Loan)	Souscripteurs	Montant autorisé	Solde dû au 31 décembre 2007		Devises	Solde dû au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)
			(en millions de devises)			
Facilité A	Rexel Distribution	1 000,0	1 000,0	SEK	105,9	
	Rexel Distribution	180,0	180,0	CHF	108,8	
	Rexel Inc.	455,0	455,0	USD	309,1	
	Rexel North America Inc	320,0	320,0	CAD	221,5	
	General Supply & Services Inc	317,0	317,0	USD	215,3	
Facilité B	Rexel et/ou co-emprunteurs	785,0	-	EUR		
TOTAL					960,6	

Engagements

Aux termes du Contrat de Crédit 2007, Rexel doit, à chacune des dates indiquées dans le tableau ci-dessous, maintenir un Ratio d'Endettement inférieur aux niveaux suivants :

Dates	Ratio d'endettement
31-déc-07	4,75:1
30-juin-08	4,50:1
31-déc-08	4,50:1
30-juin-09	4,50:1
31-déc-09	4,50:1
30-juin-10	4,00:1
31-déc-10	3,75:1
30 juin 2011 et après	3,50:1

Au 31 décembre 2007, Rexel respectait cet engagement.

Aux termes du Contrat de Crédit 2007, l'EBITDA consolidé ajusté signifie le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges majoré des dotations aux amortissements, tel que présenté dans les états financiers consolidés du Groupe et :

- comprenant l'EBITDA ajusté des 12 derniers mois de toute filiale acquise pendant la période considérée au prorata de la participation du Groupe ;
- comprenant les produits relatifs aux dérivés sur matières premières pour couvrir l'exposition aux fluctuations des prix de certaines matières premières lorsque ces dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie selon les normes IFRS ;
- excluant les dépenses relatives à la participation des salariés et de toute rémunération en actions ou plans de participation des salariés du Groupe.

Aux termes du Contrat de Crédit 2007, la dette nette consolidée ajustée signifie :

- toute dette financière (que les intérêts au titre de cette dette soient payés ou capitalisés) convertie au taux moyen des 12 derniers mois quand la dette est libellée dans une devise autre que l'euro :
 - à l'exclusion des coûts de transaction ;
 - à l'exclusion des prêts intra-groupe ;

- comprenant toute dette relative à l'émission par un membre du Groupe de valeurs mobilières qui ne sont pas obligatoirement remboursables en actions ;
- comprenant tout autre montant assimilé à un emprunt selon les normes comptables internationales ; plus
- les intérêts courus (y compris les intérêts capitalisés) à l'exclusion des intérêts courus au titre de prêts intra-groupe ; moins
- la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Dans le cadre du refinancement du Contrat de Crédit Senior 2005, le Groupe a levé l'intégralité des nantissements et des garanties mis en place pour garantir les obligations liées à ce contrat.

Le Contrat de Crédit 2007 ne prévoit pas de cautions et garanties, mais il contient cependant des clauses usuelles pour ce type de financement. Il s'agit notamment (i) de clauses restreignant la capacité des sociétés du Groupe, parties au Contrat de Crédit 2007, ainsi que de certaines filiales, à consentir des sûretés sur leurs actifs, à réaliser des opérations de fusion ou de restructuration, à contracter ou à consentir des emprunts, à accorder des garanties et à réaliser certains investissements, ainsi que (ii) des clauses d'encadrement des opérations de croissance externe des sociétés du Groupe. Le Contrat de Crédit 2007 contient des clauses d'exigibilité anticipée totale ou partielle, notamment en cas de défaut de paiement de montants dus au titre du Contrat de Crédit 2007, de non-respect des Ratio d'Endettement décrits dans le tableau ci-dessus, de défaut de paiement ou d'exigibilité anticipée d'une autre dette financière de certaines entités du Groupe (à partir de montants déterminés) ou d'autres événements susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les obligations de paiement des emprunteurs et garants ou sur le respect des Ratios d'Endettement décrits dans le tableau ci-dessus.

Programmes de titrisation

Les caractéristiques des programmes de titrisation sont présentées dans le tableau suivant :

Programme	Devise	<i>(en millions de devises)</i>		<i>(en millions d'euros)</i>			Échéance	Taux
		Engagements	Sommes tirées au 31 décembre 2007	Montant des créances nanties au 31 décembre 2007	Solde dû au 31 décembre 2007	Solde dû au 31 décembre 2006		
Europe - Australie	EUR	600,0	596,0	866,4	596,0	599,0	20/11/2012	BT & Euro Commercial paper + 0,48%
Etats-Unis	USD	470,0	470,0	528,8	319,2	327,1	11/03/2012	US commercial paper + 0,33%
Canada	CAD	140,0	140,0	165,0	96,9	81,4	13/12/2012	Canadian commercial paper + 0,45%
TOTAL				1 560,2	1 012,1	1 007,5		

Compte tenu de leurs caractéristiques, et notamment du fait que le Groupe conserve une partie significative des risques de retard et de crédit, ces programmes de cession de créances ne peuvent être considérés comme des cessions au sens de la norme IAS 39. Les créances nanties restent donc inscrites à l'actif du bilan du Groupe tandis que le solde dû constitue une dette.

Ces programmes sont soumis à certains engagements concernant la qualité du portefeuille de créances incluant la dilution (ratio : avoirs sur créances éligibles), le retard et le défaut de paiement (ces ratios sont calculés respectivement par comparaison des créances douteuses et impayées avec les créances éligibles).

Au 31 décembre 2007, Rexel respectait l'ensemble de ces engagements.

21. | RISQUES DE MARCHE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

21.1 | Couverture du risque de taux

Après la réalisation des opérations de refinancement conduites concomitamment à l'introduction en bourse de Rexel, la dette nette du Groupe est désormais essentiellement composée d'emprunts à taux variable. Afin de couvrir son exposition à l'évolution des taux d'intérêt, la stratégie de couverture mise en place vise à maintenir environ deux tiers de l'endettement net à taux fixe ou plafonné et un tiers à taux variable.

Le Groupe suit mensuellement le risque de taux lors de comités de trésorerie, auxquels participe la direction, permettant d'apprécier le niveau des couvertures mises en place et leur adaptation au sous-jacent. La ventilation de la dette financière entre taux fixes et taux variables, avant et après couverture, est la suivante :

(en millions d'euros)

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Emprunt obligataire (taux fixe)	-	600,0
Contrats de location financement et autres dettes à taux fixe	40,2	49,7
<i>Taux fixe avant couverture</i>	40,2	649,7
Swaps receveurs du taux variable et payeurs du taux fixe	999,1	1 411,3
Options et caps de taux d'intérêt	315,9	353,1
Sous total taux fixe ou plafonné après couverture	1 355,2	2 414,1
Dettes à taux variable avant couverture	2 081,7	3 724,4
Swaps receveurs du taux variable et payeurs du taux fixe	(999,1)	(1 411,3)
Options et caps de taux d'intérêt	(315,9)	(353,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	(515,2)	(473,1)
Sous total dette net à taux variable après couverture	251,5	1 486,9
Endettement financier net	1 606,6	3 901,0

Dans le cadre de la politique définie ci-dessus, le Groupe a souscrit des *swaps* payeurs du taux fixe libellés en euros, dollars US et canadiens, dollars australiens et couronnes suédoises, ainsi que des options d'achat (*caps*) libellées en dollars US. Les *swaps* arrivent à échéance entre mars 2008 et mars 2010. Le Groupe a l'intention de renouveler les *swaps* de façon à se couvrir contre la variabilité des intérêts futurs associés à son endettement à taux variable, conformément à la stratégie décrite ci-dessus. Les couvertures sont allouées par devise en fonction des anticipations du Groupe sur l'évolution des taux d'intérêts liés à ces devises. Ces instruments sont classés en instruments de couverture de flux de trésorerie et sont évalués à la juste valeur.

Par ailleurs, un *swap* payeur du taux variable a été mis en place de manière spécifique en couverture de la juste valeur d'un instrument de dette.

Juste valeur des dérivés de couverture du risque de taux au 31 décembre 2007

Dérivés de couverture de juste valeur

	Total nominal	Taux moyen pondéré fixe reçu	Taux variable payé	Juste valeur (en millions d'euros)
<i>Swap payeur du taux variable</i>				
Euro	45,7	(1)	3M Euribor - 0,08%	9,1
Total	45,7			9,1

(1) Concerne l'émission de l'emprunt obligataire 1998 d'un montant de 45,7 millions d'euros indexé sur la valeur de l'action Rexel Distribution. Cet emprunt a fait l'objet d'un equity swap pour faire face au risque lié à l'évolution de la valeur de l'action Rexel Distribution. Cet equity swap est payeur EURIBOR 3 mois moins 0,08% et reçoit le prix de remboursement à l'échéance de l'obligation indexée. Il est qualifié de couverture de juste valeur.

Les variations de juste valeur des dérivés destinés à couvrir les variations de juste valeur des passifs sont comptabilisées en résultat. Les variations de juste valeur des dérivés de couverture de juste valeur, ainsi que des passifs sous-jacents sont comptabilisées en « coût de l'endettement financier ». Les variations de juste valeur des *swaps* de taux au 31 décembre 2007 ont représenté un gain de 2,0 millions d'euros qui a compensé la perte résultant de la variation de juste valeur de la dette correspondante.

Dérivés de couverture de flux de trésorerie

Consécutivement aux opérations de refinancement du groupe et à l'adaptation de la stratégie de couverture du risque de taux d'intérêt, le Groupe a cassé des *swaps* payeurs du taux fixe à échéance mars 2010 pour les montants notionnels suivants : 200,0 millions d'euros, 82,5 millions de dollars australiens, 152,0 millions de dollars canadiens (échéance mars 2008) et 23,5 millions de livres sterling. Ces *swaps* étaient qualifiés à l'origine de couverture de flux de trésorerie. A la date de sortie de ces contrats (avril 2007), Rexel a encaissé une soulte de 7,4 millions d'euros correspondant à la juste valeur de ces instruments à cette date. Cette soulte est reprise dans le résultat financier immédiatement lorsque l'élément couvert n'existe plus et au fur et à mesure du paiement des intérêts à taux variable sous-jacents à la couverture sur la durée résiduelle des contrats concernés, soit trois ans pour la majeure partie. Au 31 décembre 2007, un gain a été comptabilisé dans le résultat financier pour un montant de 2,7 millions d'euros, correspondant essentiellement aux financements à taux variables remboursés.

Au 31 décembre 2007, les instruments dérivés classés en couverture de flux de trésorerie sont les suivants :

	Total nominal en devise (en millions de devises)	Date d'échéance	Taux variable reçu	Taux moyen pondéré fixe payé	Juste valeur (en millions d'euros)
<i>Swap payeur du taux fixe</i>					
Euro	50,0	mars 2008	1M Euribor	2,77%	0,2
	303,0	mars 2010	1M Euribor	3,15%	7,8
Dollar US	68,0	mars 2008	3M Libor	4,26%	0,1
	130,0	décembre 2008	3M Libor	4,95%	(0,7)
	185,0	septembre 2009	3M Libor	5,25%	(3,1)
	269,0	mars 2010	3M Libor	4,64%	(3,3)
Dollar canadien	112,0	mars 2009	3M Libor	3,83%	0,3
	80,0	mars 2010	3M Libor	4,02%	0,2
Couronne suédoise	430,0	mars 2010	3M Stibor	3,36%	1,2
Dollar australien	41,5	mars 2010	3M Libor	6,10%	0,7
Total					3,3

	Total nominal en devises (en millions de devises)	Date d'échéance	Prime d'émission payée (en millions d'euros)	Taux variable reçu	Taux moyen pondéré fixe payé	Juste valeur (en millions d'euros)
<i>Option d'achat classique</i>						
Dollar US	100,0	mars 2009	0,8	3M Libor	5,00%	-
Dollar US	365,0	septembre 2009	1,7	3M Libor	5,50%	-
Total						-

Au 31 décembre 2007, le montant nominal total des *swaps* de couverture de flux de trésorerie était de 999 millions d'euros et 316 millions d'euros pour les options de couverture de flux de trésorerie.

Les variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie ont été comptabilisées en capitaux propres pour un montant de 16,2 millions d'euros (avant impôt).

Le tableau suivant indique les périodes au cours desquelles le Groupe s'attend à ce que les flux de trésorerie associés aux instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie interviennent. Ils seront reconnus dans le compte de résultat suivant le même échéancier.

(en millions d'euros)	Flux attendus	Un an	Deux ans	Trois ans	Au delà
Dérivés actifs	10,4	5,4	4,1	0,9	-
Dérivés passifs	(7,1)	(3,2)	(3,6)	(0,3)	-
Dérivés.....	3,3	2,2	0,5	0,6	
Flux couverts	(109,7)	(53,5)	(42,5)	(13,8)	

Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

Une augmentation du taux d'intérêt de 1%, sur la dette nette à taux variable aurait pour conséquence une hausse de la charge annuelle d'intérêt d'un montant d'environ 7,3 millions d'euros au 31 décembre 2007. Cette même hausse aurait un impact complémentaire positif de 16,0 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe, avant impôt, suite à l'appréciation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture correspondants.

21.2 | Couverture du risque de change

En raison du caractère local des activités opérationnelles du Groupe et de leur financement dans la devise locale (fonctionnelle) de chaque entité, les filiales du Groupe sont rarement exposées au risque de change. A l'exception de quelques transactions limitées en nombre et inférieures à 200 000 euros chacune, la gestion du risque de change est centralisée au niveau du siège par la Direction des Financements et de la Trésorerie. L'exposition au risque de change du Groupe résulte du recours à des financements externes en devises ou de financements octroyés aux filiales étrangères dans leur devise locale ou reçus d'elles. Afin de neutraliser l'exposition au risque de change, les positions en devises autres que l'euro sont systématiquement couvertes au moyen de contrats à terme d'une durée généralement comprise entre un et trois mois. Les couvertures sont renouvelées tant que l'exposition demeure.

Juste valeur

La valeur notionnelle et la juste valeur des instruments financiers de couverture du risque de change au 31 décembre 2007 se sont élevées respectivement à 32,2 millions d'euros (dont 155,8 millions d'euros de ventes à terme et 123,6 millions d'euros d'achats à terme) et 1,3 million d'euros.

Sensibilité à la variation des taux de change

En 2007, près des deux tiers du chiffre d'affaires du Groupe sont libellés dans des monnaies autres que l'euro, dont près de 40% en dollar américain et 10% en dollar canadien. Plus des deux tiers des dettes financières sont également libellés dans des monnaies autres que l'euro, dont près de 54% en dollar américain et 17% en dollar canadien. La monnaie de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euro les actifs, passifs, produits et charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro lors de la préparation des états financiers.

Les résultats de ces activités sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe après conversion au taux moyen de la période. Aussi, une appréciation (dépréciation) de 5% de l'euro par rapport aux dollars américain et canadien se traduirait par une réduction (augmentation) du chiffre d'affaires de 244,0 millions d'euros, et par une baisse (hausse) du résultat opérationnel avant autres produits et charges de 12,0 millions d'euros.

Les dettes financières et les capitaux propres du Groupe sont consolidés dans le bilan après conversion au taux de clôture de l'exercice. Aussi, une variation de 5% sur ces mêmes devises (dollars américain et canadien) par rapport aux taux de change de clôture au 31 décembre 2007 aurait pour conséquence une réduction (augmentation) de l'endettement financier et des capitaux propres de respectivement 56,9 millions d'euros et 3,9 millions d'euros pour une appréciation (dépréciation) de l'euro.

Le montant de l'endettement financier net par devise de remboursement s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Euro	Dollar US	Dollar Canadien	Dollar Australien	Livre sterling	Couronne suédoise	Autres devises	Total
Dettes financières	538,5	910,3	270,9	126,7	(6,0)	115,0	166,3	2 121,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(414,0)	(38,5)	-	(14,3)	(4,0)	(16,2)	(28,1)	(515,1)
Position nette avant couverture	124,5	871,8	270,9	112,4	(10,0)	98,8	138,2	1 606,6
Effet des couvertures.....	32,2	(53,3)	49,8	(46,0)	71,5	(8,5)	(45,7)	-
Position nette après couverture	156,7	818,5	320,7	66,4	61,5	90,3	92,5	1 606,6
Impact d'une augmentation de 5% des taux de change contre Euro	-	40,9	16,0	3,3	3,1	4,5	4,6	72,5

21.3 | Risque de liquidité

Au titre de son endettement, le Groupe ne fait pas face à des échéances de remboursement significatives à court ou moyen terme. Le Contrat de Crédit Senior 2007 a une échéance de 5 ans et un jour à compte de la date du premier tirage en avril 2007 (voir 20.1.2). Il inclut une facilité de crédit multidevises renouvelable destinée à couvrir les variations mensuelles et saisonnières de la trésorerie résultant de la variation du besoin en fonds de roulement ainsi que d'éventuelles variations de financement dans le cadre des programmes de cessions de créances commerciales, et est également disponible pour financer la réalisation d'acquisitions. Ces lignes de crédit deviendraient exigibles en cas de non respect par Rexel de ses engagements.

Les programmes de cessions de créances commerciales arrivent à échéance en 2012 (voir 20.1.2). Le financement résultant de ces programmes dépend directement du montant et de la qualité du portefeuille de créances cédées. Dans l'hypothèse où les entités concernées ne respecteraient pas certains engagements, ces programmes de cession de créances pourraient faire l'objet d'une résiliation anticipée. Par ailleurs, dans l'hypothèse où les entités *ad hoc* (fonds commun de créances et conduits spécifiques) n'étaient plus en mesure d'émettre des instruments de dette (billets de trésorerie, *commercial paper*) dans des conditions équivalentes à celles pratiquées à ce jour, la liquidité et la situation financière du Groupe pourraient être affectées.

L'échéancier des remboursements contractuels des dettes financières, en capital, est le suivant :

(en millions d'euros)

Échéances :	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Un an.....	119,2	626,7
Deux ans	4,8	43,7
Trois ans	6,7	102,4
Quatre ans	0,3	130,0
Cinq ans	1 983,1	145,9
Au delà.....	7,7	3 325,4
Total à rembourser yc intérêts à payer	2 121,8	4 374,1
Intérêts à payer	390,8	
Total à rembourser net	2 512,6	

Au 31 décembre 2007, les échéances contractuelles résiduelles de la dette financière du groupe, y compris intérêts à payer, sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Dette financière	Dérivés	Total
Un an	212,5	(2,4)	210,1
Deux ans	96,2	(0,5)	95,7
Trois ans	97,8	(0,6)	97,2
Quatre ans	91,0		91,0
Cinq ans	2 010,7		2 010,7
Au-delà	7,9		7,9
Total à rembourser yc intérêts à payer	2 516,1	(3,5)	2 512,6

21.4 Risque de contrepartie

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés. Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités (installateurs, industries, administrations publiques) et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger. Par ailleurs, des programmes d'assurance crédit ont été mis en place dans la plupart des pays significatifs dans lesquels le Groupe opère. Le risque maximum, correspondant à l'encours total du poste clients après prise en compte des garanties et pertes de valeurs enregistrées, s'élève à 2 018,5 millions d'euros et est détaillé en note 12.2 Créances clients.

Le risque de contrepartie concernant la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments financiers de couverture est également limité par la qualité des contreparties en question qui sont exclusivement des établissements financiers de réputation internationale. L'encours s'élève à 537,8 millions d'euros au 31 décembre 2007 et correspond à la valeur nette comptable de l'ensemble de ces éléments.

Le risque de contrepartie maximum sur les autres actifs financiers du Groupe s'élève à 382,1 millions d'euros et correspond essentiellement aux ristournes fournisseurs à recevoir.

22. | SYNTHÈSE DES PASSIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	Catégorie IAS 39	Au 31 décembre			
		2007		2006	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligation convertible	JVR	54,8	54,8	52,8	52,8
Autre emprunt obligataire	CA	-	-	600,0	685,9
Autres dettes financières, y compris intérêts courus	CA	2 067,0	2 067,0	3 721,3	3 721,3
Total des dettes financières		2 121,8		4 374,1	
Dettes fournisseurs	CA	1 659,3	1 659,3	1 616,1	1 616,1
Remises clients à payer	CA	66,9	66,9	58,9	58,9
Dettes au personnel et charges sociales	(2) N/A	229,3	N/A	236,4	N/A
TVA à payer et autres taxes sur le chiffre d'affaires	(2) N/A	48,6	N/A	43,4	N/A
Instruments dérivés dans une relation de couverture ...	(1) N/A	7,1	7,1	0,8	0,8
Autres instruments dérivés	DFT	1,9	1,9	0,5	0,5
Autres dettes	CA	143,0	143,0	129,5	129,5
Produits constatés d'avance	(2) N/A	2,4	N/A	12,1	N/A
Total des autres dettes		499,2		481,6	

(1) Méthode comptable spécifique aux relations de couverture

(2) Ne constitue pas un actif financier au sens de la norme IAS 39

Passifs financiers au coût amorti	CA
Détenus à des fins de transaction	DFT
Juste valeur par le résultat sur option	JVR
Non applicable	N/A

23. | LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS

23.1 Litiges

Litiges amiante

En septembre 2000, Rexel North America Inc., filiale canadienne du Groupe, a acquis Westburne Inc. dont les activités sont principalement localisées au Canada et aux États-Unis. En 2001, les activités de distribution de matériels non électriques de Westburne Inc. et de ses filiales ont été cédées par Rexel North America Inc. à une société tierce. Les actifs relatifs aux activités de distribution de matériels électriques aux États-Unis détenus par Westburne Supply Inc., la filiale américaine de Westburne Inc. à l'époque, ont été transférés à Rexel, Inc..

Le Groupe est mis en cause dans différentes procédures dont les principales sont mentionnées ci-dessous. Bien que le Groupe considère que le risque de supporter des montants importants au titre de ces litiges est limité et que ces litiges n'auraient pas, individuellement ou collectivement, un effet défavorable significatif sur sa situation financière ou ses résultats, le Groupe ne peut prévoir de façon certaine l'issue de ces procédures ni donner de garantie à cet égard. Les montants que Rexel North America Inc et Rexel, Inc. seraient amenées le cas échéant à supporter sont difficilement quantifiables.

- Rexel North America Inc. (Canada)

Dans le cadre de la cession des activités non électriques de Westburne Inc., Rexel North America Inc. (Canada) a consenti à l'acquéreur une garantie de passif en matière de responsabilité du fait des produits. Cette garantie de passif pouvait être mise en œuvre pour des procédures et réclamations notifiées par l'acquéreur à Rexel North America Inc. avant le 1er juillet 2005 pour autant que ces procédures ou réclamations aient été engagées avant cette date et qu'elles soient relatives à des produits vendus avant la date de réalisation de la cession intervenue le 1er juillet 2001.

Les sociétés du groupe Westburne Inc. (ou leurs prédécesseurs, principalement la société PE O'Hair) comprises dans le périmètre de la cession ont été assignées devant les tribunaux californiens, conjointement avec une centaine de sociétés tierces, à la suite du dépôt d'environ neuf cent trente-cinq plaintes depuis 1992, principalement en Californie, par plusieurs milliers de demandeurs. Ces demandeurs réclament réparation de leur préjudice résultant d'une exposition alléguée à de l'amiante présente dans des produits qui auraient été distribués, notamment par les sociétés cédées, de 1950 à 1980. Les autres co-défendeurs comprennent notamment des fabricants, des installateurs et d'autres distributeurs de produits.

Rexel North America Inc. est impliquée dans ces procédures en raison de la garantie de passif qu'elle a consentie à l'acquéreur de Westburne Inc. Rexel North America Inc. a contesté les allégations formulées dans le cadre de ces différentes procédures dans la mesure où elle estime que la responsabilité liée à la présence d'amiante dans les produits vendus pèse principalement sur leurs fabricants. Certaines de ces plaintes ont été rejetées ou ont fait l'objet de transactions pour des sommes peu importantes qui ont été intégralement couvertes par les polices d'assurance applicables.

Au 31 décembre 2007, 18 procédures pouvant donner lieu à une indemnisation de l'acquéreur par Rexel North America Inc restaient pendantes. Bien qu'aucune certitude ne puisse être donnée à cet égard, le Groupe estime qu'il est probable que la plupart de ces 49 plaintes seront rejetées ou feront l'objet d'accords transactionnels dont les montants éventuellement mis à sa charge devraient être couverts par les polices d'assurance applicables.

- Rexel, Inc. (Etats-Unis)

En qualité de cessionnaire des activités de distribution de matériels électriques de Westburne Inc. aux Etats-Unis, Rexel, Inc. est ou a été partie en qualité de défendeur, conjointement avec plus de cent autres sociétés tierces intervenant en qualité de défendeurs, à de nombreuses procédures en matière d'exposition aux matériaux contenant de l'amiante dans les Etats de Louisiane, de New York, du New Jersey, et du Texas.

Au 31 décembre 2007, Rexel, Inc. a été déchargée de toute responsabilité pour les procédures engagées dans le New Jersey et au Texas. En 2007, Rexel Inc. a obtenu le rejet sans appel (stipulated dismissal) de toutes les demandes au titre du litige en matière d'amiante alors en cours dans l'Etat du New Jersey sans versement d'indemnité. Au 31 décembre 2007, trente-neuf procédures initiées par cent soixante et un plaignants sont toujours pendantes en Louisiane et deux procédures initiées par quatre plaignants dans l'Etat de New York.

Dans les deux procédures pendantes dans l'Etat de New York, les plaignants, tiers à l'entreprise, allèguent la mise en jeu de la responsabilité du fait des produits de plusieurs sociétés dont Rexel, Inc. pour des ventes intervenues avant 1985. La procédure est suspendue depuis octobre 2003 en attente de la fourniture, conformément à la pratique des tribunaux de l'Etat de New York, par les plaignants de la preuve d'une pathologie liée à l'amiante. En 2007, les procédures pendantes dans l'Etat de New York n'ont pas connu d'évolutions particulières. Compte tenu de la pluralité de co-défendeurs et de l'état d'avancement de ces procédures, le Groupe n'est pas en mesure de se prononcer sur l'issue de ces litiges.

Sur les trente-neuf procédures pendantes en Louisiane au 31 décembre 2007, trente-trois procédures, impliquant cent cinquante-trois plaignants, concernaient des demandes soulevées par des tiers à l'entreprise alléguant une exposition à des matériaux contenant de l'amiante du fait de travaux d'entreprise générale réalisés par des employés des filiales de Westburne Inc. reprises par Rexel, Inc. dans les locaux de sociétés tierces à des moments où les plaignants étaient également présents notamment pendant la période de 1950 à 1970. Les autres défendeurs, qui ne sont pas des sociétés affiliées du Groupe, comprennent les propriétaires et locataires de ces sites, les fabricants des structures ou éléments qui contiendraient de l'amiante ou encore d'autres distributeurs ou

installateurs. Les frais de défense liés à ces procédures, impliquant des demandes liées à la responsabilité de l'entrepreneur, imputés à Rexel Inc. sont couverts par des polices d'assurance générales souscrites auprès de quatre compagnies d'assurances et sont pris en charge par celles-ci en vertu d'un accord de partage des coûts signés entre elles, sous réserve des termes et conditions des polices d'assurance applicables. A ce jour, les transactions intervenues dans le cadre de litiges impliquant Rexel, Inc. similaires à ces procédures en cours ont été intégralement couvertes dans le cadre de cet accord de partage des coûts.

Rexel, Inc. a contesté les allégations formulées dans le cadre de ces différentes procédures au motif que sa responsabilité n'est pas démontrée et que la responsabilité éventuellement encourue serait principalement imputable aux autres défendeurs, notamment aux propriétaires et bailleurs des locaux en cause ainsi qu'aux fabricants des structures installées dans ces locaux.

Les six autres procédures pendantes en Louisiane au 31 décembre 2007 ont été initiées par huit plaignants anciens employés de sociétés acquises par Rexel Inc. ou se présentant comme tels. Les plaignants ont également soulevé la responsabilité de tierces parties. Les plaignants allèguent une exposition à des matériaux contenant de l'amiante lors de la réalisation de travaux d'entreprise générale effectuées dans les locaux de sociétés tierces, notamment des installations pétrochimiques. La plupart de ces procédures sont au stade de l'enquête préliminaire (discovery). Le Groupe considère que la responsabilité de Rexel Inc. pourrait être mise en cause pour autant que les plaignants démontrent que Rexel Inc. les employait et l'existence d'un lien de causalité avec les préjudices allégués. Dans la mesure où les demandes soulevées par les plaignants incluent des demandes concernant des tierces parties, Rexel Inc. anticipe une indemnisation limitée et une prise en charge partielle par les compagnies d'assurance concernées des frais de procédures et des éventuels dommages et intérêts résultant de ces procédures.

Compte tenu de la diversité des procédures, de leur état d'avancement différent, du nombre de défendeurs et de l'absence de demandes visant individuellement le Groupe, ce dernier n'est pas en mesure de donner une indication chiffrée sur les réclamations formulées et sur le risque potentiel encouru. Ainsi, en l'état actuel des procédures, le Groupe ne peut donner une indication sur les conséquences financières qu'il pourrait supporter.

En 2007, Rexel Inc. a également réglé et obtenu le rejet de deux litiges en matière d'amiante en Louisiane impliquant quarante-huit plaignants contre le versement d'une indemnité symbolique.

Autres litiges liés à l'amiante

En 2007, Rexel, Inc. a obtenu le rejet et mis un terme aux deux procédures pendantes initiées contre elle en Californie. Dans ces deux procédures, les plaignants alléguent une exposition à des produits ou matériaux contenant de l'amiante (au cours des années soixante) qui auraient été vendus par une société acquise en 1993 par Rexel Inc. Rexel Inc. a contesté ces allégations et n'a versé aucune indemnité au plaignant aux plaignants pour obtenir le rejet de la procédure et mettre un terme au litige. Toutefois, dans l'une des procédures, la compagnie d'assurance fournissant une couverture en matière contentieuse a financé le versement d'une indemnité symbolique, comprenant les frais d'avocat, afin de finaliser le règlement et obtenir le rejet de la procédure. Les frais de procédures et éventuels dommages et intérêts liés à ces procédures ont été pris en charge par les compagnies d'assurance, sous réserve des termes et conditions des polices.

Autres litiges

En décembre 2005, Rexel Senate, une filiale du Groupe au Royaume-Uni, a conclu un accord commercial avec Wates Construction Group en vertu duquel Rexel Senate devenait fournisseur référencé de Wates Construction Group. En 2006, un différend est apparu dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord commercial et Wates Construction Group a initié une procédure de médiation en réclamant la somme de 8,3 millions de livres sterling (environ 12,3 millions d'euros). Le 24 mai 2007, Wates Construction Group et Rexel Senate ont signé une transaction mettant un terme définitif à ce litige sans reconnaissance de responsabilité d'aucune part et au titre de laquelle cette dernière s'est engagée à payer 1,5 million de livres sterling (environ 2,2 millions d'euros). Ce montant a été payé par Rexel Senate au cours du troisième trimestre 2007.

23.2 Passifs éventuels

Dans le cadre des cessions de certaines de ses filiales, le Groupe a octroyé les garanties suivantes aux acquéreurs. A la date d'arrêté des comptes, ces garanties n'ont pas été appelées.

Garantie environnementale

En vertu d'un contrat conclu le 28 février 2003 avec la société Ashtenne, une société immobilière, relatif à la cession-bail de 45 sites en Europe, le Groupe s'est engagé à indemniser l'acquéreur pour tous les préjudices environnementaux, liés à toutes réclamations d'un tiers ou d'une injonction gouvernementale. Cette garantie est donnée pour un montant maximum de 4 millions d'euros hors taxes pour l'ensemble des immeubles vendus avec un seuil minimum de trente mille euros. Cet engagement expire dans les 5 ans suivants la date de fin du contrat de location.

Garanties données dans le cadre de la cession de la société Gardiner

Dans le cadre de la cession de la société Gardiner au fonds d'investissement Electra Partners, le Groupe a accordé à l'acquéreur une garantie de passif fiscal expirant le 30 juin 2010. Ces garanties ont été octroyées pour un montant maximum de 60 millions d'euros avec un seuil minimum de 1 million d'euros.

Garanties données dans le cadre de la cession de Schrack et ses filiales

Conformément à l'accord de cession de la société Schrack et de ses filiales conclu avec Hannover Finance, le Groupe a octroyé des garanties en matière de passif fiscal à l'acquéreur. Dans le cas où le Groupe viendrait à manquer à ses obligations, Hannover Finance serait en droit de demander une réduction de prix pour couvrir les éventuels préjudices. Les garanties expirent 48 mois à compter du 31 août 2005. Les garanties données sont limitées à 7 millions d'euros avec un montant minimum de 0,1 million d'euros.

Garanties données dans le cadre de la cession de Kontakt Systeme

Dans le cadre de la cession des actifs de la branche connectique et télématique de la société Kontakt Systeme intervenue le 4 juin 2007 et le 24 août 2007, le Groupe a consenti à l'acquéreur une garantie limitée à 2,3 millions de francs suisses pour une durée de 18 mois à compter de la date de cession étendue à la durée de prescription pour les litiges en matière fiscale et sociale.

Accord de distribution

Rexel a conclu un accord avec l'un de ses fournisseurs clés en 2006. Cet accord inclut un engagement d'achat minimum de 1,2 milliard de dollars sur les trois années de sa durée. Le fournisseur s'est également engagé à acheter à Rexel un montant maximum de 1,0 milliard de dollars. Ces volumes sont conformes aux niveaux historiques d'achats et de vente. L'accord prévoit des périodes de régularisation en cas de non atteinte des volumes contractuels afin d'être protégé des conditions qui ne sont pas sous le contrôle de Rexel. Au 31 décembre 2007, les engagements réciproques résiduels s'élevaient pour le Groupe et le fournisseur à respectivement 0,6 milliard d'euros et 0,3 milliard d'euros.

24. | PARTIES LIEES

Prêt d'actionnaires

Rexel bénéficiait d'un prêt d'actionnaires subordonné auprès de Ray Investment S.à.r.l., sa société mère et Ray Finance LLP, la filiale de celle-ci, respectivement de 9 millions d'euros et 952,2 millions d'euros de valeur nominale portant intérêt au taux égal à la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des emprunts à taux variable d'une durée initiale supérieure à deux ans aux entreprises françaises, soit 4,88% au 31 décembre 2007. Les intérêts pris en charge au titre de ces prêts se sont élevés à 13,0 millions d'euros. Dans le cadre des

opérations concomitantes à l'introduction en bourse de Rexel, le prêt accordé par Ray Finance LLP a été transféré à Ray Investment S.à.r.l., puis la totalité de ce prêt a été compensé par voie d'augmentation de capital le 4 avril 2007 pour un montant de 1 052,9 millions d'euros, intérêts inclus et a donné lieu à la création de 63 813 323 actions sur la base du prix d'introduction de 16,50 euros par action (voir note 15).

Plan de souscription d'actions réservé aux cadres dirigeants

Le 30 juin 2005, Rexdir, une entité *ad hoc* créée pour gérer l'investissement de plusieurs cadres dirigeants du Groupe dans l'opération de rachat de Rexel Distribution, a été autorisée à souscrire à des actions avec bons de souscription d'actions (ABSA) émises par Rexel. 304 404 ABSA, à raison de 20 bons de souscription par action, ont été émises par Rexel et souscrites par Rexdir pour un montant de 4,7 millions d'euros, correspondant à la juste valeur de ces instruments. L'exercice des bons attachés aux actions était conditionné à la réalisation d'un taux interne de retour sur investissement déterminé, lors de l'introduction en bourse de Rexel. Lors de la réunion du Directoire du 4 avril 2007, le Président du Directoire a constaté l'exercice des BSA et la libération de 1 518 854 actions nouvelles au nominal de 10 euros (voir note 15).

Rémunération des dirigeants

Les charges au titre des rémunérations des membres du comité exécutif du Groupe sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2007	2006
Salaires et autres avantages à court terme	9,2	8,6
Avantages postérieurs à l'emploi - coût des services rendus ..	1,2	0,7
Indemnités de fin de contrat.....	1,1	-
Actions gratuites et stocks options ⁽¹⁾	31,5	0,3

(1) charge liée aux plans d'attribution d'actions gratuites et aux plans de stocks options décrits en note 16.

Les salaires et autres avantages à court terme comprennent les charges sociales payées par le Groupe et les charges assises sur salaires. En outre, les provisions enregistrées au titre des avantages postérieurs à l'emploi s'élèvent à 5,2 millions d'euros au 31 décembre 2007 (3,3 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Au 31 décembre 2007, les membres du comité exécutif sont susceptibles de recevoir, sous réserve du respect de conditions de présence et de performance, 2 747 522 actions Rexel au titre du plan d'attribution d'actions gratuites et 541 535 au titre des plans de stocks options (voir 16.2).

Enfin, en cas de rupture du contrat de travail, le Groupe pourrait être amené à verser pour l'ensemble des membres du comité exécutif un montant global de 11,3 millions d'euros.

25. | ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

25.1 Engagements contractuels

Le tableau ci-dessous présente les échéances des dettes financières, contrats de location simple, et contrats de prestation de services pour le Groupe :

(en millions d'euros)	Restant à payer au 31 décembre 2007					
	Total	2008	2009	2010	2011	> 2011
Dettes financières brutes.....	2 121,8	119,2	4,8	6,7	0,3	1 990,8
Contrats de location simple.....	515,3	133,7	102,9	78,1	57,9	142,7
Contrats de prestation de services....	127,9	22,3	22,5	22,5	22,5	38,1

Engagements sur contrat de location simples

Le tableau ci-dessus présente les paiements minimums au titre des contrats de location simple non résiliables pour les immeubles et installations dont l'échéance est supérieure à 1 an.

Les dépenses totales sur contrats de location simple s'élèvent à 210,0 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Contrats de prestation de services non résiliables

Dans le cadre d'une politique d'externalisation de ses ressources informatiques, le Groupe a conclu des contrats de prestations de services aux Etats-Unis, en France et au Canada. En France, ce contrats de services vient à échéance en 2012.. Au Canada et aux Etats-Unis, ces contrats qui venaient à échéance en 2008 et en 2012 ont été renouvelés au cours de l'exercice 2007 et viennent à échéance en 2014. Ils comprennent des engagements de paiement et des pénalités pour résiliation anticipée. Le montant des redevances restant à payer au titre de ces contrats de prestation de service s'élevait au 31 décembre 2007 à 127,9 millions d'euros.

25.2 Autres engagements

Lancement d'une offre publique sur Hagemeyer

Le 21 décembre 2007, Rexel et Hagemeyer ont annoncé conjointement le lancement d'une offre publique en numéraire sur la totalité des actions et obligations de Hagemeyer N.V (l' « Offre ») par Kelium S.A.S. (l' « Initiateur »), une filiale indirecte de Rexel.

Cette Offre a fait l'objet d'un prospectus déposé auprès de l'autorité des marchés financiers aux Pays-Bas (AFM) et porte sur (i) l'intégralité des actions émises en circulation d'une valeur nominale de 1,20 euro chacune qui composent le capital de Hagemeyer au prix de 4,85 euros par action (coupon attaché) et (ii) l'intégralité des obligations convertibles subordonnées émises et en circulation qui portent intérêt au taux fixe de 3,50% et arrivent à échéance en 2012. L'Offre valorise le capital de Hagemeyer à environ 3,1 milliards d'euros.

Cette Offre est recommandée à l'unanimité des Directoire et Conseil de surveillance d'Hagemeyer. La période d'Offre s'étend du 24 décembre 2007 jusqu'au 4 mars 2008.

Par ailleurs, Rexel a conclu avec Sonepar un accord portant sur la cession à cette dernière des actifs, entités et activités de Hagemeyer (autres que ceux de sa division ACE) situés aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, en Australie, en Suisse, en Autriche, en Suède, en Chine et en Asie du Sud-Est (Malaisie, Thaïlande et Singapour) ainsi que six agences situées en Allemagne (les « Entités Sonepar »), si l'Offre est déclarée inconditionnelle et après réalisation, le cas échéant, des procédures d'information et/ou de consultation des instances représentatives du personnel. L'accord entre Rexel et Sonepar en la matière prévoit une formule de calcul des prix de ces cessions fondée sur les mêmes multiples de chiffre d'affaires et d'EBITDA (calculés sur la base des comptes de l'exercice 2007) que ceux sur lesquels le prix de l'Offre sur les actions est fondé.

Par ailleurs, l'accord prévoit que, si l'Offre connaît une suite positive et après réalisation, le cas échéant, des procédures d'information et/ou de consultation des instances représentatives du personnel, (i) Rexel cèdera à Sonepar l'intégralité de ses actifs et de ses activités situés actuellement en Allemagne et que (ii) Sonepar cèdera à Rexel l'intégralité de ses actifs et de ses activités situés actuellement en Suède (l' « Echange d'Actifs »). Le prix de ces cessions sera calculé de la même façon et sur la base de la même formule de calcul que les prix de cessions à Sonepar des Entités Sonepar.

Après la réalisation de l'Offre, la cession à Sonepar des Entités Sonepar et l'échange entre Rexel et Sonepar de leurs activités respectives actuelles en Allemagne et en Suède, l'opération dans son ensemble devrait avoir les conséquences nettes suivantes :

- Chiffre d'affaires net 2006 du périmètre acquis par Rexel : 3,2 milliards d'euros.

- Chiffre d'affaires net 2006 du périmètre cédé à Sonepar : 3,0 milliards d'euros, dont 1,2 milliard d'euros en Europe.
- Produit net pour Rexel issu de la cession à Sonepar des Entités Sonepar et de l'Echange d'Actifs estimé à environ 1,7 milliard d'euros (sur une base de valeur d'entreprise).

L'Offre est soumise à la satisfaction de conditions ou, le cas échéant, à leur renonciation, et notamment à (i) la condition qu'un minimum de 66,7% du capital social de Hagemeyer à la date de clôture de la période d'Offre, soit apporté à l'Offre, sur une base totalement diluée, (ii) l'absence de changement significativement défavorable affectant Hagemeyer, (iii) l'absence d'une quelconque mesure prise qui pourrait entraver la cession et le transfert de propriété à Sonepar d'une part substantielle des Entités Sonepar, (iv) l'absence d'Offre concurrente recommandée par le Conseil de surveillance ou le Directoire d'Hagemeyer ou déclarée inconditionnelle, (v) l'absence de décision de nature administrative, réglementaire ou judiciaire restreignant ou interdisant les opérations envisagées et (vi) l'obtention par Rexel et Sonepar de certaines autorisations requises au titre du contrôle des concentrations aux Etats-Unis et en Europe. Par ailleurs, Rexel s'est engagé auprès de la Commission Européenne à céder les activités de distribution de matériel électrique de Hagemeyer en Irlande, représentant un chiffre d'affaires d'environ 30 millions d'euros. Au plus tard le cinquième jour de négociation suivant la date de clôture de la période d'Offre, l'Initiateur annoncera si l'Offre est déclarée inconditionnelle.

Financement de l'Offre sur Hagemeyer

Le 19 décembre 2007, Rexel et Kelium (l'Initiateur de l'Offre) ont conclu avec CALYON, CIC, HSBC, ING BANK, NATIXIS et The Royal Bank of Scotland, en qualité de *Mandated Lead Arrangers* et d'*Original Lenders* et CALYON en qualité d'agent, un contrat de crédit syndiqué mutidevises d'un montant global de 5,4 milliards d'euros (le « Contrat de Crédit ») destiné à financer l'Offre sur Hagemeyer et refinancer le Crédit Sénior 2007 de Rexel et les lignes de crédit existantes de Hagemeyer.

Le contrat prévoit la mise à disposition de quatre lignes de crédit (Facilités A, B, C et D) affectées aux objectifs suivants concomitamment à la réalisation de l'Offre :

- La Facilité A, d'un montant de 3,1 milliards d'euros, a une échéance de 5 ans à compter de la date de signature et est partiellement amortissable. Elle est destinée à refinancer les crédits existants de Rexel (en principal, intérêts et primes), financer l'acquisition d'Hagemeyer et assurer son refinancement et de payer les frais et charges liés à l'Offre.
- La Facilité B, d'un montant de 600 millions d'euros et arrivant à échéance dans un délai de cinq ans suivant la date de signature, est destinée à financer les besoins généraux des sociétés du groupe et notamment leur besoin en fonds de roulement, ainsi que la réalisation de certaines acquisitions répondant aux critères définis dans le Contrat de Crédit (y compris les commissions et honoraires).
- La Facilité C, d'un montant de 1,2 milliard d'euros, est remboursable dans un délai de 6 mois suivant la clôture de l'Offre avec une possibilité de prorogation de 6 mois complémentaires. Elle permet de financer l'acquisition d'Hagemeyer.
- La Facilité D, d'un montant de 500 millions d'euros, est remboursable dans un délai de 24 mois suivant la clôture de l'Offre avec les fonds provenant des programmes de titrisation à mettre en place dans ce délai. Elle est affectée au financement de l'acquisition de Hagemeyer et au paiement des frais et charges liés à l'Offre.

Au titre de ce contrat, Rexel et certaines de ses filiales, Rexel Distribution, Rexel Inc, Rexel North America Inc, International Electrical Supply Corp. et General Supply & Services Inc et Hagemeyer N.V. ont été désignées comme co-emprunteurs.

Les montants tirés portent intérêt à un taux déterminé par référence (i) au taux LIBOR, lorsque les fonds sont mis à disposition dans des devises autres que l'euro, ou au taux EURIBOR, lorsque les fonds sont mis à disposition en euros, (ii) au coût lié aux obligations de maintien de certains niveaux de réserves des banques prêteuses, ainsi qu'au paiement de leurs honoraires et (iii) à la marge applicable.

Aux termes du Contrat de Crédit, Rexel doit, à chacune des dates indiquées dans le tableau ci-dessous, maintenir un Ratio d'Endettement (dette nette sur EBITDA consolidé) inférieur aux niveaux suivants :

Date	Ratio d'endettement
31 décembre 2007	4,90
30 juin 2008	4,90
31 décembre 2008	4,75
30 juin 2009	4,75
31 décembre 2009	4,50
30 juin 2010	4,25
31 décembre 2010	3,90
30 juin 2011 et au delà	3,50

L'EBITDA consolidé ajusté signifie le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges majoré des dotations aux amortissements, tel que présenté dans les états financiers consolidés du Groupe et :

- majoré de l'EBITDA ajusté des douze derniers mois de toute filiale acquise pendant la période considérée au prorata de la participation du Groupe ;
- majoré des produits relatifs aux dérivés sur matières premières pour couvrir l'exposition aux fluctuations des prix de certaines matières premières lorsque ces dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie selon les normes IFRS ;
- à l'exclusion des charges relatives à la participation des salariés et de toute rémunération en actions ou en options de souscription d'actions,
- à l'exclusion des coûts de restructuration relatifs à l'intégration de Hagemeyer et
- ajusté de l'effet non récurrent de l'évolution du prix du cuivre inclus dans les câbles.

La dette nette consolidée ajustée signifie toute dette financière (que les intérêts au titre de cette dette soient payés ou capitalisés) convertie au taux moyen des 12 derniers mois quand la dette est libellée dans une devise autre que l'euro et :

- minorée des coûts de transaction, des prêts intra-groupe et des montants dus au titre de la Facilité C ;
- majorée de toute dette relative à l'émission de valeurs mobilières qui ne sont pas obligatoirement remboursables en actions et de tout autre montant assimilé à un emprunt selon les normes comptables internationales ;
- majorée des intérêts courus (y compris les intérêts capitalisés) à l'exclusion des intérêts courus au titre de prêts intra-groupe ; moins
- la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Le Contrat de Crédit prévoit un nantissement des titres Hagemeyer acquis dans le cadre de l'Offre et détenus par Kelium S.A.S., ainsi que ceux de Kelium S.A.S. au bénéfice de l'Agent pour le compte des établissements financiers partie au Contrat de Crédit. Cette sûreté est levée si le Ratio d'Endettement devient inférieur à 2,25. Il contient également des clauses usuelles pour ce type de financement. Il s'agit notamment (i) de clauses restreignant la capacité des sociétés du Groupe, parties au Contrat de Crédit, ainsi que de certaines filiales, à consentir des sûretés sur leurs actifs, à réaliser des opérations de fusion ou de restructuration, à contracter ou à consentir des emprunts, à accorder des garanties et à réaliser certains investissements, ainsi que (ii) des clauses d'encadrement des opérations de croissance externe des sociétés du Groupe.

Le Contrat de Crédit contient des clauses d'exigibilité anticipée totale ou partielle, notamment en cas de défaut de paiement de montants dus au titre du Contrat de Crédit, de non-respect des Ratio d'Endettement décrits dans le tableau ci-dessus, de défaut de paiement ou d'exigibilité anticipée d'une autre dette financière de certaines entités du Groupe ou d'autres événements susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les obligations de paiement des emprunteurs et garants ou sur le respect des Ratios d'Endettement décrits dans le tableau ci-dessus.

26. | EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2007

- Le 31 janvier 2008, la société General Supply & Services Inc. a acquis la société Beacon Electric Supply, distributeur de matériel électrique situé à San Diego. Cette société a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires d'environ 49,5 millions de dollars US (33,6 millions d'euros). Le prix d'acquisition, avant ajustement, s'élève à 20,7 millions de dollars US (14 millions d'euros), auquel s'ajoute un complément de prix d'un montant maximum de 3 millions de dollars US (2,1 millions d'euros), payable le cas échéant en 2009.

- Le 31 janvier 2008, la société Rexel Group Australia Pty. Ltd. a acquis l'activité de la société ABK Electrical Wholesale Pty. Ltd., distributeur de matériel électrique. Cette société a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires d'environ 11 millions de dollars australiens (6,5 millions d'euros). Le prix d'acquisition, avant ajustement, s'élève à 2,0 millions de dollars australiens (1,2 million d'euros) auquel s'ajoute un complément de prix d'un montant maximum de 2,8 millions de dollars australiens (1,7 million d'euros), payable le cas échéant en 2008 et 2009.

27. | SOCIETES CONSOLIDEES

	Siège social	Intérêt	% Contrôle
FRANCE			
<i>Holdings et sociétés de services du Groupe</i>			
Rexel S.A.	Paris		société-mère
Ray Aquisition S.C.A	Paris	100,00	100,00
Kelium	Paris	100,00	100,00
Rexel Distribution S.A.	Paris	100,00	100,00
Rexel Services S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Rexel Développement S.A.R.L.	Paris	100,00	100,00
Société Immobilière d'Investissement Parisienne S.N.C.	Paris	100,00	100,00
Société Logistique Appliquée S.N.C.	Paris	100,00	100,00
Rexel Financement S.N.C.	Paris	100,00	100,00
Rexel Amérique Latine S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Asfordis Association	Paris	100,00	100,00
<i>Sociétés d'exploitation</i>			
Rexel France S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Dismo France S.A.S.	St-Ouen l'Aumône	100,00	100,00
Appro 5 S.A.S.	St Apollinaire	100,00	100,00
Appro 5 Sud S.A.R.L.	St Apollinaire	100,00	100,00
Bizline S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Citadel S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Comrex Ouest S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Conectis S.A.S.	Paris	100,00	100,00
EUROPE			
Allemagne			
Rexel GmbH	Hanovre	100,00	100,00
Rexel Deutschland Elektrofachgrosshandel GmbH	Munich	100,00	100,00
Royaume-Uni			
CDME UK Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Rexel Senate Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Denmans Electrical Wholesalers Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Martines Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Power Industries Ltd	Erdington	100,00	100,00
Clearlight Electrical Ltd	Erdington	100,00	100,00
Suède			
Selga	Alvsjö	100,00	100,00
Svenska Elektroengros AB	Alvsjö	100,00	100,00
EL Materiel AB	Alvsjö	100,00	100,00
Electriska Standardkatalogen AB	Alvsjö	100,00	100,00
John Martensson Elmaterial AB	Alvsjö	100,00	100,00
Mellansvenka Electriska AB	Alvsjö	100,00	100,00
Autriche			
Rexel Central Europe Holding GmbH	Vienne	100,00	100,00
Rexel Austria GmbH	Vienne	100,00	100,00
Schäcke GmbH	Vienne	100,00	100,00
Regro Elektro-Grosshandel GmbH	Vienne	100,00	100,00
Beli Vermögensverwaltungs GmbH	Vienne	100,00	100,00

	Siège social	%	
		Intérêt	Contrôle
Pays-Bas			
CDME BV	Amsterdam	100,00	100,00
Rexel Nederland BV	Gouda	100,00	100,00
Italie			
Rexel Italia SpA	Agrate Brianza	100,00	100,00
Espagne			
Rexel Material Electrico SA	Barcelone	100,00	100,00
Belgique			
Rexel Belgium SA	Bruxelles	100,00	100,00
Portugal			
Rexel Distribuição de Material Elecrico SA	Alfragide	100,00	100,00
Irlande			
Rexel Electrical Supply & Services Holding Ltd	Dublin	100,00	100,00
M Kelliher 1998 Ltd	Dublin	100,00	100,00
Suisse			
Finelec Developpement SA	Sion	100,00	100,00
Elektro Material AG	Zurich	100,00	100,00
Luxembourg			
Mexel SA	Luxembourg	100,00	100,00
HTF GmbH	Luxembourg	100,00	100,00
République Tchèque			
Rexel CZ	Prostejov	100,00	100,00
Elvo AS	Brno	100,00	100,00
Slovaquie			
Hagard Hal AS	Nitra	100,00	100,00
Hongrie			
Mile Kft	Budapest	100,00	100,00
Rexel Hungary General Supply & Services LLC	Budapest	100,00	100,00
Slovénie			
Elektronabava d.o.o.	Ljubljana	100,00	100,00
Poland			
V-Center Ltd	Katowice	100,00	100,00
Russie			
Est-Elec Ltd	Moscou	100,00	100,00
AMERIQUE DU SUD			
Chili			
Rexel Chile SA	Santiago	100,00	100,00
Rexel Electra SA	Santiago	100,00	100,00
Flores y Kersting SA	Santiago	100,00	100,00

		%	
	Siège social	Intérêt	Contrôle
AMERIQUE DU NORD			
Etats-Unis			
International Electrical Supply Corp.	Wilmington	100,00	100,00
Rexel Inc.	Dallas	100,00	100,00
Rexel USA Inc.	Dallas	100,00	100,00
SKRLA LLC	Dallas	100,00	100,00
SPT Holdings Inc	Dallas	100,00	100,00
Summers Group Inc	Dallas	100,00	100,00
Rexel of America LLC	Dallas	100,00	100,00
Branch Group Inc	Dallas	100,00	100,00
Southern Electric Supply Company Inc	Dallas	100,00	100,00
CES Bahamas Limited	Dallas	99,80	99,80
General Supply & Services Inc.	Shelton	100,00	100,00
Unilec Corporation	Arizona	100,00	100,00
Supply Operations Inc.	Denver	100,00	100,00
GE Supply Logistics LLC	Irving	100,00	100,00
Gesco General Supply & Services Puerto Rico LLC	Porto Rico	100,00	100,00
General Supply & Services Malaysia LLC	Shelton	100,00	100,00
General Supply & Services Macau LLC	Shelton	100,00	100,00
General Supply & Services Indonesia LLC	Shelton	100,00	100,00
General Supply & Services Malaysia SA Holding LLC	Shelton	100,00	100,00
Canada			
Rexel North America Inc	St Laurent	100,00	100,00
Rexel Canada Electrical Inc	St Laurent	100,00	100,00
Kesco Electric Supply Limited	Petersborough	100,00	100,00
ASIE OCEANIE			
Chine			
Rexel Hailongxing Electrical Equipment Co Ltd	Pékin	65,00	65,00
Comrex International Trading Shanghai Co Ltd	Shanghai	100,00	100,00
Rexel Hualian Electric Equipment Commercial Co Ltd	Shanghai	65,00	65,00
Comrex Hong Kong Ltd	Hong Kong	100,00	100,00
Huazhang Electric Automation Holding Co Ltd	Hong Kong	51,00	51,00
Zhejiang Huazhang Electric Trading Co Ltd	Huanzhou	51,00	100,00
GE Supply Co Ltd	Shanghai	100,00	100,00
Singapour			
Gexpro Supply Asia Pty Ltd	Singapour	100,00	100,00
Thaïlande			
Rexel General Supply and Services Co Ltd	Bangkok	100,00	100,00

		%	
	Siège social	Intérêt	Contrôle
Australie			
Rexel Pacific Pty Ltd	Sydney	100,00	100,00
Rexel Group Australia Pty Ltd	Sydney	100,00	100,00
Australian Regional Wholesalers Pty Ltd	Milton	100,00	100,00
Page Data Pty Ltd	Sydney	100,00	100,00
ACS Automated Control Systems Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW Holding Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
Lear & Smith Group Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
Lear & Smith Holding Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
Lear & Smith Investment Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
Lear & Smith Electrical Wholesalers Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW Wangara Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW Kewdale Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW Malaga Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW Metro Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW O'Connor Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW Osborne Park Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW Bunbary Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW Geraldton Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
Kalgoorlie Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
Nouvelle Zélande			
Redeal Ltd	Auckland	100,00	100,00

III. Rapport des commissaires aux comptes

REXEL, S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2007

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société REXEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 3.2 des états financiers, le groupe est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses concernant notamment l'évaluation des instruments financiers (note 3.9.4), des actifs incorporels (note 3.5), des avantages au personnel (note 3.13), des paiements fondés sur des actions (note 3.14), des provisions et passifs éventuels (note 3.15), et des impôts différés (note 3.19); pour l'ensemble de ces estimations nous avons examiné la documentation disponible et apprécié le caractère raisonnable des estimations retenues.

La note 4 aux états financiers "Regroupements d'entreprises" expose les principes et méthodes comptables appliqués pour la comptabilisation des acquisitions réalisées sous forme d'achats d'actifs ou d'activités. Nous nous sommes assurés que les acquisitions ont été comptabilisées conformément aux normes IFRS, selon la méthode de l'acquisition. L'affectation du prix d'acquisition aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables a été préparée par la société sur la base de leur juste valeur estimée des actifs acquis et passifs supportés. Nous avons examiné la documentation disponible et apprécié le caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 13 février 2008

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit

ERNST & YOUNG AUDIT

Hervé Chopin

Pierre Bourgeois

Jean Bouquot

REXEL

189-193, BOULEVARD MALESHERBES

75017 PARIS | FRANCE

TÉL. : +33(0)1 42 85 76 39

FAX : +33(0)1 42 85 92 02

SA AU CAPITAL DE 1 279 969 135 EUROS

479 973 513 R.C.S. PARIS

www.rexel.com

